

Espaces vécus

LA NOUVELLE-AQUITAINE EN 100 CARTES

Ouvrage collectif,
sous la direction scientifique
de **Olivier Bouba-Olga**

Préface de **Alain Rousset**,
Président du Conseil Régional
et **Laurence Rouède**,
Vice-Présidente

ATLANTIQUE
ÉDITIONS DE L'ACTUALITÉ
NOUVELLE-AQUITAINE

LA NOUVELLE-AQUITAINE
EN 100 CARTES

Ouvrage produit
par la



en collaboration avec



LA NOUVELLE-AQUITAINE EN 100 CARTES

ISBN : 978-2-911320-87-3
Dépôt légal : février 2024

Atlantique Éditions de L'Actualité scientifique Nouvelle-Aquitaine
Tél : 05 49 50 33 08 – contact@editionsatlantique.com
<https://editionsatlantique.com>
Espace Mendès France
1, place de la Cathédrale, CS 80964 - 86038 Poitiers cedex

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle par quelques procédés que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Préface	9
Introduction	11
Comment a évolué la population néo-aquitaine depuis 1876 ?	15
La Nouvelle-Aquitaine du ^{xxi} ° siècle: une région attractive ?	27
Combien d’urbains, combien de ruraux ?	41
Où sont les « jeunes », où sont les « vieux » ?	47
Activité productive et activité présentielle: quelles dynamiques ?	57
Quelle géographie de l’emploi industriel ?	67
Où dorment les touristes ?	73
Une forte création d’emploi est-elle synonyme de faible chômage ?	79
Où sont les « riches » ? Où sont les « pauvres » ?	89
Où travaille-t-on et comment y va-t-on ?	99
Déménager pour aller où ?	115
Combien de temps pour se rendre à une boulangerie, un bureau de poste ou un théâtre ?	125
Où sont les déserts médicaux ?	131
Prix de l’immobilier et résidences secondaires: quelle relation ?	147
Quel budget énergie quand on va travailler en voiture ?	157
Comment a évolué la consommation foncière depuis dix ans ?	165
Conclusion	173

PRÉFACE

LA NOUVELLE-AQUITAINE EST RICHE DE LA DIVERSITÉ DE SES TERRITOIRES, de leurs paysages, de leurs richesses naturelles, de leurs entreprises, de leurs universités, de ses acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'esprit d'innovation et de solidarité qui les irriguent.

La région Nouvelle-Aquitaine, au plus près des acteurs de terrain, a engagé une stratégie globale de développement équilibré des territoires pour répondre aux défis qui nous font face : revitalisation de nos centres-bourgs, réindustrialisation, accès à la santé, au numérique, à l'enseignement supérieur... Nous devons également répondre au défi de notre siècle : concilier le bien vivre pour tous et les transitions écologiques et démographiques. Cette transition, engagée à travers la feuille de route Néo Terra, n'est pas et ne doit pas être synonyme

de régression. Nous devons combattre les iniquités. Nous devons imaginer un nouveau modèle de développement qui porte une transformation des comportements individuels et collectifs. Notre défi est de contribuer à réduire les causes et les effets du réchauffement climatique, assurer un rééquilibrage territorial et contribuer à l'équité sociale en garantissant l'habitabilité de tous les territoires. Ce nouveau modèle d'aménagement doit garantir l'accès universel aux besoins fondamentaux (eau, énergie, santé, alimentation de qualité...) et aux outils de l'émancipation (formation, emploi, culture, mobilités...).

À travers une approche décentralisée, laissant au local, échelon efficace des solutions, la capacité d'adaptation, nous pouvons redonner du sens à nos concitoyens et un rôle à tous les territoires.

Afin de conduire ces transformations, la méthode d'élaboration de la stratégie régionale est celle du dialogue permanent, de la relation de proximité, de la confiance et de la stabilité dans le temps. Les politiques publiques régionales sont conduites dans une démarche de temps long incarnée par le déploiement des contrats de développement et de transitions auprès de l'ensemble des territoires.

Si nous entendons réussir ces défis, nous devons accompagner les élus locaux dans l'aide à la décision et le portage technique de leurs réalisations. La capacité des territoires à mobiliser de l'ingénierie est déterminante pour engager les projets et les transitions. Elle constitue à la fois la matière grise et la cheville ouvrière de cette ambition. Aux côtés de l'ingénierie technique, l'appui de la connaissance scientifique des universitaires, géographes,

sociologues, économistes, écologues est essentiel pour comprendre, anticiper et accompagner les dynamiques locales et construire l'avenir d'un territoire dynamique, résilient et solidaire.

À ce titre, nous vous invitons à vous plonger dans la lecture du recueil de cartes réalisé par les équipes de la DATAR régionale. Ces documents sauront, nous en avons la conviction, vous inspirer et nourrir vos réflexions.

Alain Rousset
Président du Conseil Régional
de Nouvelle-Aquitaine

Laurence Rouède
Vice-présidente du Conseil Régional
de Nouvelle-Aquitaine en charge
du développement, de l'équité territoriale
et des contractualisations

LES CHIFFRES RELATIFS À LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE de notre pays (croissance économique, taux de chômage, inflation, niveau de vie...), relayés régulièrement par les médias, présentent des défauts importants pour qui s'intéresse aux territoires. Pour le comprendre, prenons l'exemple du taux de chômage. En France hexagonale, fin 2022, il était de 7,1 %. Pour autant, un tel taux ne concernait que peu de monde : à l'échelle des régions, il ne prenait cette valeur que pour une seule, Grand Est. Pour 9 régions, il était inférieur, avec le taux le plus bas pour la Bretagne (6 %) et pour les 3 autres régions de France hexagonale, il était supérieur, avec le taux le plus haut pour les Hauts-de-France (8,9 %). A l'échelle des départements, 3 seulement connaissaient un taux de chômage de 7,1 % : la Charente, la Charente-Maritime et le Val-de-Marne. Pour 53 départements, le taux était

inférieur et pour 40, il était supérieur, avec des valeurs s'échelonnant de 4,1 % dans le Cantal à 11,8 % dans les Pyrénées-Orientales. A une échelle encore plus fine, celle des zones d'emploi, au nombre de 287 en France hexagonale (et de 33 en Nouvelle-Aquitaine), on observait un taux de chômage de 7,1 % pour seulement 4 zones : Bourges, Guéret, La Vallée de la Bresle-Vimeu et Metz. Il était inférieur pour 170 zones, à commencer par les Herbiers (3,5 %), Le Mont-Blanc (3,5 %) ou Vitré (3,8 %), et supérieur pour 113 autres, pour prendre des valeurs allant jusqu'à 14 % sur la zone d'emploi d'Agde-Pézenas, 12,1 % à Perpignan et Maubeuge ou 11,2 % à Narbonne. Que signifie un taux de chômage de 7,1 % pour un habitant des Herbiers, en Vendée, où il est deux fois plus faible, et pour un autre habitant d'Agde ou de Pézenas, dans l'Hérault, où il est deux fois plus fort ?

INTRODUCTION

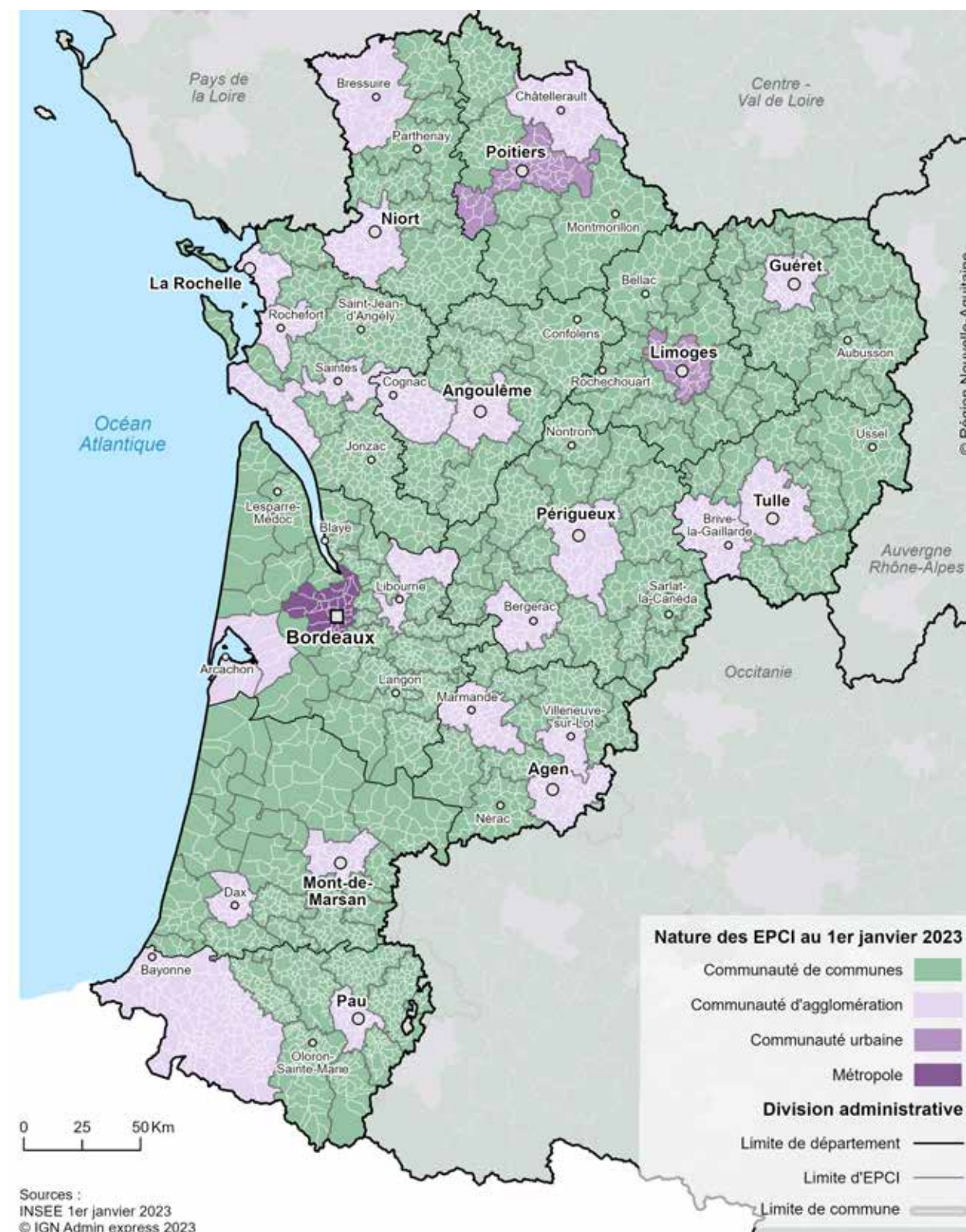
Bien sûr, le chiffre national n'est pas faux : il s'agit simplement d'une moyenne. Or les moyennes ont un défaut, elles masquent un fait essentiel : le fait territorial.

LE FAIT TERRITORIAL

LE FAIT TERRITORIAL CONSISTE À PRENDRE ACTE de l'existence de différences entre territoires, d'écarts à la moyenne nationale. Dans certains cas, ces différences, inévitables, peuvent être faibles. On pourrait par exemple considérer que si le taux de chômage variait, selon les régions, les départements et les zones d'emploi, entre 6,6 % et 7,6 %, autrement dit d'un demi-point de pourcentage autour de la moyenne de 7,1 %, les différences territoriales seraient, jusqu'à un certain point, négligeables. Mais tel n'est pas le cas : les différences autour de la moyenne sont fortes, le taux de chômage varie du simple au triple à l'échelle des départements et du simple au quadruple à l'échelle des zones d'emploi. Aux Herbiers, nous sommes au plein emploi, à Pézenas, nous en sommes particulièrement loin. C'est donc l'ampleur des disparités territoriales qui conduit à reconnaître le fait territorial. Les taux de chômage, mais aussi les taux de croissance de la population et de l'emploi, les niveaux et les inégalités de revenu, les temps d'accès à un cinéma, à un lycée, à un médecin ou

à un dentiste, le nombre de kilomètres à parcourir entre son lieu d'habitation et son lieu de travail, les modes de transports à disposition (voiture, vélo, bus, train, ...), la nature des emplois proposés, le prix de l'immobilier ou les loyers, les dépenses d'énergie, la consommation foncière..., sur tous ces sujets du quotidien, nous le verrons, les différences entre les territoires de France hexagonale sont marquées, elles posent souvent question et demandent des réponses en termes d'action publique. Il y a donc un enjeu essentiel à mesurer l'ampleur des disparités territoriales, d'en comprendre les déterminants afin, ensuite, de mieux agir.

LES TERRITOIRES D'ÉTUDES RÉGION, INTERCOMMUNALITÉS, COMMUNES



UN VOYAGE AU CŒUR DES TERRITOIRES
DE NOUVELLE-AQUITAINE

NOTRE OBJECTIF EST DE PRÉSENTER de la manière la plus pédagogique possible les différences territoriales que l'on observe, sur un large ensemble de sujets d'intérêt, avec un focus particulier sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine. Pour cela, l'outil que nous avons choisi de privilégier est la carte, qui nous apparaît comme le meilleur moyen de donner à voir les résultats d'analyse présentant un certain niveau de complexité.

Nous présentons les résultats de nos analyses sur une quinzaine de thèmes complémentaires. Pour chaque thème, nous situons la région Nouvelle-Aquitaine dans l'ensemble de la France hexagonale, avant de nous focaliser sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine et sur les différences entre eux, à l'échelle des communes ou des intercommunalités, selon les cas.

Nous avons cherché à couvrir un ensemble large de sujets : nous explorons au fur et à mesure des chapitres les dynamiques démographiques, les dynamiques d'emploi, les spécialisations économiques, les niveaux de vie et les inégalités de revenu, les mobilités, les questions d'accessibilité en général, celles plus précises d'accessibilité à la santé, des questions liées aux dépenses d'énergie, d'autres à la consommation foncière...

Nous ne prétendons pas pour autant à l'exhaustivité : cet ouvrage peut être vu comme un propos d'étape, dans notre volonté d'appréhender progressivement, le plus largement possible, la réalité des territoires néo-aquitains.

Compte-tenu de l'étendue des sujets traités, il ne s'agit pas de les analyser chacun dans toutes leurs dimensions : chaque thème pourrait à lui seul faire l'objet d'un ouvrage. Nous en restons donc volontairement à un certain niveau de l'analyse : un niveau qui donne à voir la géographie du sujet, qui cherche à en comprendre les premiers déterminants, pour nourrir la réflexion des acteurs et poser la question de l'intérêt éventuel d'une différenciation territoriale des politiques publiques, point sur lequel nous reviendrons en conclusion.

COMMENT A ÉVOLUÉ
LA POPULATION
NÉO-AQUITAINE DEPUIS 1876 ?

EN 1876, la France hexagonale hors Corse (on ne dispose pas de données pour la Corse à cette date) comptait 38,2 millions d'habitants. En 2020, soit 144 ans plus tard, elle en compte 64,9 millions. Cette évolution ne s'est cependant pas faite au même rythme sur l'ensemble de la période, loin de là, comme en atteste le graphique de la page suivante : la population a augmenté à un rythme relativement lent de 1876 à 1954, pour passer de 38,2 à 45,2 millions d'habitants, puis à un rythme plus soutenu de 1954 à 2020, pour passer de 45,2 millions à 64,9 millions. La pente est plus marquée sur la période 1954-1975, période du baby-boom, où l'on observe une hausse de près de 10 millions d'habitants en une vingtaine d'années.

En 1876, la région Nouvelle-Aquitaine (dans ses limites actuelles), de son côté, comptait 4,7 millions d'habitants, c'était la 2^e région la plus peuplée de France, derrière Auvergne-Rhône-Alpes et ses 5 millions d'habitants. Elle représentait 12,3 % de la population de France hexagonale hors Corse. En 2020, la population néo-aquitaine est de 6 millions d'habitants, soit une hausse d'environ 1,3 million d'habitants entre 1876 et 2020, son poids dans l'ensemble est passé de 12,3 % à 9,3 % sur la période. Il s'agit désormais de la 3^e région de France, derrière l'Île-de-France (12 millions d'habitants) et Auvergne-Rhône-Alpes (8 millions).

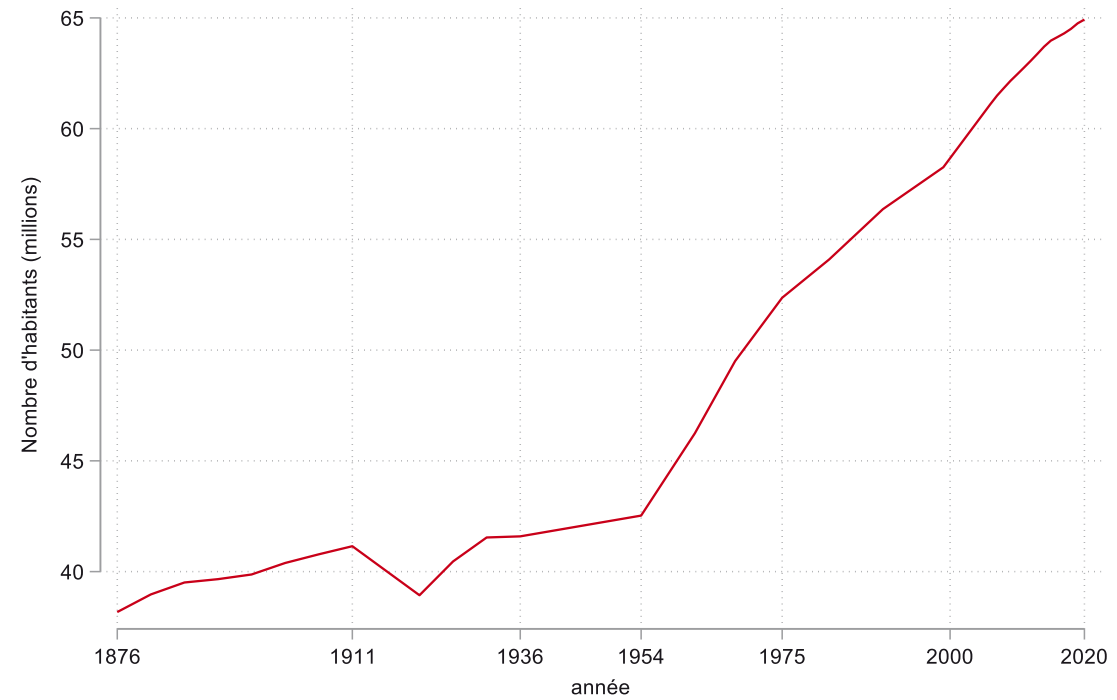
UNE RÉGION PLUS DYNAMIQUE QUE LA MOYENNE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

LE DEUXIÈME GRAPHIQUE précise la dynamique de population de la région : la courbe en rouge représente la population néo-aquitaine, la courbe en gris la part de la population néo-aquitaine dans l'ensemble de la France hexagonale hors Corse.

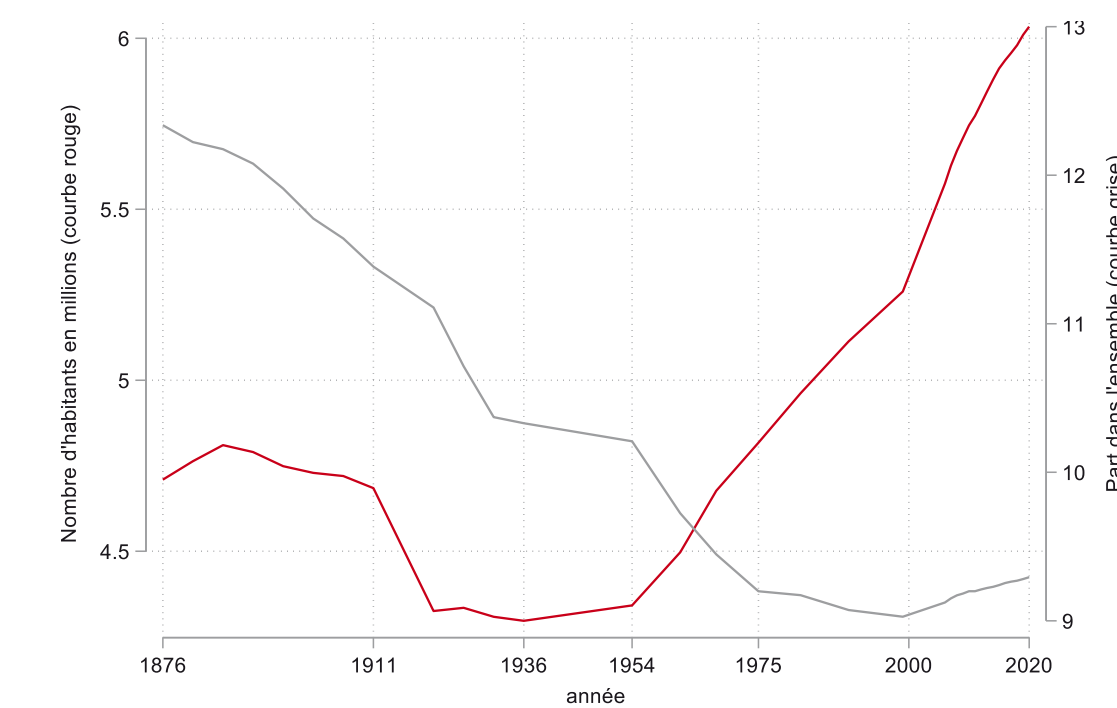
L'évolution de la population (courbe en rouge) est sensiblement différente de celle observée dans l'ensemble du pays : après une hausse de 1876 à 1886, elle a baissé jusqu'en 1921 (très fortement entre 1911 et 1921, en raison du premier conflit mondial), elle est restée globalement stable de 1921 à 1954, pour connaître ensuite une hausse continue, forte de 1954 à 1975, un peu moins soutenue de 1975 à 2000, et plus forte depuis.

La lecture de la courbe grise montre que le poids de la région dans l'ensemble a continuellement baissé de 1876 à 2000, date à laquelle la région représentait 9 % de l'ensemble, pour remonter depuis et atteindre en 2020 la proportion de 9,3 %.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA FRANCE HEXAGONALE HORS CORSE, DE 1876 À 2020



ÉVOLUTION DE LA POPULATION NÉO-AQUITAINE ET DE SON POIDS DANS L'ENSEMBLE DE LA FRANCE HEXAGONALE HORS CORSE, DE 1876 À 2020

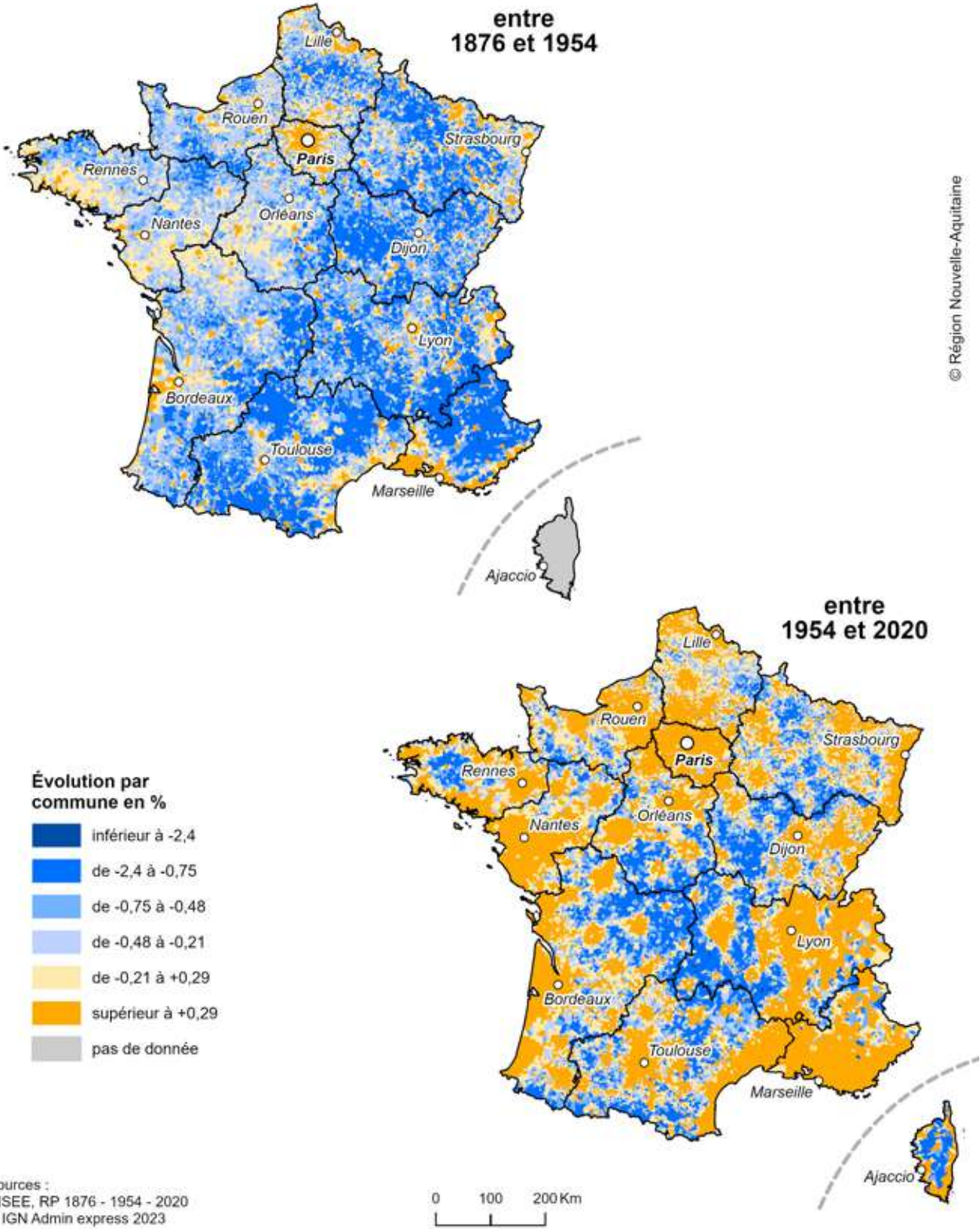


LA DYNAMIQUE À L'ÉCHELLE DES COMMUNES :
ENTRE EXODE RURAL, URBANISATION,
PÉRIURBANISATION ET LITTORALISATION

NOUS AVONS CONSTRUIT DEUX CARTES, la première représente le taux de croissance annuel moyen de la population de 1876 à 1954, la deuxième le même taux de croissance sur la période 1954 à 2020. Nous avons retenu la même échelle pour les deux cartes, afin qu'elles soient immédiatement comparables. On constate d'abord, à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale, l'évolution de la dominante de couleur, dans les tons de bleu sur la première sous-période, signe de la baisse de la population sur de nombreux territoires, en lien avec le processus d'exode rural, et dans les tons de jaune sur la deuxième sous-période, ce qui s'explique par la dynamique démographique particulièrement soutenue depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Sur la période 1876-1954, les territoires les plus dynamiques se trouvent en Île-de-France, dans certaines zones du nord et de l'est de la France, sur le pourtour méditerranéen et sur de nombreux points correspondant aux principales villes du pays. Par contraste, en bleu le plus foncé, ressort tout un ensemble de territoires le long de ce qui sera appelé la « diagonale du vide » (qualifiée plutôt aujourd'hui de diagonale des faibles densités, allant du nord-est au sud-ouest), ainsi que des territoires de montagne, dans les Pyrénées et dans les Alpes.

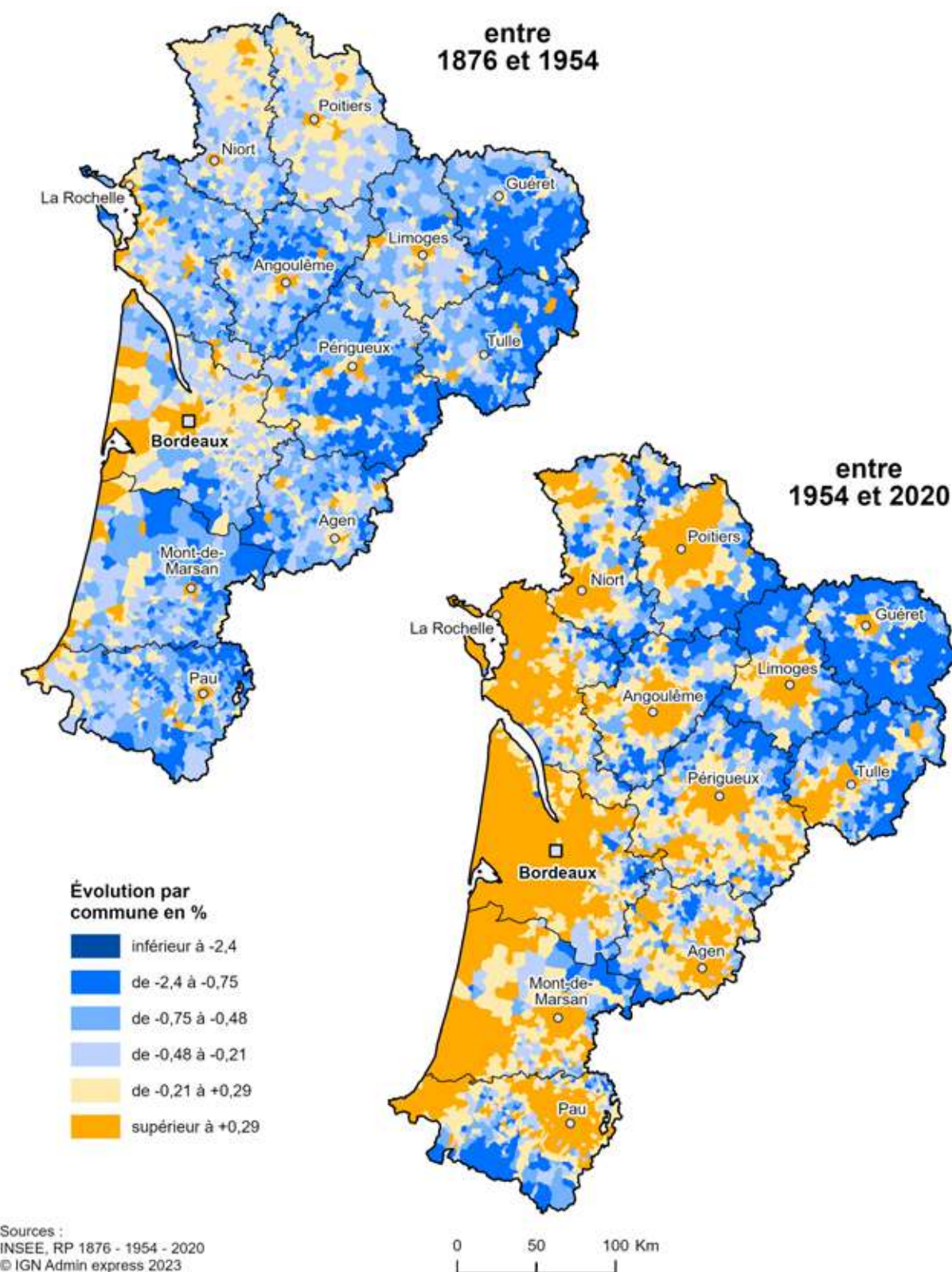
ÉVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE



SUR LA PÉRIODE 1954-2020, la dynamique de population est positive sur un très large ensemble du pays. Font exception les territoires de la diagonale des faibles densités, certains territoires des Pyrénées, du centre de la Bretagne, ainsi que d'autres, notamment à la frontière de certaines régions.

En région Nouvelle-Aquitaine, on retrouve sur la première sous-période le fort dynamisme des principales villes du pays, de certains territoires du littoral aquitain, ainsi que du nord de la région. Les territoires de l'est subissent de leur côté les baisses les plus fortes. On retrouve ensuite le processus d'urbanisation et de périurbanisation, avec une croissance des villes prenant la forme de taches d'huile, et un hinterland à la population décroissante

ÉVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE

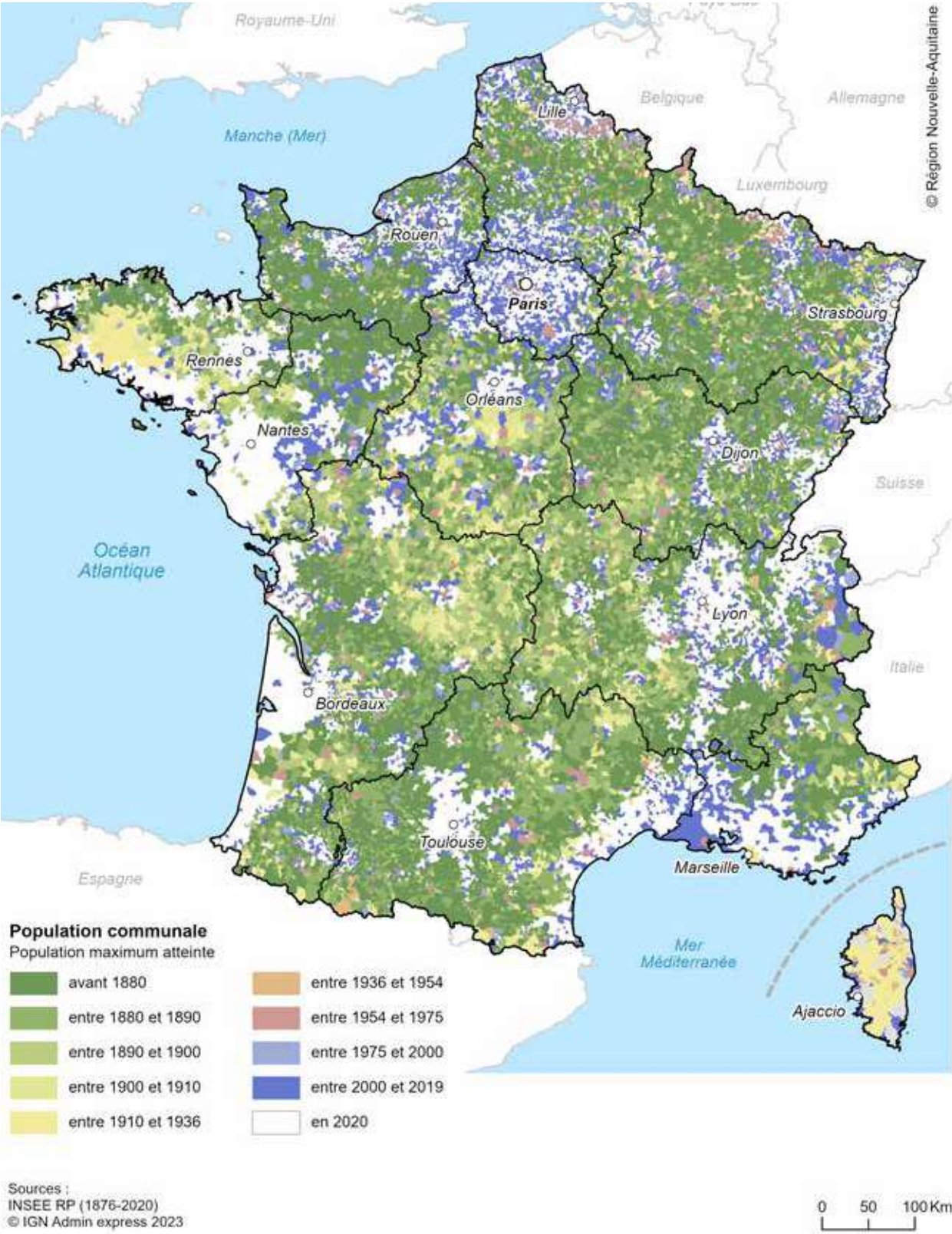


QUAND LES COMMUNES ONT-ELLES ATTEINT LEUR PIC DE POPULATION ?

NOUS PROPOSONS EN COMPLÉMENT UNE CARTE PLUS ATYPIQUE : pour chaque commune, nous avons retenu comme valeur à représenter l'année où elle a atteint son niveau maximum de population. Nous avons ensuite défini des classes de communes, avec différents dégradés de couleur, en fonction de la période à laquelle elles ont atteint ce maximum. Une classe particulière est réservée aux communes dont le nombre maximum d'habitants est observée en 2020, dernière date disponible : ce sont des communes dont la population continue de croître. Précaution de lecture très importante : le fait qu'une commune ait atteint son maximum une année donnée ne signifie pas que sa population a diminué continument depuis. Elle a pu diminuer, augmenter de nouveau, diminuer encore ou non, on ne peut pas le savoir à la lecture de la carte : tout ce qu'on peut dire c'est que si sa population a de nouveau augmenté, elle n'a jamais dépassé son maximum antérieur.

A L'ÉCHELLE DU PAYS, on voit clairement apparaître de vastes ensembles de communes dans les tons verts les plus foncés : ce sont les communes qui ont atteint leur maximum de population au début de la période d'observation, à la fin du XIX^e siècle ou au tout début du XX^e. Il s'agit des territoires les premiers touchés par l'exode rural. On observe ensuite un autre ensemble de communes, dans des tons de jaune, en Bretagne et dans le centre du pays, notamment, qui ont atteint leur maximum de population sur la période 1911-1936, sous l'effet sans doute d'un exode rural un peu plus tardif et du choc de la première guerre mondiale.

ANNÉE D'ATTEINTE DE LA POPULATION MAXIMALE PAR COMMUNE



ON RETROUVE CES CATÉGORIES de communes en Nouvelle-Aquitaine : dans les verts les plus foncés dans les Charentes, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, dans des tons plus clairs dans l'ex-région Limousin.

L'autre ensemble de communes qui ressort nettement est constitué de celles dont la population a atteint son maximum la dernière année d'observation, en blanc sur la carte. Ce sont celles dont la population continue à dépasser son maximum antérieur. On les observe le plus nettement sur les littoraux, dans les grandes villes, à la frontière allemande et suisse, le long du couloir du Rhône, ainsi qu'en Île-de-France et sur certains territoires limitrophes de la région capitale. En Nouvelle-Aquitaine, on les observe sur toute la partie littorale et autour des grandes villes, Agen, Bordeaux, Niort, La Rochelle, Pau, Périgueux, Poitiers...

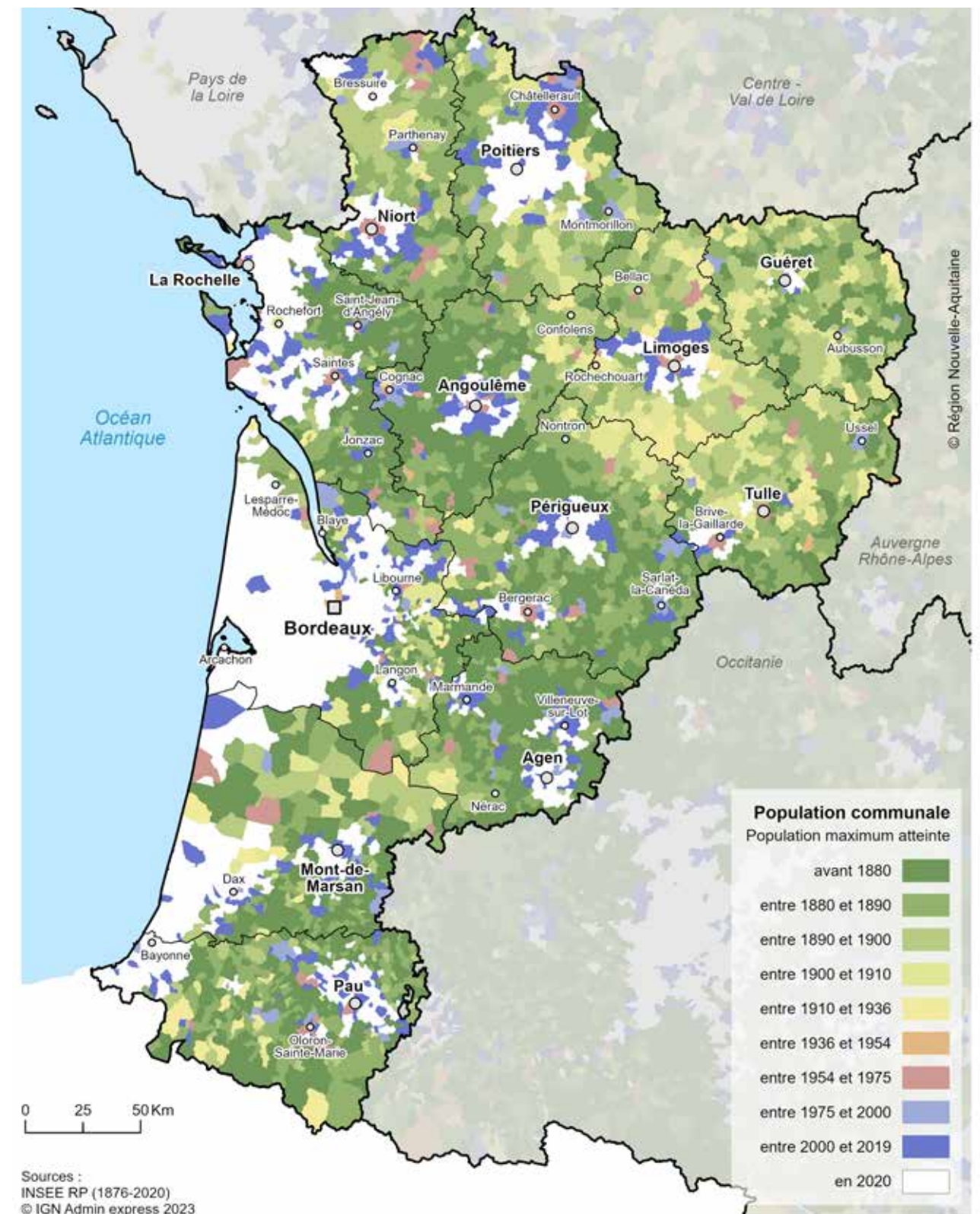
LES COMMUNES EN BLEU PLUS FONCÉ ont atteint leur maximum entre 2000 et 2019. On en observe dans de nombreux espaces péri-urbains d'Île-de-France ou de certaines villes, de différentes tailles. En Nouvelle-Aquitaine, on les observe notamment autour d'Angoulême, Limoges, Châtelleraut, Périgueux ou Niort. On repère enfin un autre ensemble de communes, au cœur de très nombreuses villes, dont le maximum de population a été atteint entre 1954 et 1975. En Nouvelle-

Aquitaine, on les trouve notamment au cœur d'Angoulême, Bergerac, Bordeaux, Châtelleraut, Cognac, la Rochelle, Limoges, Niort, Saintes...

Au final, ces cartes donnent à voir la cristallisation de processus historiques qui se sont succédés dans le temps long : exode rural et croissance urbaine, périurbanisation, littoralisation, décroissance du cœur de certaines villes et de certaines communes en périphérie des villes.

IL CONVIENT CEPENDANT de ne pas se tromper dans l'interprétation : nous l'avons dit, certaines communes dont le maximum de population a été atteint au XIX^e siècle ou au début du XX^e, ou à une autre date, ont pu voir depuis leur population augmenter de nouveau, même si elles n'ont pas dépassé leur maximum historique. Ce sont ces mouvements plus récents que nous allons maintenant analyser, en distinguant ce qui relève des mouvements migratoires et de l'accroissement naturel.

ANNÉE D'ATTEINTE DE LA POPULATION MAXIMALE PAR COMMUNE



LA NOUVELLE-AQUITAINE DU XXI^e SIÈCLE : UNE RÉGION ATTRACTIVE ?

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES TERRITOIRES est la somme de deux composantes : le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, et le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties (en infranational comme à l'international). Quand la population d'un territoire augmente, il ne faut donc pas en déduire trop rapidement que cela s'explique par une attractivité plus forte : cela peut résulter du jeu des naissances et des décès, plus que des entrées et des sorties. Inversement, un territoire dont la population baisse peut être considéré comme attractif, si la baisse s'explique par un solde naturel négatif qui fait plus que compenser un solde migratoire pourtant positif. On comprend dès lors l'intérêt d'analyser finement l'évolution des soldes naturels et des soldes migratoires des territoires. C'est

ce que nous proposons dans ce chapitre, en nous appuyant sur les données des recensements successifs de la population, depuis le début des années 2000. On découvre alors que la géographie des soldes naturels est très différente de celle des soldes migratoires, ce qui nous a conduit à produire une analyse croisée des deux soldes.

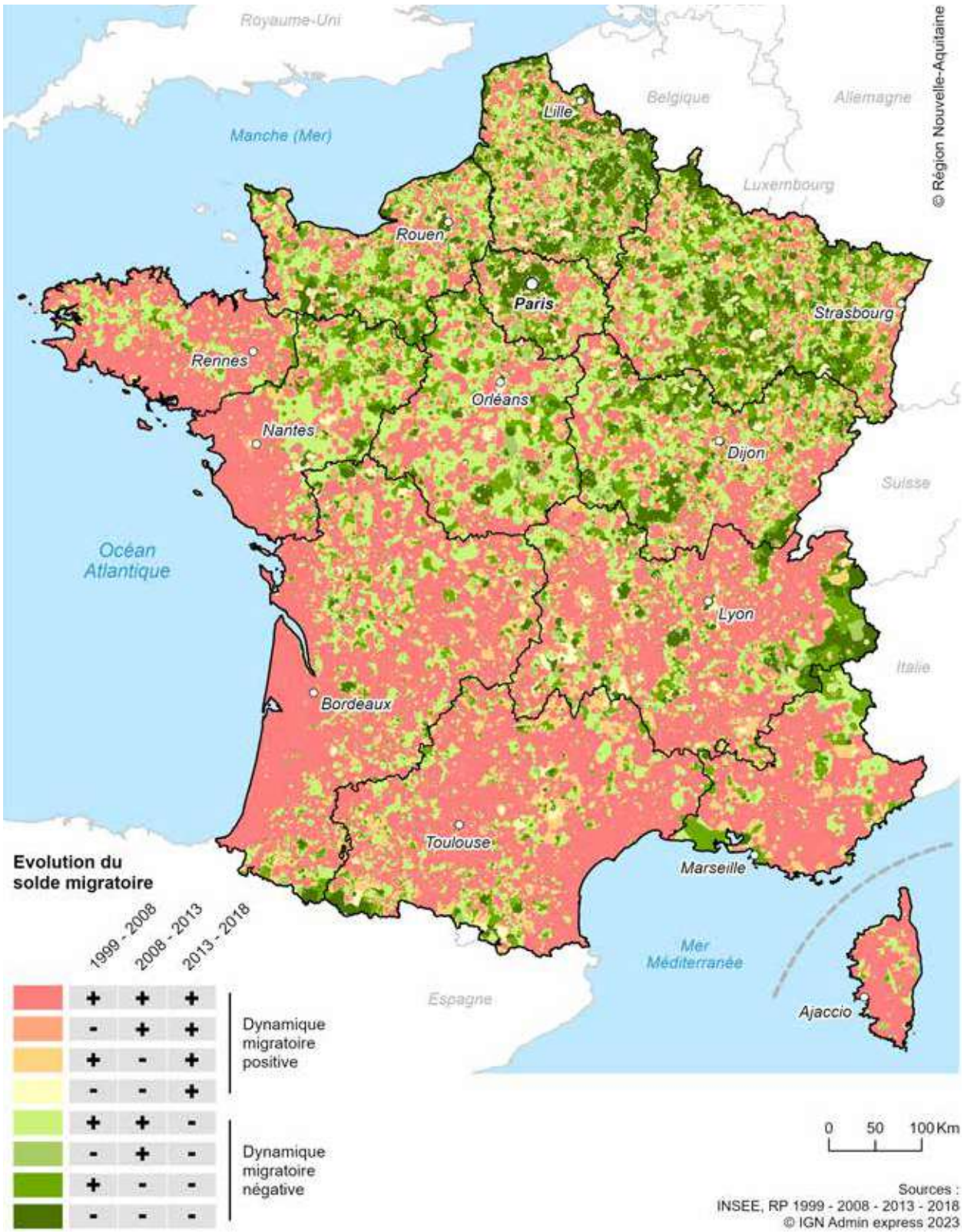
A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, on constate que de nombreux territoires se caractérisent par un solde migratoire positif, signe d'une attractivité résidentielle importante, mais aussi par un solde naturel négatif, signe d'une population relativement âgée. Cette tendance globale masque cependant une certaine hétérogénéité, que les cartes des pages suivantes permettent de révéler.

L'ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES

ENTRE LES DEUX RECENSEMENTS DE 2013 ET DE 2018, à l'échelle des communes, les soldes migratoires annuels varient entre -25 293 habitants pour Paris et +2 232 pour Nantes. En Nouvelle-Aquitaine, ils varient entre -982 pour Limoges et +1 460 pour Bordeaux. Rapporté à la population, pour le sous-ensemble des communes néo-aquitaines de plus de 1 000 habitants, il varie entre -2,2 % par an pour Nuaillé d'Aunis, en Charente-Maritime, et +5,0 % par an pour Soulac-sur-Mer, en Gironde.

Pour visualiser sur une plus longue période les soldes migratoires et leur évolution à l'échelle des communes de France hexagonale, nous avons construit une carte à partir des valeurs observées lors de quatre recensements, et donc sur trois sous-périodes : 1999-2008, 2008-2013 et 2013-2018. Sur cette base, nous avons construit une typologie qui oppose d'un côté les communes qui ont systématiquement connu des soldes positifs, à celles, de l'autre côté, qui n'ont connu que des soldes négatifs, en passant par toutes les catégories intermédiaires, soit huit classes au total.

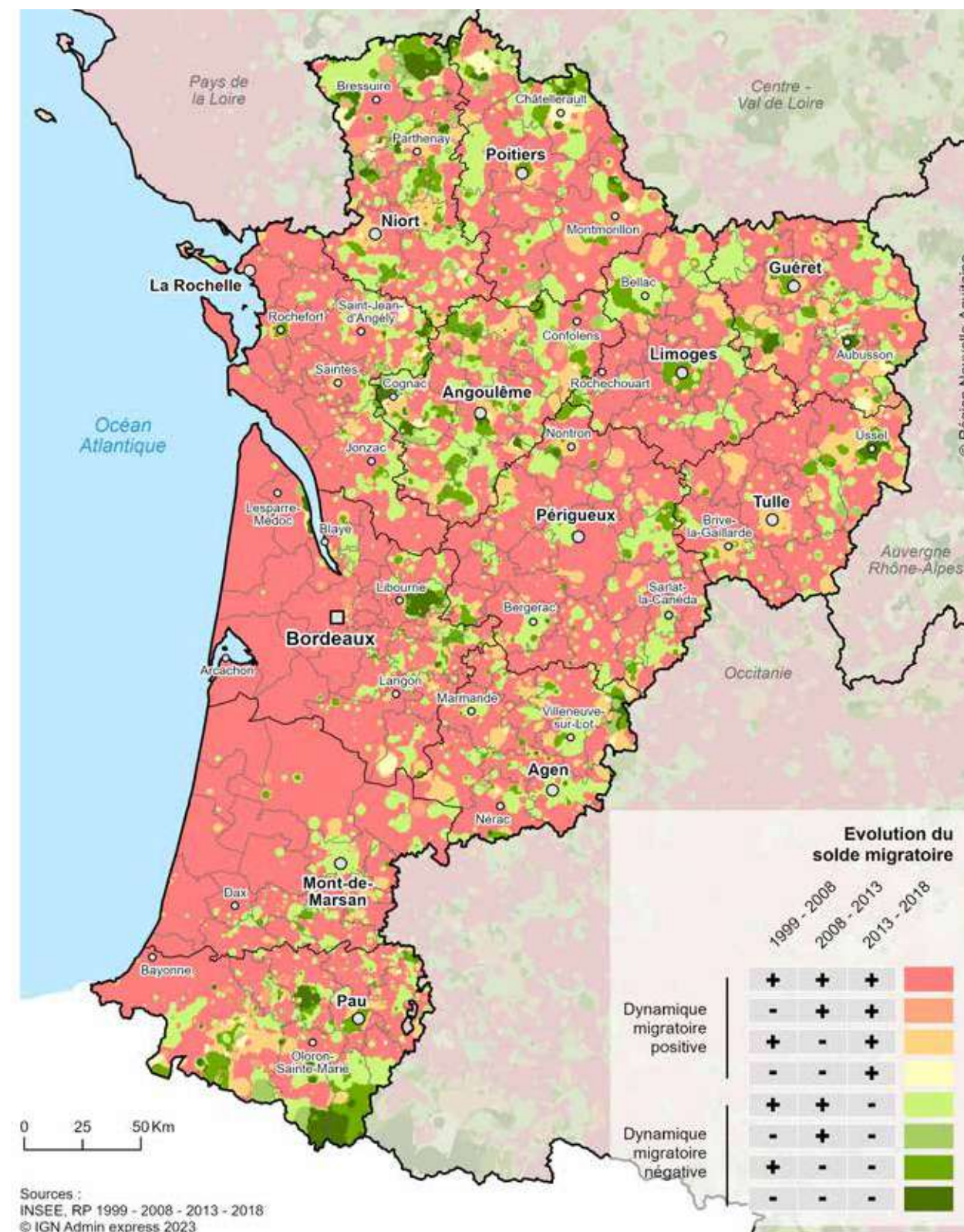
ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES



LA CARTE DE FRANCE hexagonale fait très clairement apparaître la dynamique positive, sur toute la période, d'une très grande partie des communes du sud de la France, en dessous d'une ligne qui passe par Moulins et Poitiers, ensemble auquel il convient d'ajouter la Bretagne, la région nantaise et la Vendée.

LE ZOOM SUR LA NOUVELLE-AQUITAINE montre que c'est une très grande partie de la région qui bénéficie d'un solde migratoire positif, avec cependant des évolutions plus contrastées sur une partie centrale allant des Deux-Sèvres au Lot-et-Garonne, en passant par la Charente et le nord-est de la Gironde.

ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES



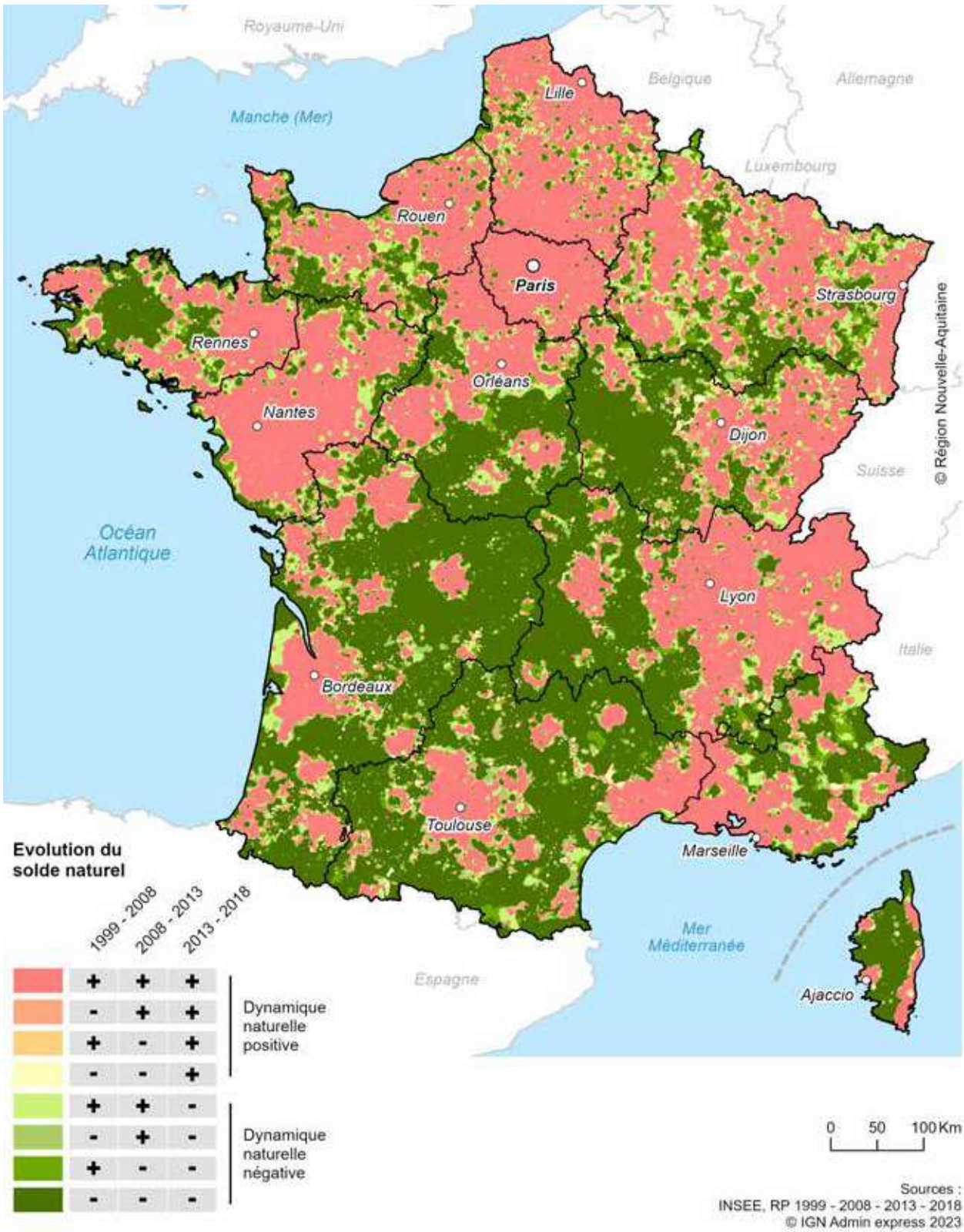
L'ÉVOLUTION DES SOLDES NATURELS

ENTRE LES RECENSEMENTS DE 2013 ET 2018, à l'échelle des communes, le solde naturel varie en moyenne par an de +14 489 pour Paris à -406 pour Les Sables d'Olonne. En Nouvelle-Aquitaine, il varie de +1 228 pour Bordeaux à -245 pour Biarritz.

Pour visualiser sur une plus longue période les soldes naturels, nous avons construit une typologie suivant la même méthodologie que pour les soldes migratoires, avec huit catégories de communes, allant de celles aux soldes toujours négatifs, à celles aux soldes toujours positifs.

LA CARTE À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE HEXAGONALE fait de nouveau très clairement ressortir l'existence de dynamiques macro-territoriales, avec un solde naturel négatif d'une vaste partie centrale du pays, de tout un ensemble de territoires du sud de la France, ainsi que de zones au cœur de la Bretagne, en Normandie ou en Grand Est. Une bande étroite ressort également sur une large partie du littoral.

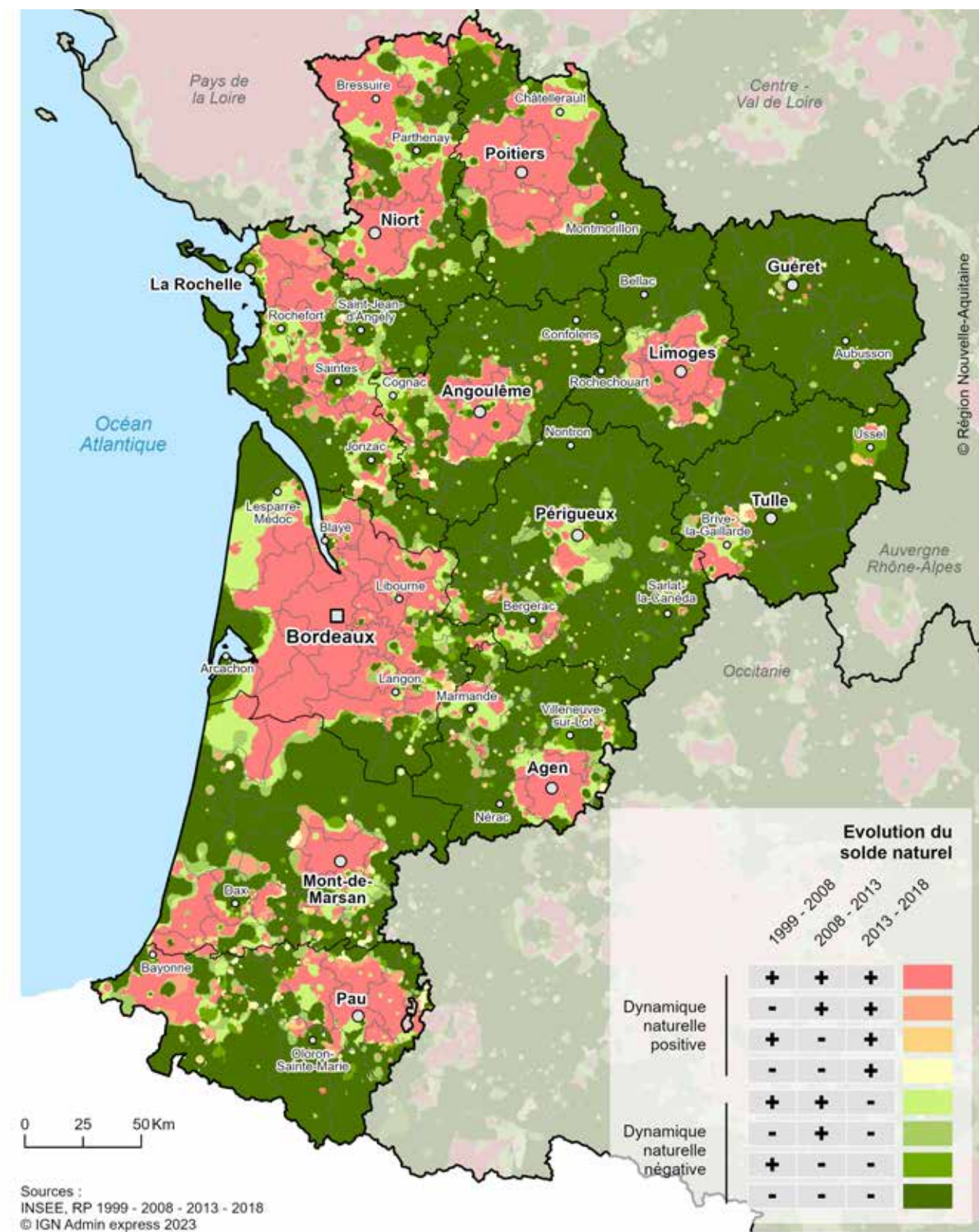
ÉVOLUTION DES SOLDES NATURELS



LE ZOOM EN NOUVELLE-AQUITAINE
montre que c'est la région dans son ensemble qui est concernée par une dynamique négative du solde naturel, à l'exception notable des plus grandes villes et de leur hinterland.

C'est la géographie par âge de la population qui apparaît finalement, les territoires qui ressortent positivement étant ceux accueillant plus de personnes en âge d'avoir des enfants et/ou moins de personnes âgées. Une géographie très différente de celle des soldes migratoires, ce qui incite à croiser les deux indicateurs.

ÉVOLUTION DES SOLDES NATURELS



SOLDES NATURELS ET SOLDES MIGRATOIRES:
UN CROISEMENT

NOUS PROPOSONS MAINTENANT DE CROISER LES DONNÉES sur les soldes naturels et sur les soldes migratoires, qui se révèlent faiblement corrélés. On voit dès lors émerger des territoires qui combinent des soldes tous positifs, d'autres tous négatifs, et d'autres encore un solde positif et l'autre négatif.

Pour construire cette nouvelle carte, nous avons mobilisé les données du recensement millésime 2019, qui couvre la période 2016-2020. Sur cette base, nous avons construit une carte bivariable, qui croise les valeurs de ces deux indicateurs, représentée sur les deux cartes des pages suivantes.

Dans les tons gris, ressortent les territoires qui combinent solde migratoire et solde naturel négatifs, au total relativement peu nombreux. Ils sont notamment présents au centre du pays, dans l'Est, en Normandie, au centre de la Bretagne et sur certains territoires de montagne.

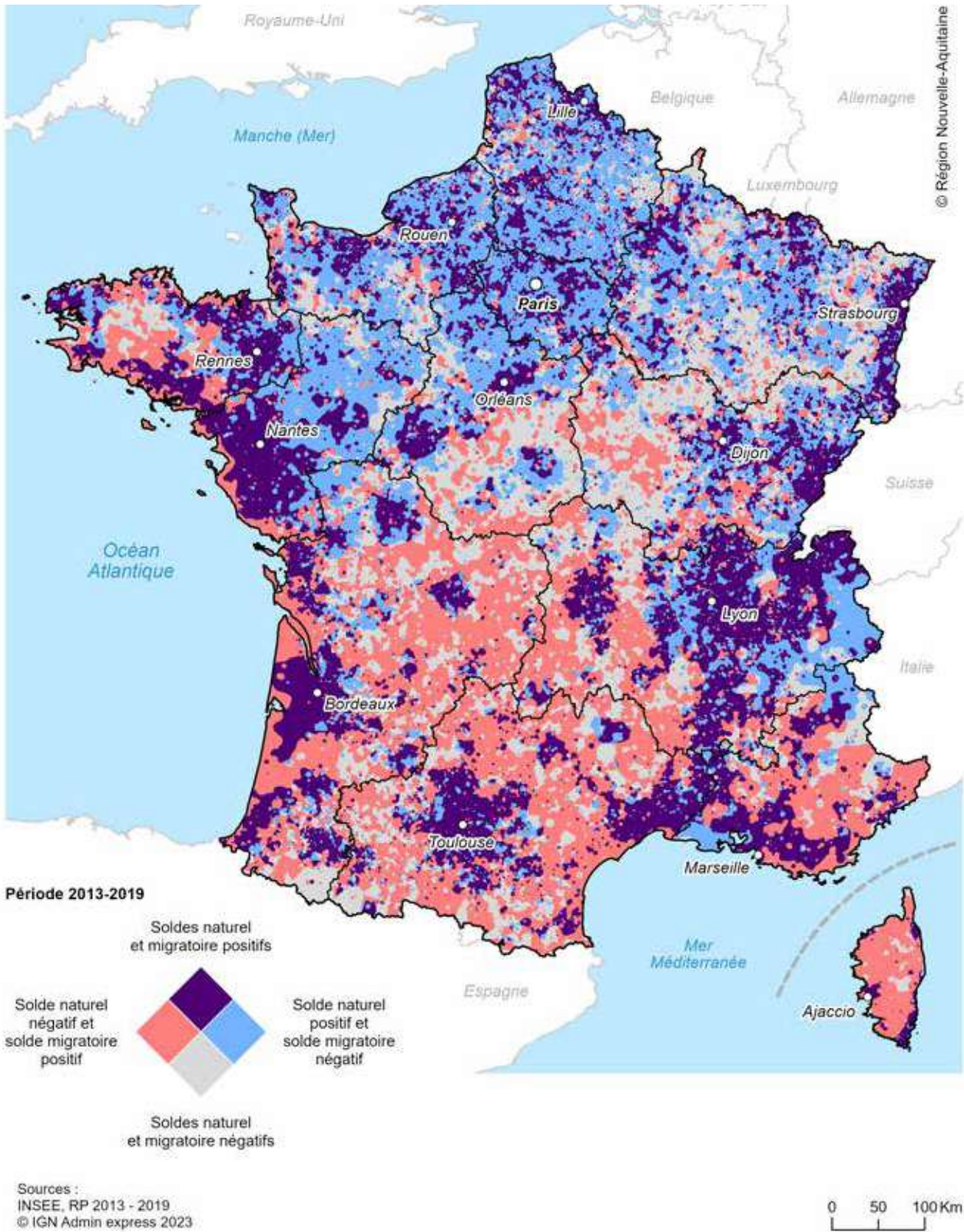
Dans les tons violets, on trouve à l'inverse les territoires qui présentent des soldes naturels et migratoires tous positifs. Ils sont plus présents dans les parties ouest et sud-est du pays, au sein et à proximité de certaines grandes villes, le long du couloir rhodanien, sur certains territoires frontaliers de la Suisse ou de l'Allemagne.

On trouve ensuite des territoires qui allient soldes naturels négatifs et soldes migratoires positifs, dans les tons roses-orangers. Ils sont massivement présents dans un grand quart sud-ouest de la France, en Bretagne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A noter que de nombreux territoires du centre de la France relèvent de cette catégorie, qui signale une certaine attractivité, même si l'évolution globale de leur population peut être négative, dès lors que les soldes naturels négatifs excèdent en valeur absolue les soldes migratoires positifs.

La dernière catégorie correspond aux territoires dont le solde naturel est positif et le solde migratoire est négatif. Ils sont très présents dans toute la moitié nord de la France, et sur certains territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes proches de la Suisse.

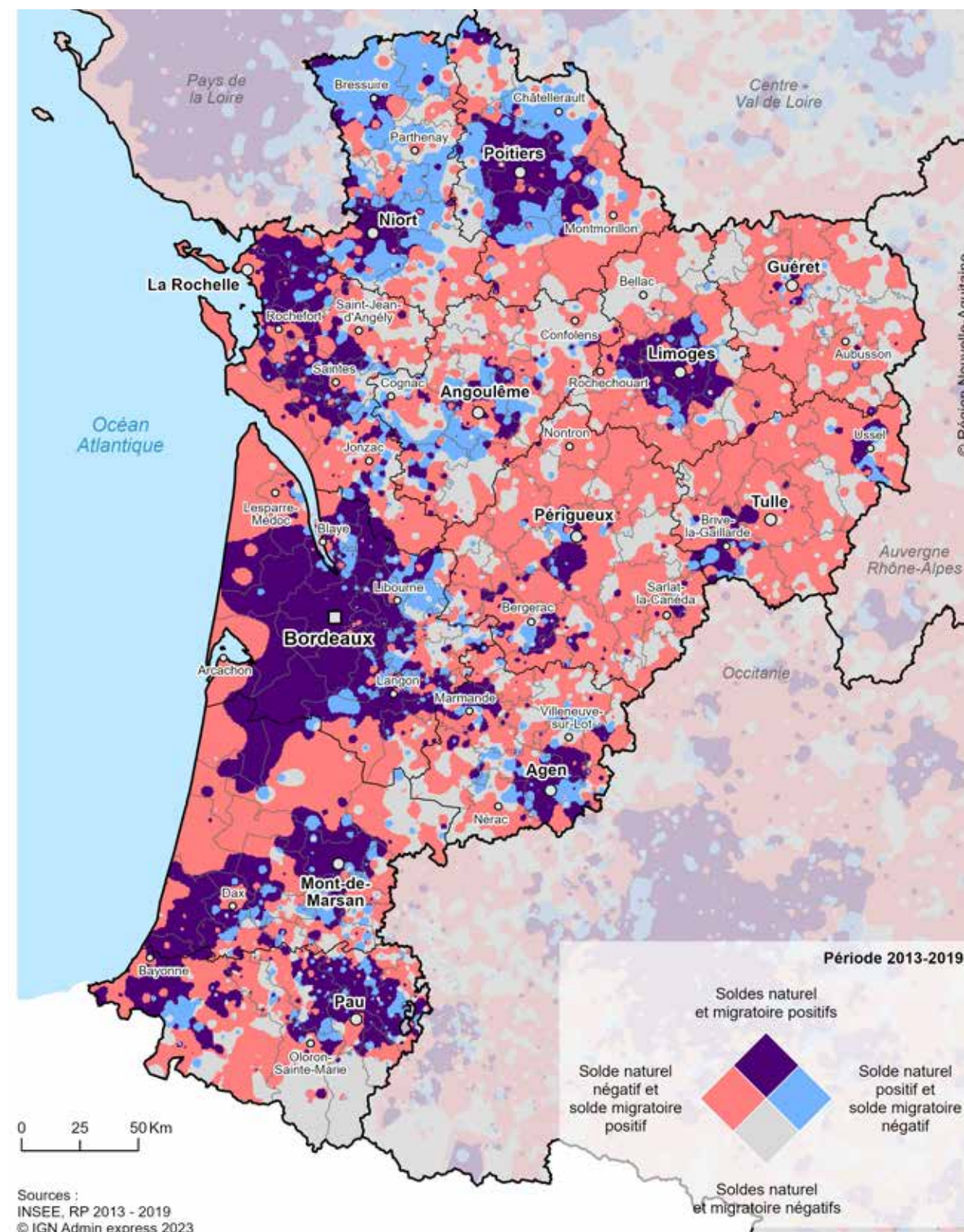
SOLDES NATURELS ET SOLDES MIGRATOIRES



LA NOUVELLE-AQUITAINE se caractérise par une surreprésentation de territoires combinant soldes naturels négatifs et soldes migratoires positifs, signe d'un territoire attractif, mais caractérisé par un vieillissement plus marqué de sa population.

On y trouve également de nombreux territoires urbains qui conjuguent soldes naturels et migratoires positifs : la métropole bordelaise, La Rochelle, Limoges, Niort, Pau, Poitiers... Dans le nord de la Région, ressortent enfin des territoires à soldes naturels positifs et soldes migratoires négatifs, dans la Vienne, les Deux-Sèvres et une partie de la Charente.

SOLDES NATURELS ET SOLDES MIGRATOIRES



COMBIEN D'URBAINS, COMBIEN DE RURAUX ?

COMBIEN PÈSENT LES TERRITOIRES RURAUX dans l'ensemble de la population, dans l'ensemble de l'emploi, dans tel ou tel secteur d'activité, dans le nombre de chômeurs, ou pour toute autre variable d'intérêt ? Quelles sont les dynamiques comparées du rural et de l'urbain, du point de vue économique, social ou environnemental ? Observe-t-on des différences significatives entre ces deux catégories ou au sein de chacune d'elle ?

Nous allons répondre à certaines de ces questions dans ce chapitre et d'autres à suivre, mais cela suppose au préalable de répondre à une autre question : qu'est-ce qu'un territoire rural ? Depuis quelques années, une définition s'est imposée, qui consiste à définir le rural à partir de la grille communale de densité : une commune dite urbaine est une commune très dense ou de densité intermédiaire, une commune rurale est une commune peu dense, sachant que la densité mesure le point auquel la population est concentrée ou non sur une portion réduite d'espace. Plus récemment encore, une typologie plus fine a été proposée, elle distingue 4 types de communes urbaines et 3 types de communes rurales en fonction du degré de densité communale.

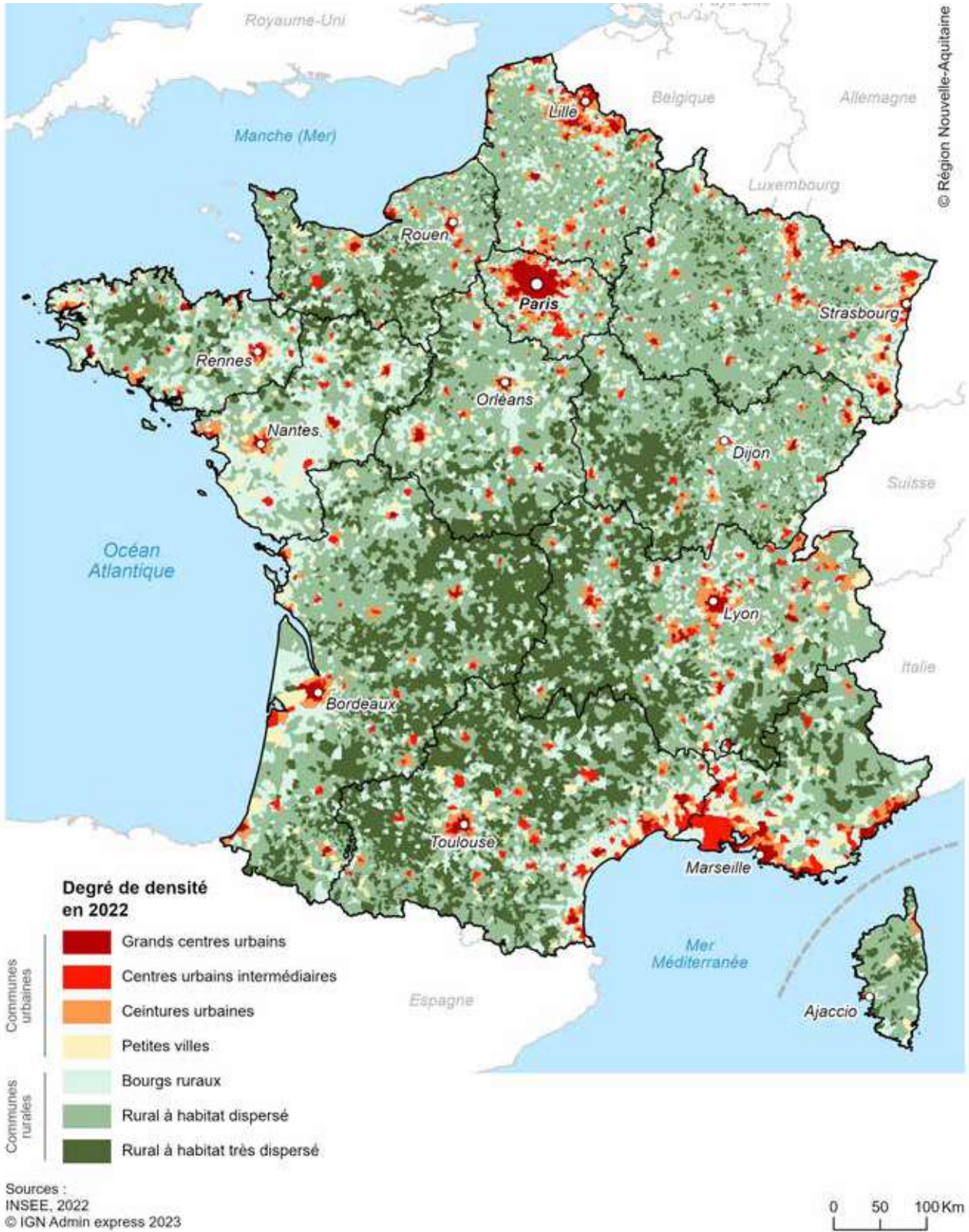
LES CARTES DES PAGES SUIVANTES permettent de visualiser la répartition des 7 types de communes en France hexagonale puis en Nouvelle-Aquitaine. Le tableau ci-dessous permet en complément de mesurer leur poids en nombre de communes et en nombre d'habitants pour la Nouvelle-Aquitaine.

LA NOUVELLE-AQUITAINE compte un peu plus de 6 millions d'habitants au recensement 2019, ils résident pour moitié dans des communes urbaines (49 % exactement) et pour moitié dans des communes rurales (51 %). Il s'agit d'une région très rurale : France entière, 67 % de la population réside dans des communes urbaines, 33 % dans des communes rurales. C'est la 3^e région la plus rurale de France, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (55 % de ruraux) et la Bretagne (54 %), et loin devant l'Île-de-France (5 %) et Provence-Alpes Côte d'Azur (15 %).

LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ À 7 NIVEAUX

		Nombre		Habitants	
		de communes		Nombre	%
Urbain	Grands centres urbains	34		1 334 333	22 %
	Centres urbains intermédiaires	30		634 234	11 %
	Petites villes	102		434 927	7 %
	Ceintures urbaines	119		549 649	9 %
Rural	Bourgs ruraux	422		1 063 394	18 %
	Rural à habitat dispersé	2 053		1 542 612	26 %
	Rural à habitat très dispersé	1 549		451 140	8 %
Nouvelle-Aquitaine		4 309		6 010 289	100 %

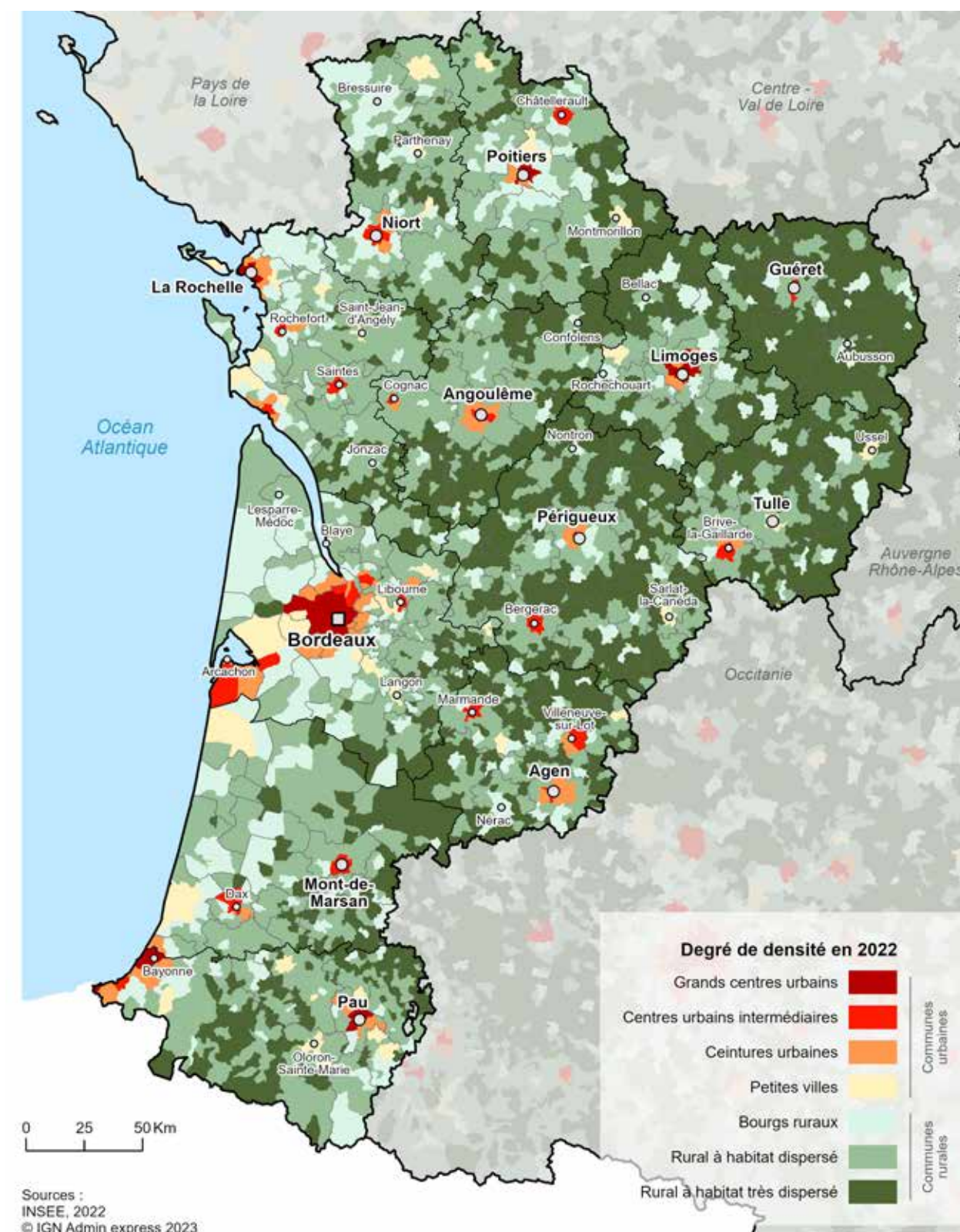
COMMUNES URBAINES ET COMMUNES RURALES



LES DISTINCTIONS ENTRE RURAL ET URBAIN SONT IMPORTANTES : d'abord parce qu'elles ont tendance à structurer le débat public, il convient donc de mesurer leur pouvoir explicatif, dont on verra dans d'autres chapitres qu'il est très variable selon les sujets étudiés. Ces premières définitions n'épuisent cependant pas le sujet : on peut en effet vouloir mieux rendre compte de la diversité des mondes ruraux et des mondes urbains, qui sont eux-mêmes hétérogènes.

Par exemple, une commune rurale du plateau de Millevaches, une autre de la façade littorale, une troisième localisée dans les Pyrénées et une quatrième à proximité d'une grande ville partagent certes un même niveau de densité, mais elles diffèrent sur bien d'autres aspects.

COMMUNES URBAINES ET COMMUNES RURALES



OÙ SONT LES « JEUNES », OÙ SONT LES « VIEUX » ?

NOUS PROPOSONS de nous intéresser à la répartition géographique des habitants en fonction de leur âge, en distinguant la catégorie dite des « jeunes », dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans, celle dite des « vieux », de 60 ans ou plus et celle des « adultes », âgés de 30 à 59 ans. Pour chaque intercommunalité de France hexagonale, en plus de la proportion de « jeunes » ou de « vieux » dans la population, nous calculons d'une part un indice de jeunesse, rapport entre la proportion de jeunes et la proportion d'adultes du territoire, et un indice de vieillesse, rapport entre la proportion de 60 ans et plus et cette même proportion d'adultes.

Sur cette base, nous avons produit plusieurs cartes : les premières représentent les indices pour l'ensemble de la France hexagonale puis pour le sous-ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Nous construisons ensuite une carte plus complexe, qui croise les deux indicateurs, qui sont partiellement corrélés négativement : un nombre relativement important de territoires présentent en effet des valeurs élevées pour un indicateur et faible pour l'autre. Cette corrélation n'est cependant que partielle, car on observe également des territoires qui présentent des valeurs faibles pour les deux indicateurs, et d'autres, les plus rares, des valeurs élevées pour l'indice de vieillesse comme pour l'indice de jeunesse.

LA GÉOGRAPHIE DES « JEUNES »

EN MOYENNE, en France hexagonale, la part des « jeunes » dans la population est de 14 %. En Nouvelle-Aquitaine, elle est un point inférieure, à 13 %. Quand on rapporte ces valeurs à la proportion d'adultes, pour calculer l'indice de jeunesse, on obtient une valeur de 45 % en France hexagonale et de 42 % en Nouvelle-Aquitaine : il y a en moyenne, sur chaque territoire, un peu moins d'un jeune pour deux adultes en France et dans la région (il y en aurait exactement un pour deux si l'indice valait 50 %).

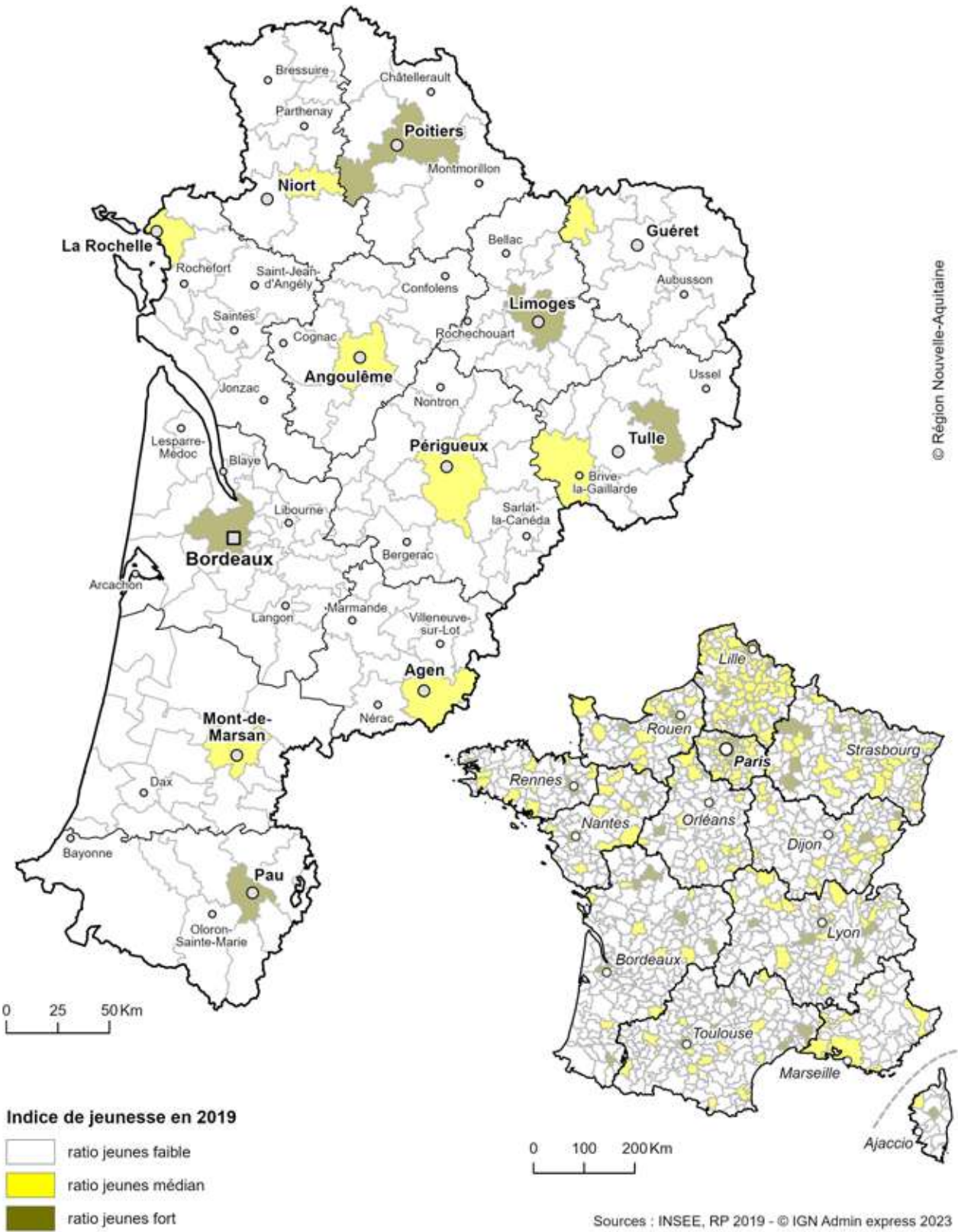
Les différences régionales sont relativement faibles : l'indice de jeunesse est certes sensiblement plus faible en Corse (37 %), mais pour les autres régions, il varie de quelques points entre la Nouvelle-Aquitaine (42 %) et l'Île-de-France (49 %). Les chiffres varient beaucoup plus fortement à l'échelle des intercommunalités : la proportion de « jeunes » passe de 9 % à 25 % selon les territoires, en France hexagonale comme en Nouvelle-Aquitaine. Les indices de jeunesse passant quant à eux de 25 % à 120 % en France hexagonale et de 25 % à 72 % en Nouvelle-Aquitaine.

On constate que ces différences entre intercommunalités s'expliquent pour une part importante par le degré de ruralité/urbanité des territoires : l'indice de jeunesse est en moyenne de 50 % dans les intercommunalités à dominante urbaine, contre 36 % dans les intercommunalités à dominante rurale.

Ceci peut s'expliquer notamment par la géographie du système d'enseignement, notamment supérieur, qui conduit une proportion importante de jeunes vers les villes universitaires, où ils peuvent de plus occuper leur premier emploi.

C'est donc sans surprise que l'on constate que les quatre intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine où l'indice de jeunesse est le plus fort sont Grand Poitiers (72 %), Bordeaux Métropole (63 %) et Limoges Métropole (58 %). C'est ensuite la communauté de communes de Ventadour-Eggletons-Monédières qui apparaît dans le classement, avec un indice « jeunes » de 52 %, ce qui s'explique principalement par la présence, sur ce territoire de 10 000 habitants, d'un pôle de formation reconnu des travaux publics et du Génie Civil. La communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ressort enfin parmi les intercommunalités dont l'indice de jeunesse est fort, pour des raisons similaires aux trois premières, avec un indice de jeunesse de 51 %.

INDICE DE JEUNESSE DE LA POPULATION



LA GÉOGRAPHIE DES « VIEUX »

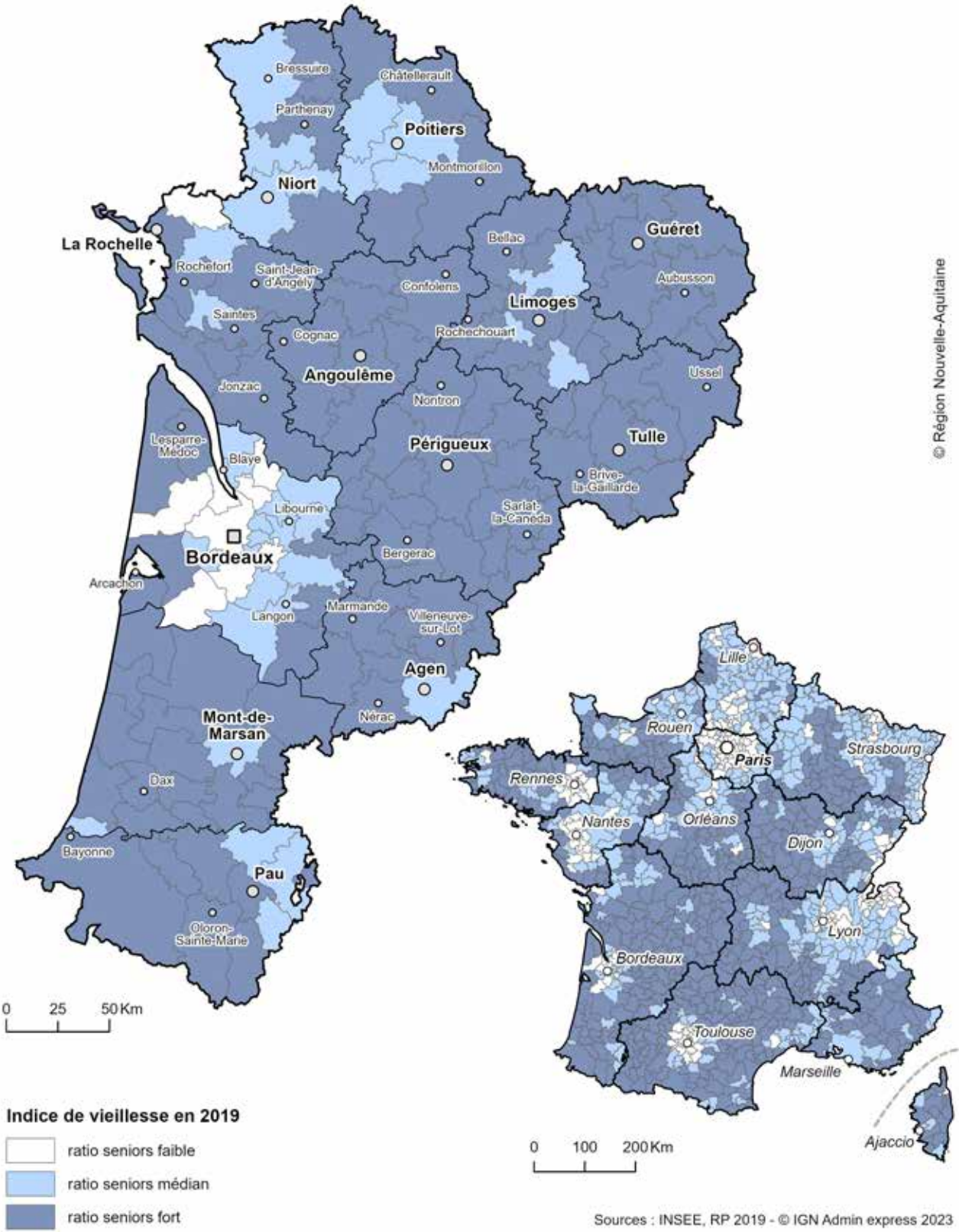
LA PROPORTION DE PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS est, en France hexagonale, de 26 %. Elle est 5 points supérieure en Nouvelle-Aquitaine, pour s'établir à environ 31 %. L'indice de vieillesse est de 67 % en France hexagonale et de 80 % en région. Autrement dit, on observe environ 2 seniors pour 3 adultes à l'échelle du pays, mais plutôt 4 seniors pour 5 adultes en Nouvelle-Aquitaine.

La géographie des « vieux » est sensiblement différente de celle des « jeunes » : alors que pour ces derniers, les différences entre régions sont relativement faibles, elles sont bien plus marquées pour les premiers, avec des indices de vieillesse qui varient entre 49 % pour l'Île-de-France et 80 % pour la Nouvelle-Aquitaine, en passant par 62 % pour les Hauts-de-France. La carte de la page suivante montre bien les différences macro-régionales, avec des valeurs élevées sur toute la partie centrale du pays, sur toute une partie sud et sur certains territoires de l'ouest.

On observe également, comme pour la géographie des « jeunes » cette fois, une influence non négligeable du caractère urbain ou rural des intercommunalités : l'indice de vieillesse est en moyenne de 63 % pour les intercommunalités urbaines, contre 77 % pour les intercommunalités rurales. En Nouvelle-Aquitaine, les proportions respectives sont de 74 % pour l'urbain et 87 % pour le rural.

Dans le détail, les intercommunalités pour lesquelles les indices de vieillesse sont les plus élevés sont pour partie sur le littoral, à commencer par la communauté d'agglomération Royan Atlantique (indice de 156 %), la communauté de communes de l'Île d'Oléron (142 %) ou celle de l'Île de Ré (125 %), mais aussi sur la partie est de la région, avec les communautés de communes de Vézère-Monédières-Millesources (152 %), du pays de Lauzun (134 %) ou du pays Dunois (133 %). Avec potentiellement des processus différents selon les territoires : certains présentent des indices élevés en raison d'une attractivité importante vis-à-vis des plus de 60 ans, d'autres en raison d'une attractivité plus faible vis-à-vis des adultes et/ou des « jeunes ».

INDICE DE VIEILLESSE DE LA POPULATION

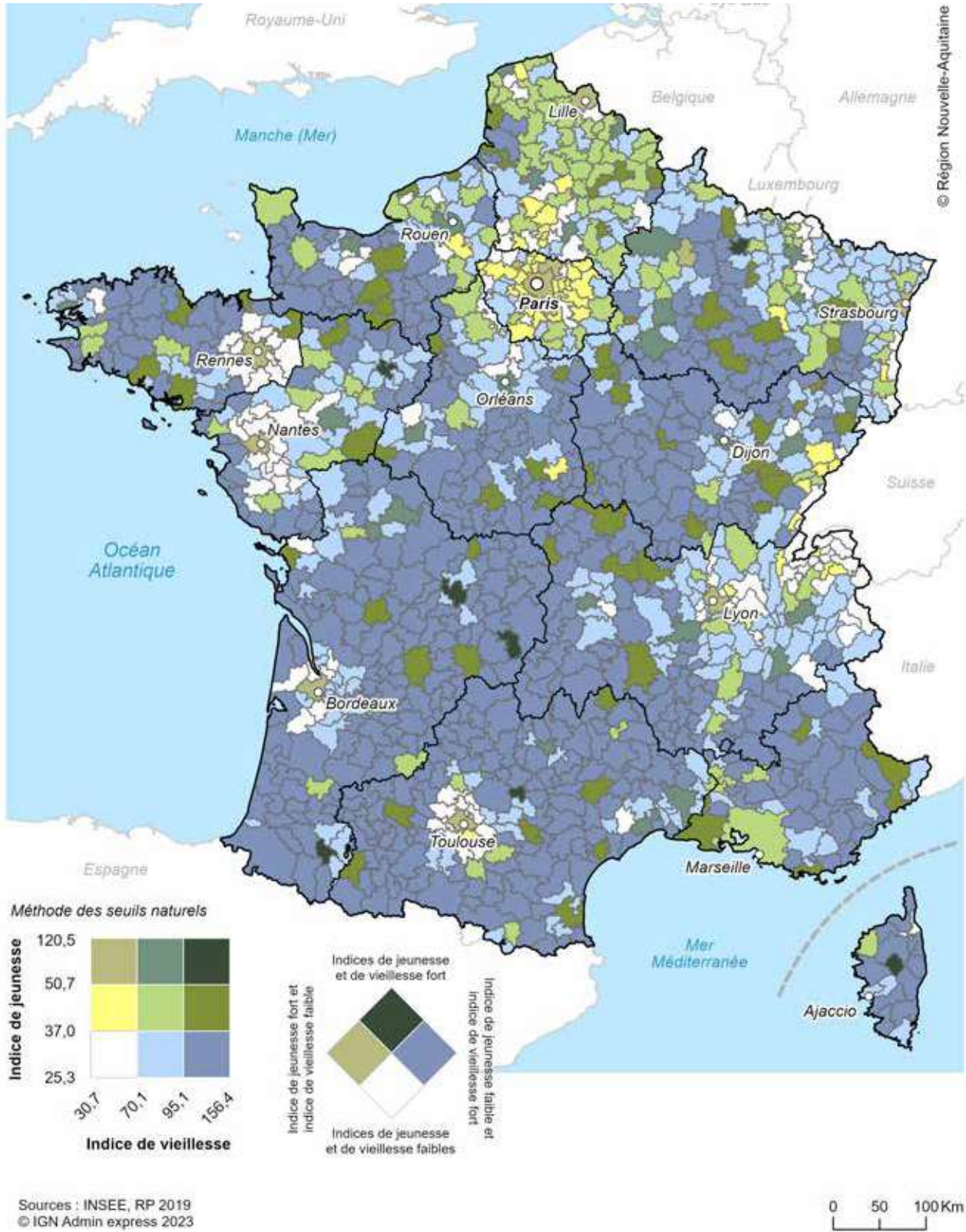


OÙ SONT LES « JEUNES », OÙ SONT LES « VIEUX » : UN CROISEMENT

LES DEUX DERNIÈRES CARTES croisent les deux indices de jeunesse et de vieillesse. Différentes configurations apparaissent. En blanc, des territoires où les deux indices prennent des valeurs faibles : il s'agit d'intercommunalités où dominent la tranche d'âge intermédiaire, des adultes avec éventuellement de jeunes enfants, présentes de manière dominante dans la périphérie des plus grandes villes. D'autres territoires sont dans une situation proche, quand ils combinent un indice de jeunesse faible et un indice de vieillesse médian (territoires en bleu le plus clair) : on les trouve également en périphérie de certaines grandes villes, autour de Bordeaux, Limoges, Niort, Pau et Poitiers en région.

A l'autre extrême de la matrice des couleurs, dans le ton le plus foncé, quelques territoires qui conjuguent indices de jeunesse et de vieillesse élevés. Ils sont au nombre de sept, dont trois en Nouvelle-Aquitaine : la communauté urbaine de Limoges, les communautés d'agglomération de l'Albigeois, de Pau Béarn Pyrénées et du Grand Verdun et les communautés de communes du Centre Corse et de Ventadour-Egletons-Monédières. Ceci peut être le résultat de la combinaison de différents processus : attractivité vis-à-vis des retraités, présence de formations universitaires qui attirent des jeunes, départs d'adultes... A noter que trois de ces territoires voient leur population diminuer entre 2013 et 2019 : la communauté urbaine de Limoges (-0,70 %), la communauté d'agglomération de Verdun (-3,43 %) et la communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières (-1,96 %). Pour la communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées, la population est quasi stable (+0,06 % entre 2013 et 2019).

INDICE DE JEUNESSE ET DE VIEILLESSE : UN CROISEMENT

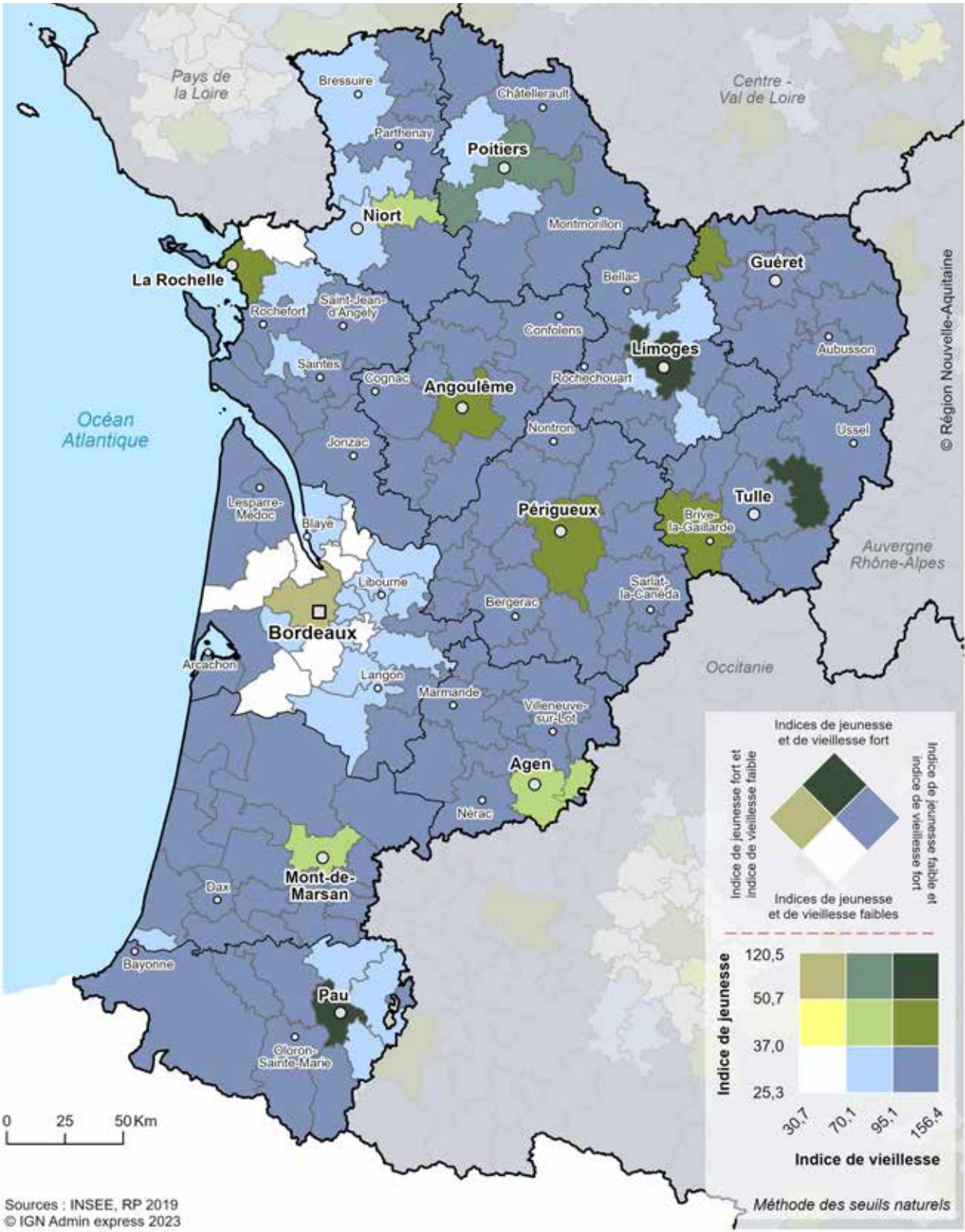


ON TROUVE ENSUITE la catégorie particulièrement nombreuse composée de territoires pour lesquels l'indice de vieillesse est élevé et l'indice de jeunesse est faible, dans l'ouest, le sud et le long de la diagonale des faibles densités. Un grand nombre de territoires néo-aquitains en fait partie.

Une autre catégorie présente les caractéristiques inverses, avec un indice de jeunesse élevé et un indice de vieillesse faible. Seize intercommunalités en font partie, dont Bordeaux, Lyon, Lille, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulouse, ainsi que plusieurs intercommunalités d'Île-de-France (la métropole du Grand Paris, la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France, celle de Cergy-Pontoise...).

On trouve enfin des catégories moins typées, avec par exemple Grand Poitiers qui combine un indice de jeunesse élevé et un indice de vieillesse médian, La Rochelle, Angoulême, Périgueux et Brive-la-Gaillarde qui combinent un indice de vieillesse élevé et un indice de jeunesse médian, ou encore Agen et Mont-de-Marsan avec deux indices de valeur médiane.

INDICE DE JEUNESSE ET DE VIEILLESSE : UN CROISEMENT



ACTIVITÉ PRODUCTIVE ET ACTIVITÉ PRÉSENTIELLE : QUELLES DYNAMIQUES ?

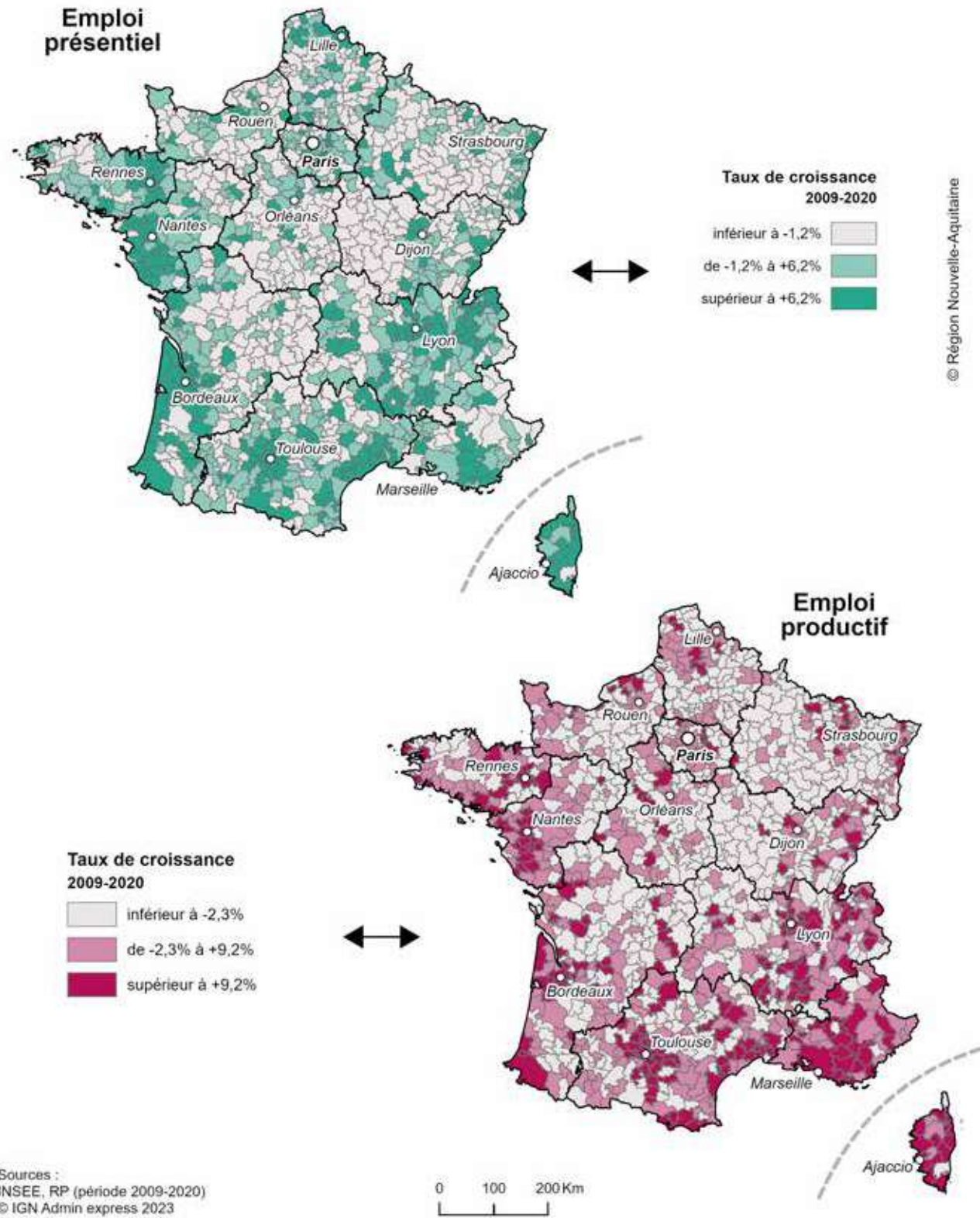
DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, on peut distinguer les activités présentesielles, mises en œuvre localement, tournées vers la satisfaction des besoins des habitants (résidents ou touristes), et les activités productives, majoritairement tournées hors de la zone. Une distinction en quelque sorte entre une économie de proximité et une économie mondialisée, étant entendu que les frontières entre les deux sont parfois difficiles à dessiner.

Nous disposons de données sur l'emploi présentesiel et l'emploi productif, que nous proposons d'analyser sur la période 2009-2020 : quelle est la part de chaque activité ? Quelle est le taux de croissance de l'emploi présentesiel et de l'emploi productif sur la période ? Quelle est la situation de la Nouvelle-Aquitaine et des territoires qui la composent ? Les territoires dynamiques sur le premier type d'activité le sont-ils sur le deuxième type et vice-versa ?

EN 2020, on dénombre 26,4 millions d'emplois en France hexagonale, dont 17,1 millions d'emplois présents soit 65 % de l'ensemble, et 9,3 millions d'emplois productifs soit 35 %. Sur 2009-2020, l'emploi total a augmenté de 2,8 %, un peu plus pour l'emploi productif (3,4 %) que pour l'emploi présentiel (2,8 %).

Les cartes à l'échelle de la France hexagonale laissent deviner l'existence de dynamiques macro-territoriales, ce que confirme l'analyse des chiffres à l'échelle des régions : six d'entre elles bénéficient de dynamiques plus favorables que la moyenne sur les deux activités (la Corse, l'Occitanie, les Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine), alors que cinq pâtissent de dynamiques inférieures à la moyenne sur les deux (les Hauts-de-France, la Normandie, Centre-Val de Loire, Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté). L'Île-de-France et Provence-Alpes Côte d'Azur progressent plus vite que la moyenne sur le productif, mais un peu moins vite sur le présentiel. Dans le détail, on constate cependant une assez forte hétérogénéité au sein de chaque région.

ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES ET ACTIVITÉS PRODUCTIVES

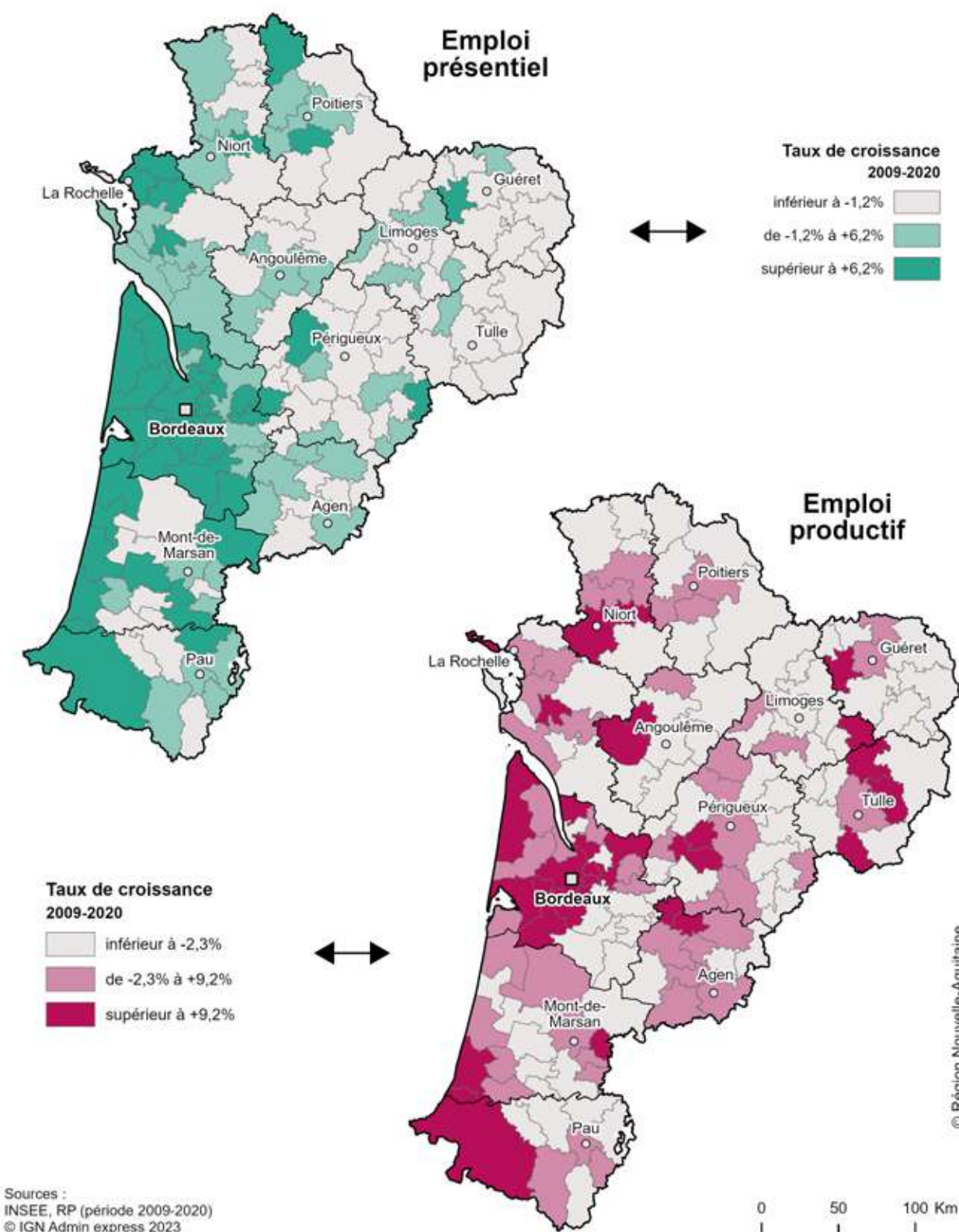


LE POIDS DES ACTIVITÉS

PRÉSENTIELLES ET PRODUCTIVES est proche de la moyenne hexagonale en Nouvelle-Aquitaine : 67 % de l'emploi pour les premières, 33 % pour les secondes. La dynamique des deux activités a été plus soutenue sur la période : +4,7 % de croissance de l'emploi présentiel en région et +4,4 % de croissance côté productif, soit une croissance totale de l'emploi de +4,6 % en Nouvelle-Aquitaine, contre +2,8 % en France hexagonale.

Les cartes à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine montrent que la dynamique de l'emploi présentiel est positive sur toute la partie littorale, beaucoup moins sur la partie est, ce qui n'est pas sans lien, logiquement, avec les dynamiques démographiques respectives de ces espaces. La croissance de l'emploi productif est assez différente, on voit notamment ressortir des agglomérations comme celles de Niort ou de Cognac, ainsi que des territoires plus ruraux de l'ex-Limousin, près de Guéret ou de Tulle.

ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES ET ACTIVITÉS PRODUCTIVES

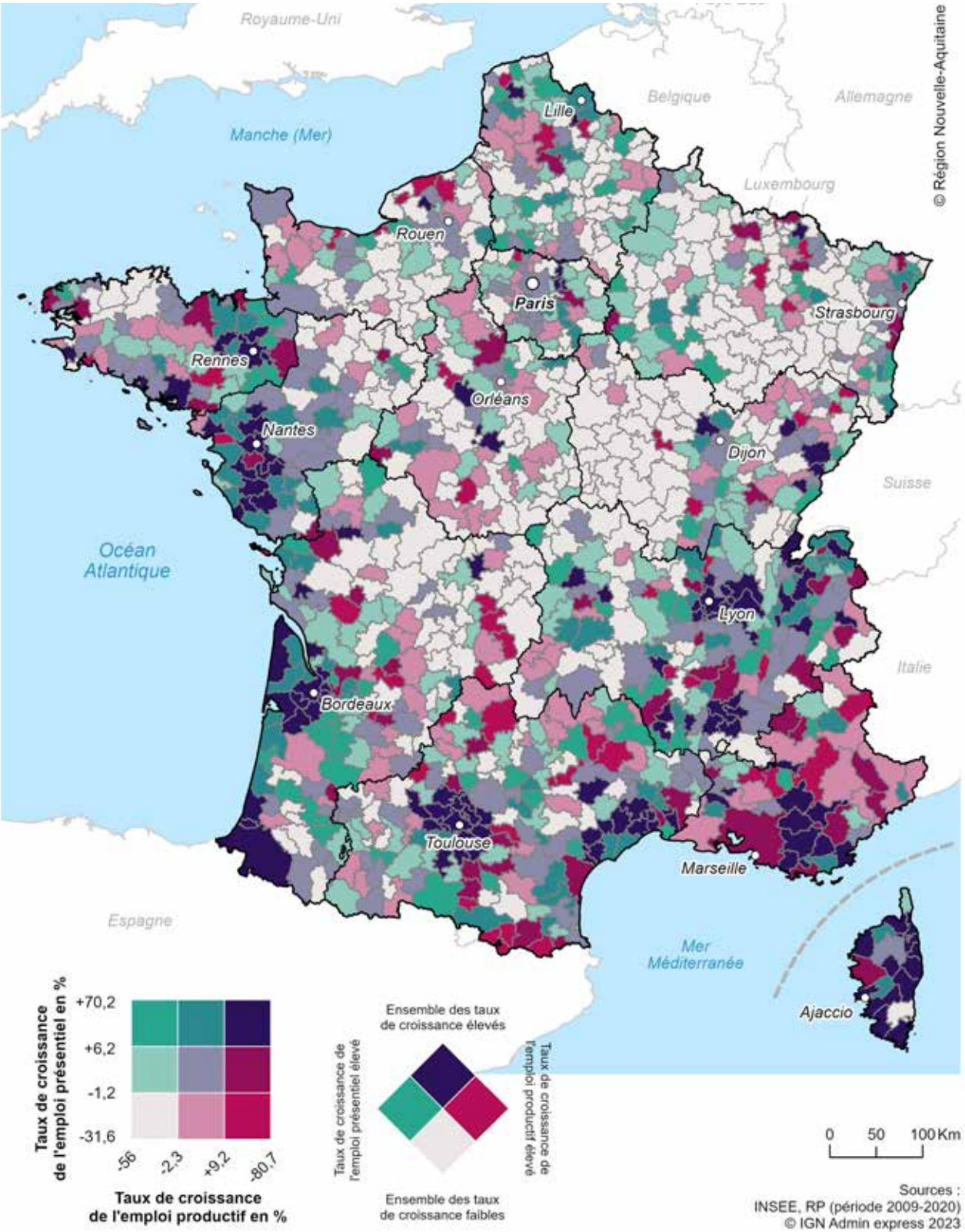


ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES ET ACTIVITÉS PRODUCTIVES :
QUELLES DYNAMIQUES ?

**CROISSANCE DE L'EMPLOI PRÉSENTIEL
ET CROISSANCE DE L'EMPLOI
PRODUCTIF SONT EN PARTIE LIÉES :**

les territoires plus dynamiques sur l'une des deux activités le sont souvent sur l'autre. La relation est cependant loin d'être parfaite. Ceci nous a conduit à définir différentes catégories d'intercommunalités, en fonction des valeurs observées sur les deux indicateurs, à l'échelle de la France hexagonale puis à celle de la Nouvelle-Aquitaine.

Certains territoires présentent des taux de croissance élevés pour le présentiel comme pour le productif, en bleu foncé sur les cartes. On les trouve essentiellement dans les parties Ouest et Sud du pays, conformément à ce que nous avons dit précédemment. En Nouvelle-Aquitaine, sont notamment concernés Bordeaux et certaines intercommunalités en périphérie, le Pays basque, et quelques intercommunalités de plus petite taille.



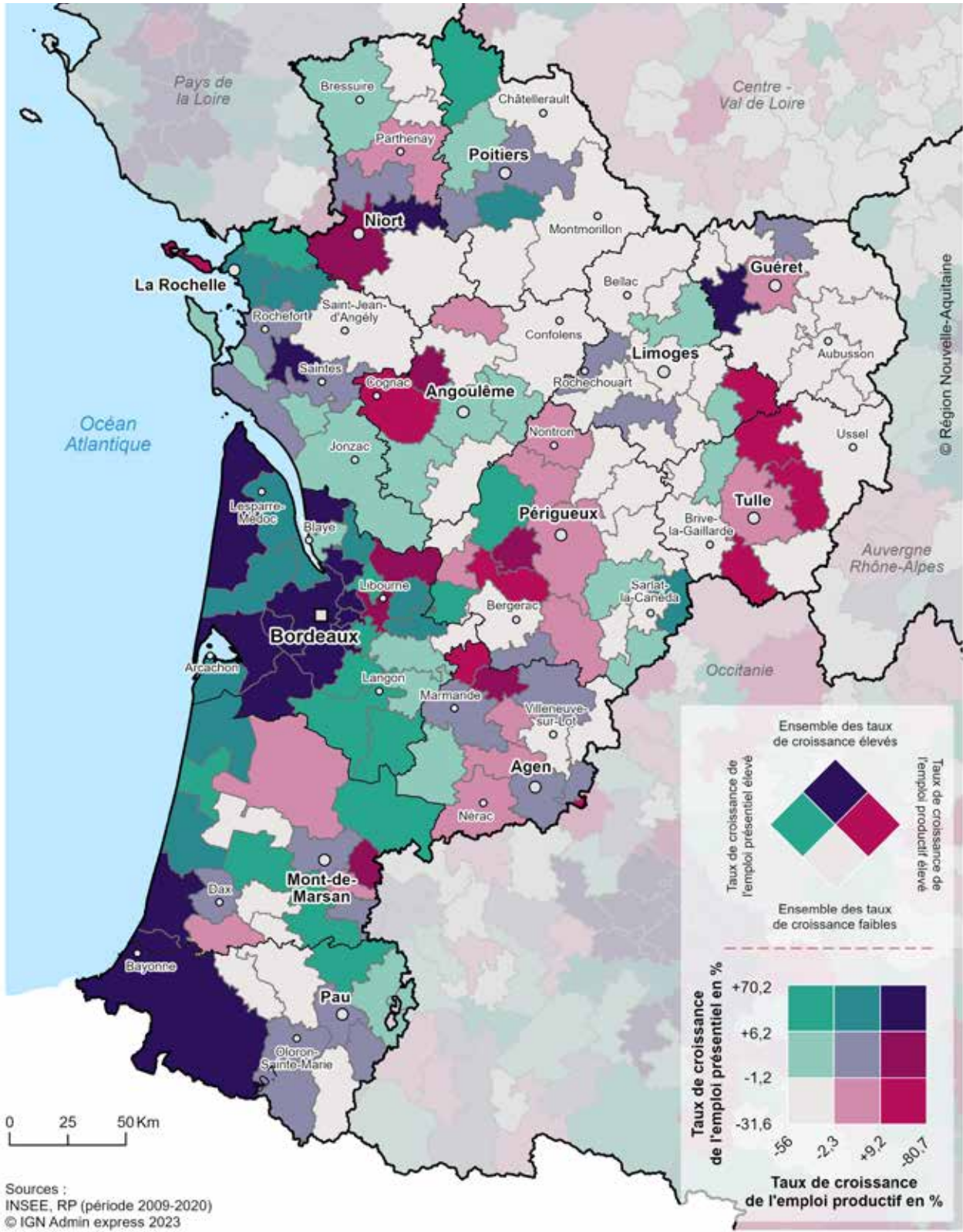
ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES ET ACTIVITÉS PRODUCTIVES :
QUELLES DYNAMIQUES ?

A L'OPPOSÉ, d'autres territoires cumulent faible croissance de l'activité présenteielle et faible croissance de l'activité productive, en blanc sur la carte. Ils se situent notamment le long de la diagonale des faibles densités et, en Nouvelle-Aquitaine, sur la partie est de la région.

Troisième catégorie, des territoires à la dynamique présenteielle forte mais à la dynamique productive faible, répartis de manière plus dispersés en région comme en France.

La quatrième catégorie est dans la situation inverse : forte dynamique productive, faible dynamique présenteielle. On les trouve de manière privilégiée dans l'Ouest et le Sud du pays. Cette catégorie concerne quelques territoires néo-aquitains (la communauté d'agglomération du Grand Cognac, la communauté de communes des Portes de Vassivière ou celle des Portes de Duras...).

En complément, nous proposons dans les deux prochains chapitres de faire un focus sur deux activités que l'on peut ranger dans chacun des deux types d'activité : l'industrie pour le productif et le tourisme pour le présentiel.



QUELLE GÉOGRAPHIE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL ?

COMPTE-TENU DE SON POIDS DANS LES EXPORTATIONS, dans la R&D et les innovations, et de ses effets d'entraînement sur les autres secteurs d'activités, l'industrie est considérée comme un secteur essentiel de l'économie. Au cours des dernières décennies, différents mécanismes (l'évolution de la demande au profit des services, l'automatisation des processus productifs et la robotisation, les stratégies d'externalisation des entreprises industrielles auprès d'entreprises du tertiaire industriel ainsi que l'approfondissement de la mondialisation) ont cependant conduit à une baisse très importante des effectifs de ce secteur. On comptait ainsi en 2020, à l'échelle de la France hexagonale, 3,1 millions de salariés travaillant dans l'industrie, contre 4,1 millions 20 ans plus tôt, soit une baisse de 24 % sur la période 2000-2020.

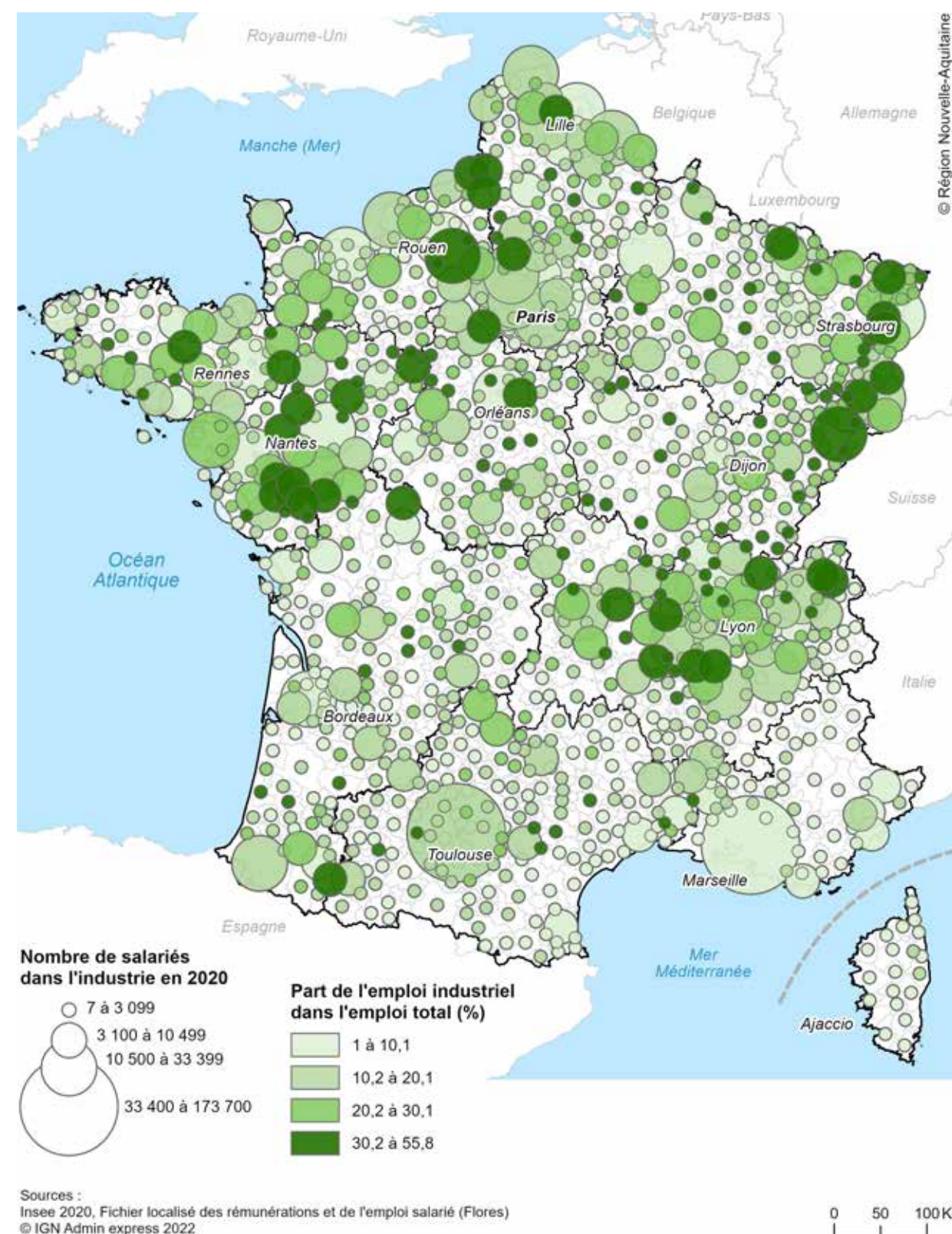
En Nouvelle-Aquitaine, la diminution des effectifs est sensiblement plus faible qu'à l'échelle du pays, passant de 320 000 salariés en 2000 à près de 270 000 en 2020, soit une baisse de 16 %.

Au moment où les questions de relocalisation de l'activité et de réindustrialisation reviennent au cœur des agendas politiques, que peut-on dire de la localisation de l'emploi industriel à l'échelle du pays ? Quelle géographie de l'industrie observe-t-on en Nouvelle-Aquitaine ? L'industrie est-elle plutôt présente dans le rural ou dans l'urbain ?

LA CARTE de la page suivante permet de visualiser la géographie de l'industrie en France hexagonale par intercommunalité. La taille graduée des cercles correspond au nombre d'emplois salariés dans l'industrie tandis que la couleur représente le poids de l'industrie dans l'emploi salarié total : plus la couleur est foncée, plus l'industrie pèse dans l'ensemble de l'emploi. On constate que le Nord et l'Est de la France (Hauts-de-France, Grand Est, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté) demeurent les espaces qui accueillent le plus les emplois industriels. Cependant, au-delà de ces régions industrielles historiques, on observe dans l'ouest de nombreux territoires pourvoyeurs d'emplois industriels et, pour certains, très orientés vers l'industrie (forte spécialisation), en particulier en Bretagne et dans les Pays de la Loire.

La Nouvelle-Aquitaine comprend également de nombreux emplois industriels, le poids de la région dans l'industrie (8,5 %) est légèrement supérieur à son poids dans l'ensemble de l'emploi (8,4 %), même si cet emploi est moins concentré géographiquement que dans d'autres régions. On constate également que le poids de l'industrie dans les territoires y est globalement plus faible (moins de cercles de couleur foncée sur la carte), ce qu'il faut aussi lire en creux : c'est moins en raison d'une moindre présence de l'industrie, que de la présence, plus forte qu'ailleurs, d'autres secteurs d'activité, en lien avec l'économie résidentielle et touristique, comme en Occitanie ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

EMPLOI INDUSTRIEL PAR INTERCOMMUNALITÉ



LA CARTE de la page suivante se focalise sur la géographie de l'industrie néo-aquitaine à l'échelle plus fine des communes.

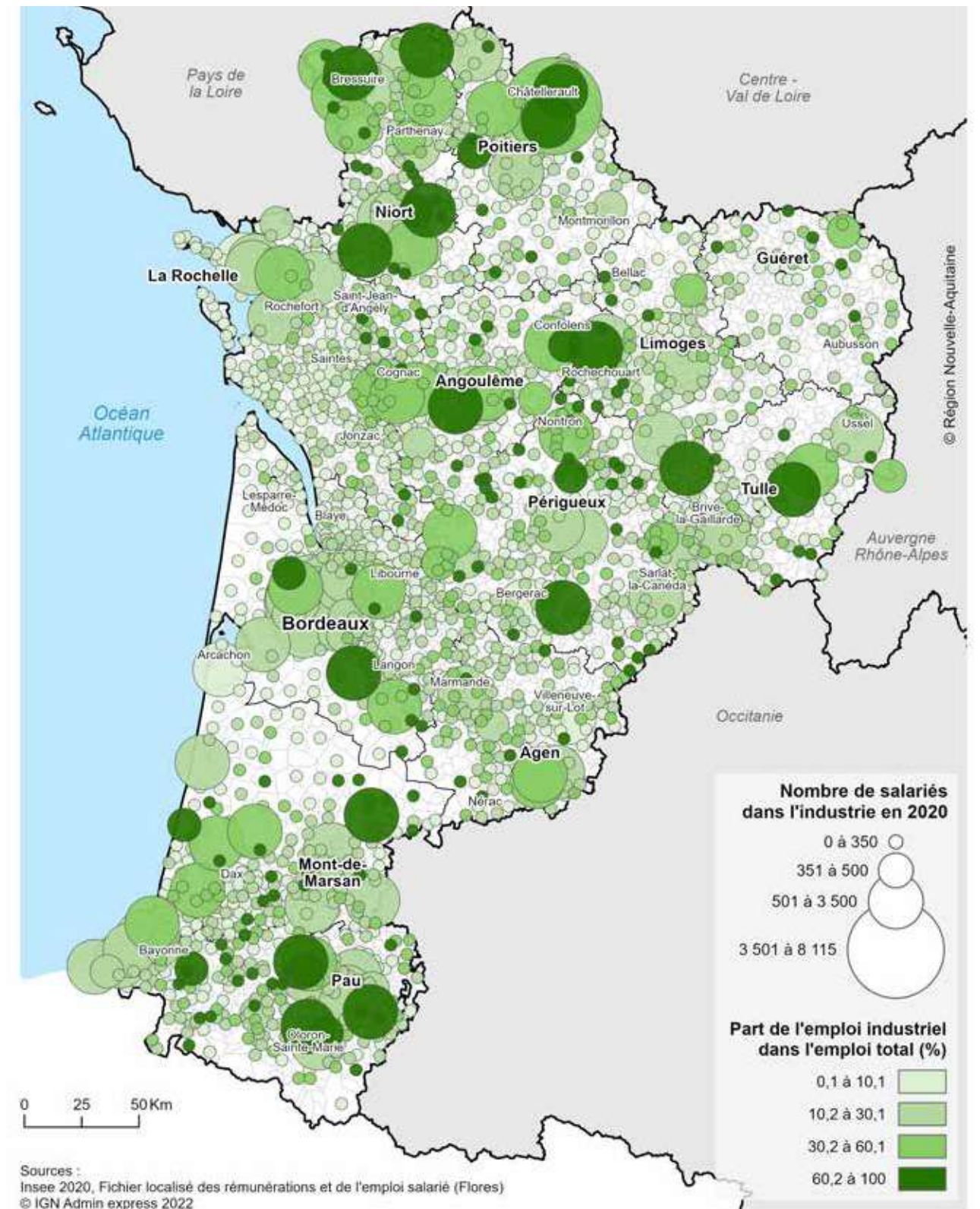
On constate que certains territoires au nord de la région (Châtelleraut, Bressuire, Thouars-Loudun), au centre (Cognac) et au sud (Béarn) cumulent un nombre important d'emplois industriels et une forte spécialisation industrielle de leur tissu économique.

Pour d'autres, notamment sur la métropole de Bordeaux et alentours, ou sur la bande littorale, la spécialisation est moins marquée, en dépit d'un nombre important d'emplois industriels, ce qui s'explique, comme indiqué précédemment, par la présence d'autres types d'emplois.

L'autre résultat important réside dans le caractère rural de la géographie de l'industrie : 32 % de l'emploi industriel est localisé dans des communes rurales à l'échelle de la France hexagonale, proportion qui monte à 47 % en Nouvelle-Aquitaine. Le poids du rural est encore plus marqué pour les établissements industriels : 53 % des établissements industriels de la région sont localisés dans un territoire rural, contre 37 % en France hexagonale.

Ceci résulte de différents facteurs : coût et disponibilité du foncier, accès et fluidité des infrastructures de transport, logique de proximité avec les ressources naturelles (la forêt pour la filière bois par exemple, ou la localisation de l'élevage pour l'industrie agroalimentaire), compétences accumulées dans le temps long...

EMPLOI INDUSTRIEL PAR COMMUNE



OÙ DORMENT LES TOURISTES ?

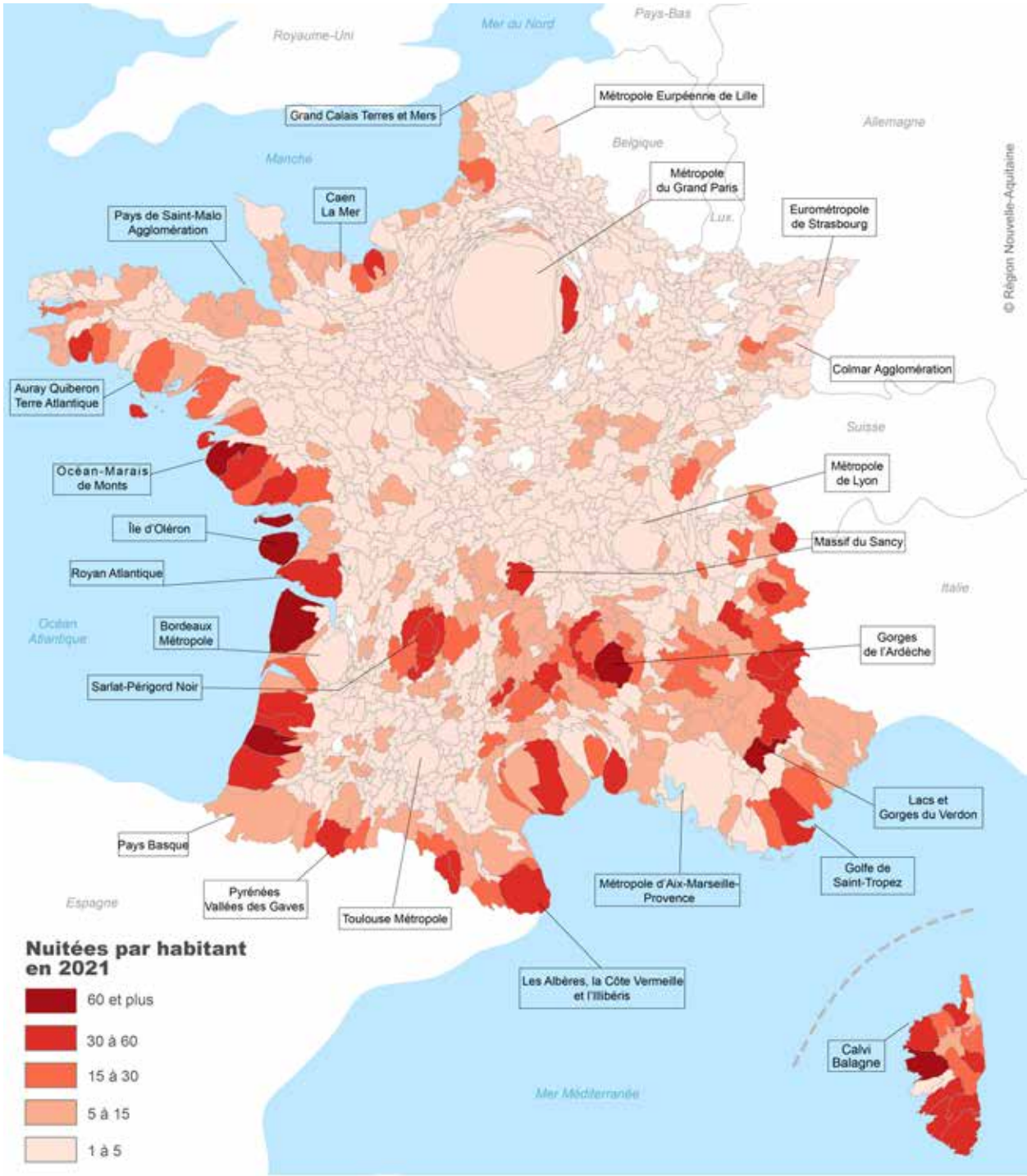
LE TOURISME EST UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ESSENTIELLE de la France, première destination à l'échelle mondiale avec près de 90 millions de touristes internationaux en 2019 et troisième destination pour les recettes générées par ce tourisme international. Quels sont les territoires qui bénéficient le plus de cette activité ? Répondre à une telle question est moins simple qu'il n'y paraît, car le tourisme n'est pas un secteur d'activité en tant que tel, pour lequel on dispose de données précises.

Pour pouvoir approcher la réponse à cette question, on peut cependant mobiliser des données sur les nuitées en hôtels et en campings, disponibles à l'échelle des départements pour la période de mai à décembre 2021, puis les territorialiser au prorata du nombre de chambres d'hôtels et d'emplacements de campings, dont on dispose cette fois à la commune. En procédant de la sorte, la question à laquelle on répond, au moins en partie, est donc : où dorment les touristes ?

NOUS AVONS CONSTRUIT DEUX CARTES EN ANAMORPHOSE, à l'échelle des intercommunalités, l'une pour la France hexagonale, l'autre pour la Nouvelle-Aquitaine. L'anamorphose consiste à déformer les périmètres des intercommunalités en se basant sur le nombre total de nuitées par territoire. Nous avons de plus utilisé un code couleur pour faire ressortir les territoires pour lesquels le nombre de nuitées par habitant est le plus important. Dans ces territoires, le tourisme occupe une place plus importante dans le total de l'activité.

A l'échelle de la France hexagonale, les territoires dont les surfaces sont le plus déformées, qui bénéficient donc du plus grand nombre de nuitées, sont Paris, les littoraux atlantique et méditerranéen ainsi que certaines zones de montagne. Certains de ces territoires, à commencer par de nombreuses intercommunalités du littoral atlantique, sont dans les rouges les plus foncés : cela signifie que le ratio nuitées par habitant est particulièrement élevé, l'écart entre le nombre de résidents permanents (les habitants) et le nombre de résidents temporaires (les touristes) y est le plus fort.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE PAR INTERCOMMUNALITÉ

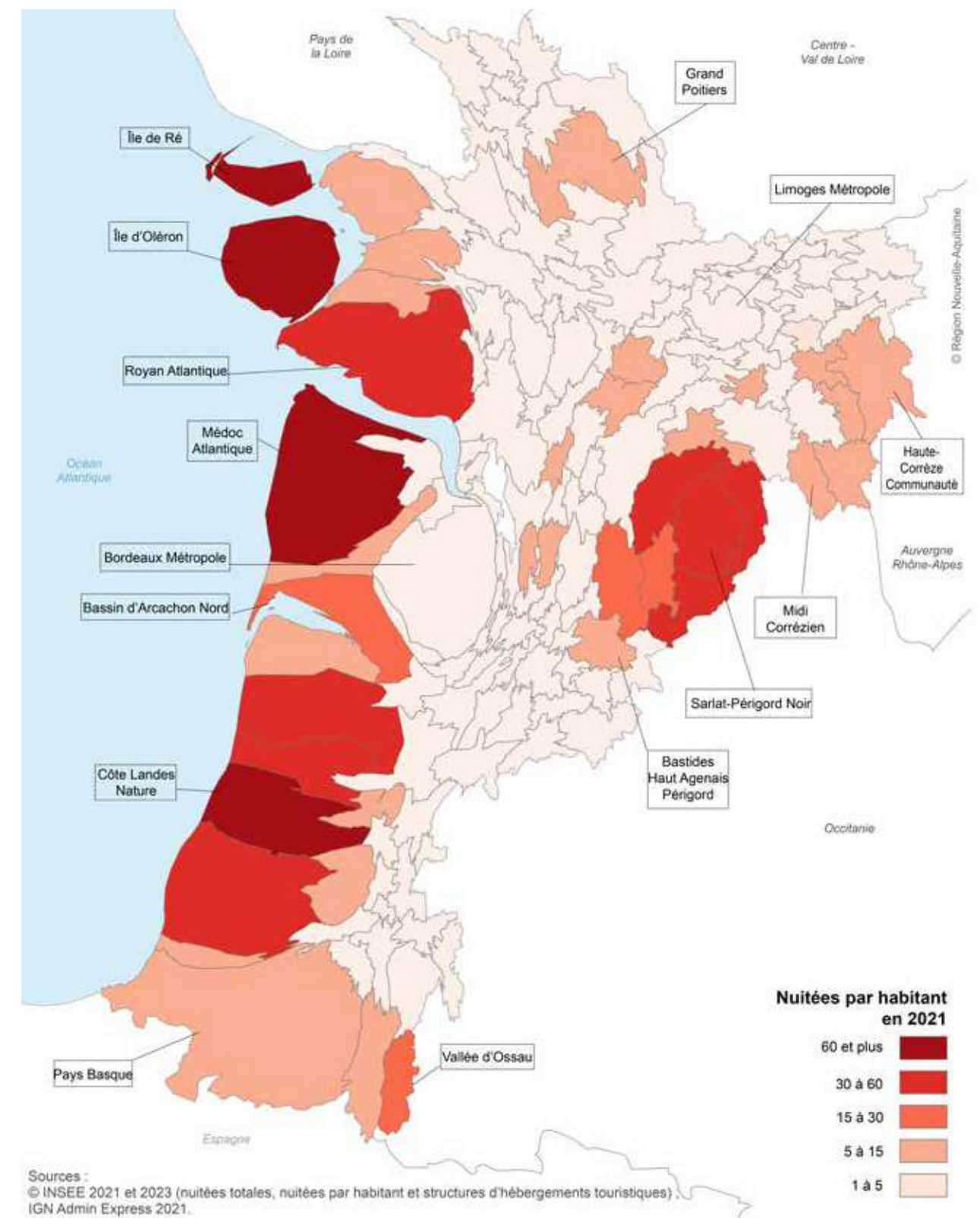


Sources :
© INSEE 2021 et 2023 (nuitées totales, nuitées par habitant et structures d'hébergements touristiques) ;
IGN Admin Express 2021.

LA NOUVELLE-AQUITAINE est une des régions les plus touristiques de France : elle occupe le 1er rang pour les campings, le 2^e rang pour les villages de vacances et meublés et le 5^e rang pour les hôtels. La carte en anamorphose à l'échelle des intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine fait ressortir le plus fortement les territoires du littoral, le Périgord, ainsi que, dans une moindre mesure, Grand Poitiers (avec notamment l'effet du Futuroscope) et des territoires de la Creuse et de la Corrèze.

La métropole bordelaise ressort également avec une surface fortement déformée, signe d'un nombre très important de touristes, mais sans que sa couleur ne soit marquée, car le nombre de nuitées par habitant n'y est pas particulièrement élevé. C'est sur les territoires du littoral et du Périgord, aux surfaces les plus déformées et aux couleurs les plus fortes, que des questions importantes en termes de dimensionnement des réseaux et des infrastructures, d'accès aux logements, d'emplois saisonniers, de conflits entre différents usages... se posent : vecteur essentiel de développement économique pour ces territoires, le tourisme ne manque pas de sujets à traiter en termes d'aménagement.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE PAR INTERCOMMUNALITÉ



UNE FORTE CRÉATION D'EMPLOI EST-ELLE SYNONYME DE FAIBLE CHÔMAGE ?

A L'ÉCHELLE NATIONALE, la diminution continue du taux de chômage depuis 2015 – hormis un pic pendant la crise de la Covid-19 – a progressivement laissé croire que le problème était résolu. Derrière ce contexte macro-économique plutôt favorable se cachent pourtant des dynamiques territoriales contrastées. L'évolution de l'emploi est, elle aussi, très différente d'un territoire à l'autre. Ces deux phénomènes, chômage et croissance de l'emploi, vont-ils de pair à l'échelle des territoires de la région ? Nous proposons dans ce chapitre de donner à voir la diversité de situations que révèle l'analyse croisée du chômage et de la création d'emploi à l'échelle des intercommunalités.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les données du recensement de la population 2008 et 2019. La définition du chômage au sens du recensement y est plus large que celle habituellement retenue, incluant pour partie ce que l'on appelle le halo du chômage (par exemple des personnes sans emploi non inscrites à Pôle emploi mais qui déclarent vouloir travailler).

GÉOGRAPHIE DU CHÔMAGE

AU SENS DU RECENSEMENT, le taux de chômage est de 12,9 % en France hexagonale en 2019. Il varie fortement d'un territoire à l'autre (dans un rapport de 7 pour 1) : de 3,5 % pour la communauté de communes du Haut-Chablais, en Haute-Savoie à 25,3 % pour la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre, dans le département du Nord.

La carte à l'échelle de la France hexagonale montre que le pourtour méditerranéen et de nombreux territoires du Nord et de l'Est du pays connaissent des taux de chômage élevés. A l'inverse, il est plus faible en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Pays de la Loire, en Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que sur certains territoires du centre de la France.

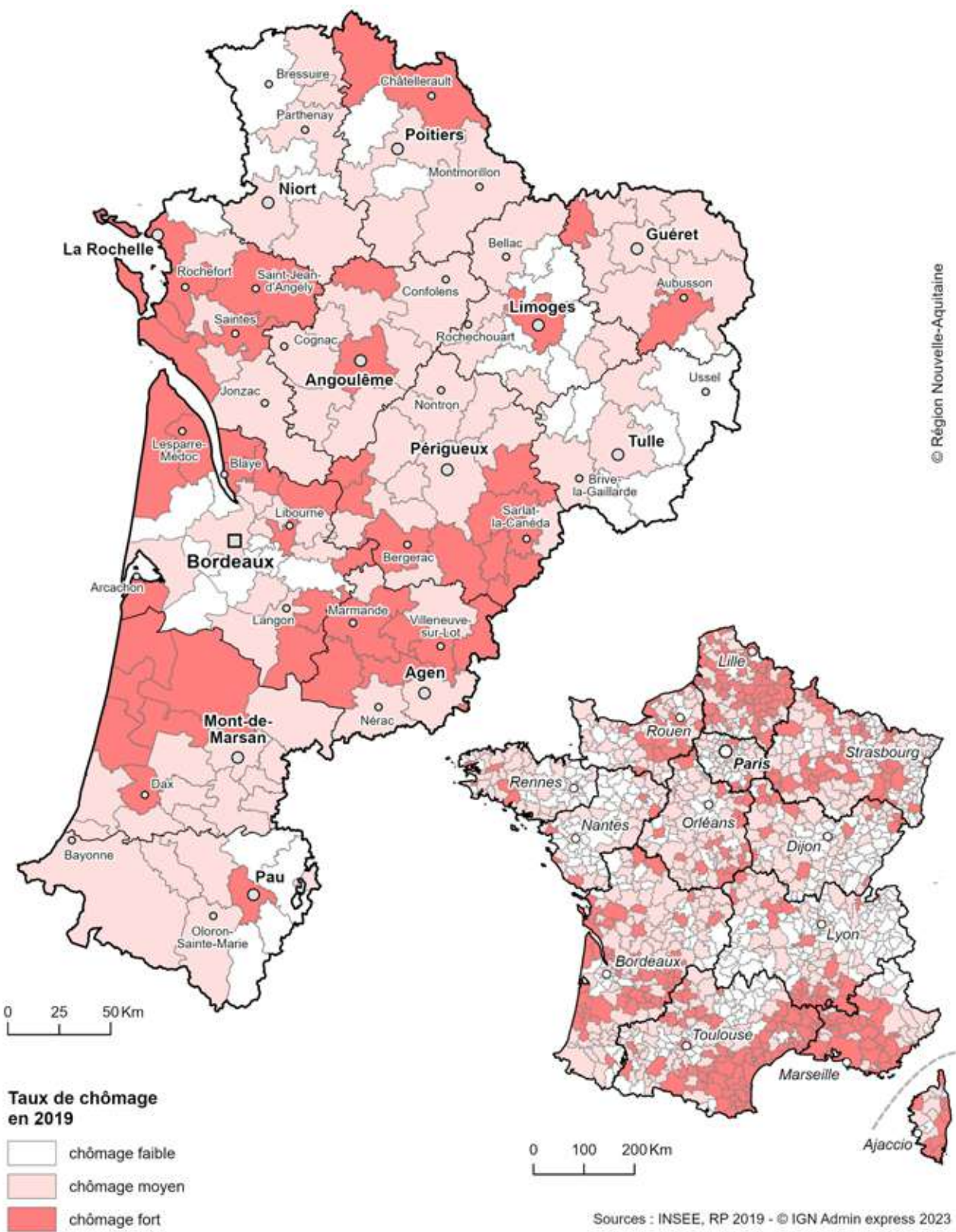
Les différences rural-urbain sont faiblement significatives en la matière : ce qui domine, ce sont les différences entre des portions relativement larges du pays, révélatrices d'effets macro-territoriaux.

Le taux de chômage au sens du recensement est un peu inférieur en Nouvelle-Aquitaine (12,7 %) à sa valeur moyenne sur l'hexagone (12,9 %). Si les variations entre territoires les plus et les moins touchés y sont moins fortes en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national, elles restent non négligeables. Le taux de chômage varie ainsi de 7,7 % pour la communauté de communes des Vallées du Clain, dans la Vienne, à 17,1 % pour la communauté de communes du Pays Foyen, en Gironde, soit un rapport de plus de 2 pour 1.

On constate sur la carte que de nombreux territoires littoraux, d'autres localisés dans le Lot-et-Garonne, la Dordogne ou les Charentes, ainsi que le nord Vienne sont plus touchés que la moyenne.

A l'inverse, dans les Deux-Sèvres, la Corrèze et les périphéries de Bordeaux et de Limoges, les taux de chômage sont sensiblement plus faibles.

TAUX DE CHÔMAGE

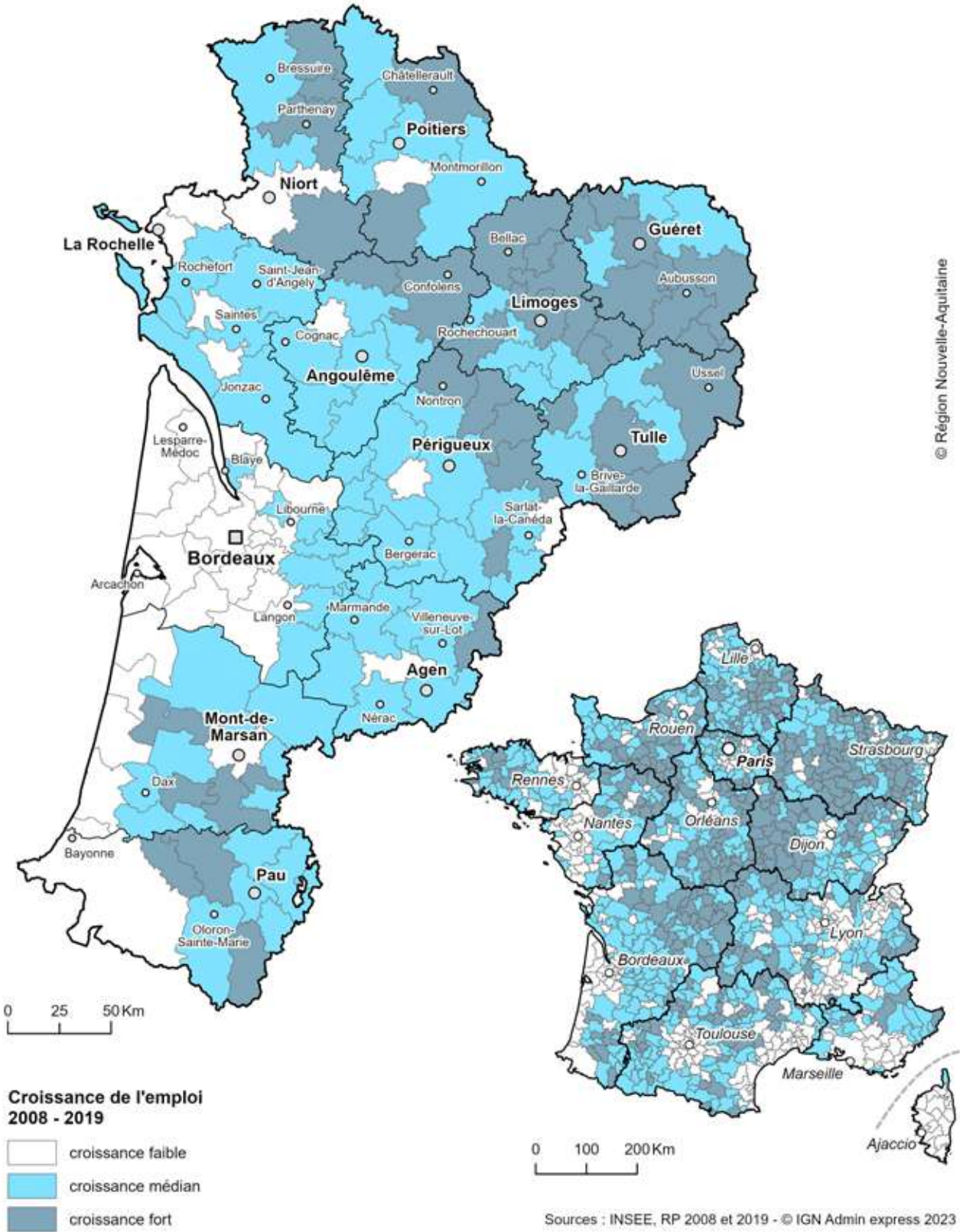


GÉOGRAPHIE DE LA CROISSANCE DE L'EMPLOI

PARALLÈLEMENT, l'emploi augmente en France hexagonale entre 2008 et 2019, au rythme annuel moyen de 0,18 %. A l'échelle des intercommunalités, le taux de croissance de l'emploi varie de -3,7 % pour la communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais en Meurthe et Moselle, à +3,7 % dans la communauté d'agglomération Val d'Europe Agglomération en Seine-et-Marne. Comme pour le chômage, on observe des effets macro-territoriaux assez marqués, avec des territoires plus dynamiques en matière de création d'emploi sur les littoraux ainsi que dans la partie Ouest et Sud du pays, la dynamique étant moins favorable dans la partie Nord et le long de la diagonale des faibles densités.

En Nouvelle-Aquitaine, la dynamique de l'emploi est plus soutenue qu'à l'échelle du pays, avec un taux de croissance annuel moyen de +0,32 % entre 2008 et 2019 contre +0,18 % à l'échelle de l'hexagone. Il varie de -1,6 % pour la communauté de communes Fumel Vallée du Lot, dans le Lot-et-Garonne, à +3,1 % pour celle de Jalle-Eau-Bourde, en Gironde. Le contraste est saisissant entre la partie littorale, où la croissance de l'emploi est forte, et la partie est de la région, moins dynamique. La partie centrale se trouve dans une situation intermédiaire.

TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI

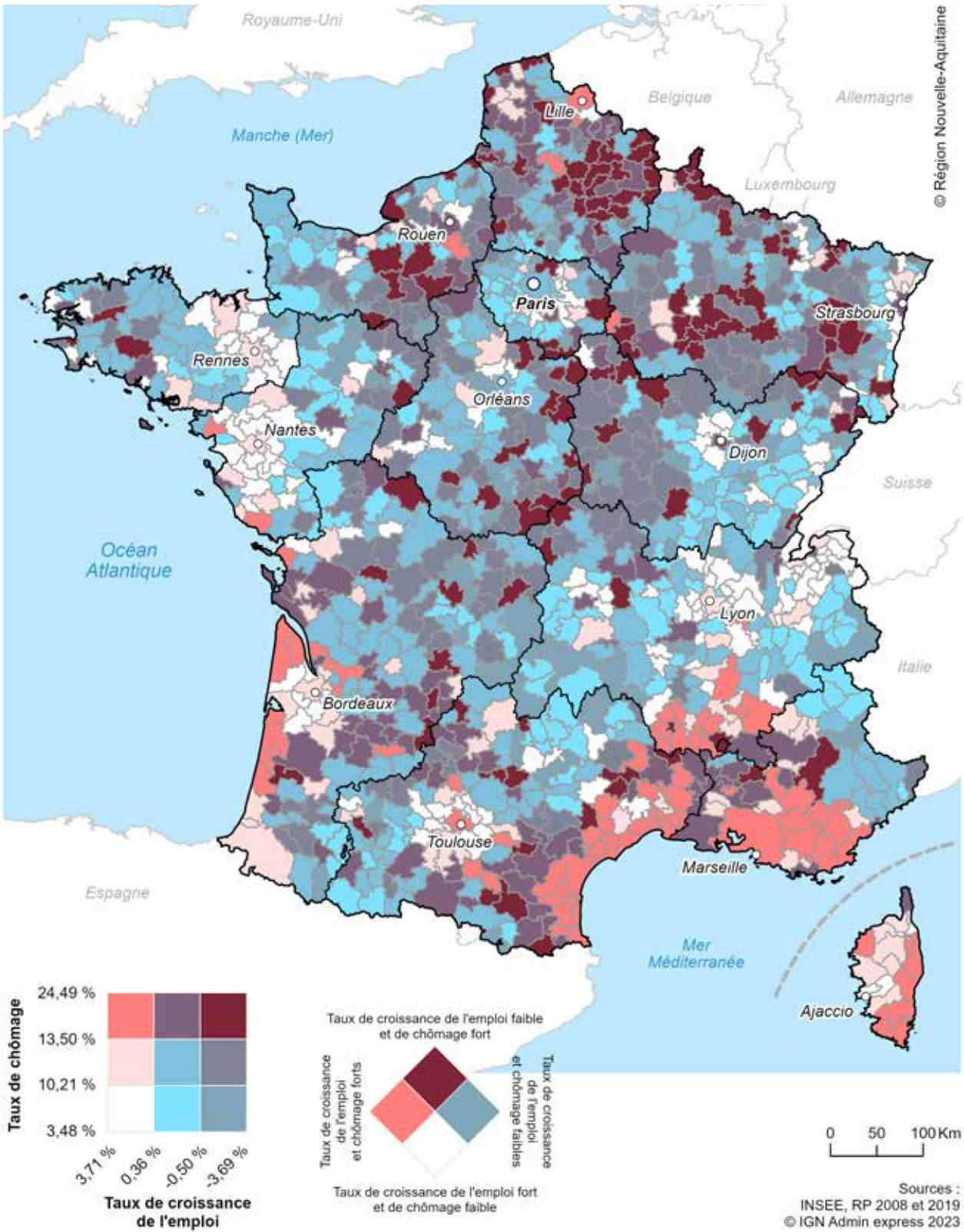


CROISSANCE DE L'EMPLOI ET CHÔMAGE: UNE RELATION COMPLEXE

TAUX DE CHÔMAGE et croissance de l'emploi sont très peu corrélés : le fait que l'emploi augmente fortement sur un territoire ne garantit pas que son taux de chômage soit faible. Symétriquement, une faible croissance de l'emploi peut s'accompagner d'un faible chômage. En fait, toutes les situations existent : forte croissance, faible chômage ; forte croissance, fort chômage ; faible croissance, faible chômage ; faible croissance, fort chômage. La carte de la page suivante propose une typologie des intercommunalités en fonction des valeurs des deux variables, forte, moyenne ou faible.

Sur le pourtour méditerranéen, ainsi que sur certains territoires du littoral aquitain, coexistent forte croissance de l'emploi et fort chômage, ce qui peut s'expliquer pour partie par l'attractivité démographique de ces territoires et par l'importance du travail saisonnier (avec alternance de périodes d'activité et de chômage). D'autres territoires peuvent connaître cette situation, en apparence paradoxale, où du chômage demeure en dépit d'une forte création d'emploi : c'est souvent dû à des problèmes liés à la mobilité des personnes, aux compétences qu'elles maîtrisent, à des questions de logement, de garde d'enfants, etc., ce qui suppose de déployer, de manière coordonnée, tout un ensemble de politiques adaptées.

CHÔMAGE ET EMPLOI: UNE RELATION COMPLEXE

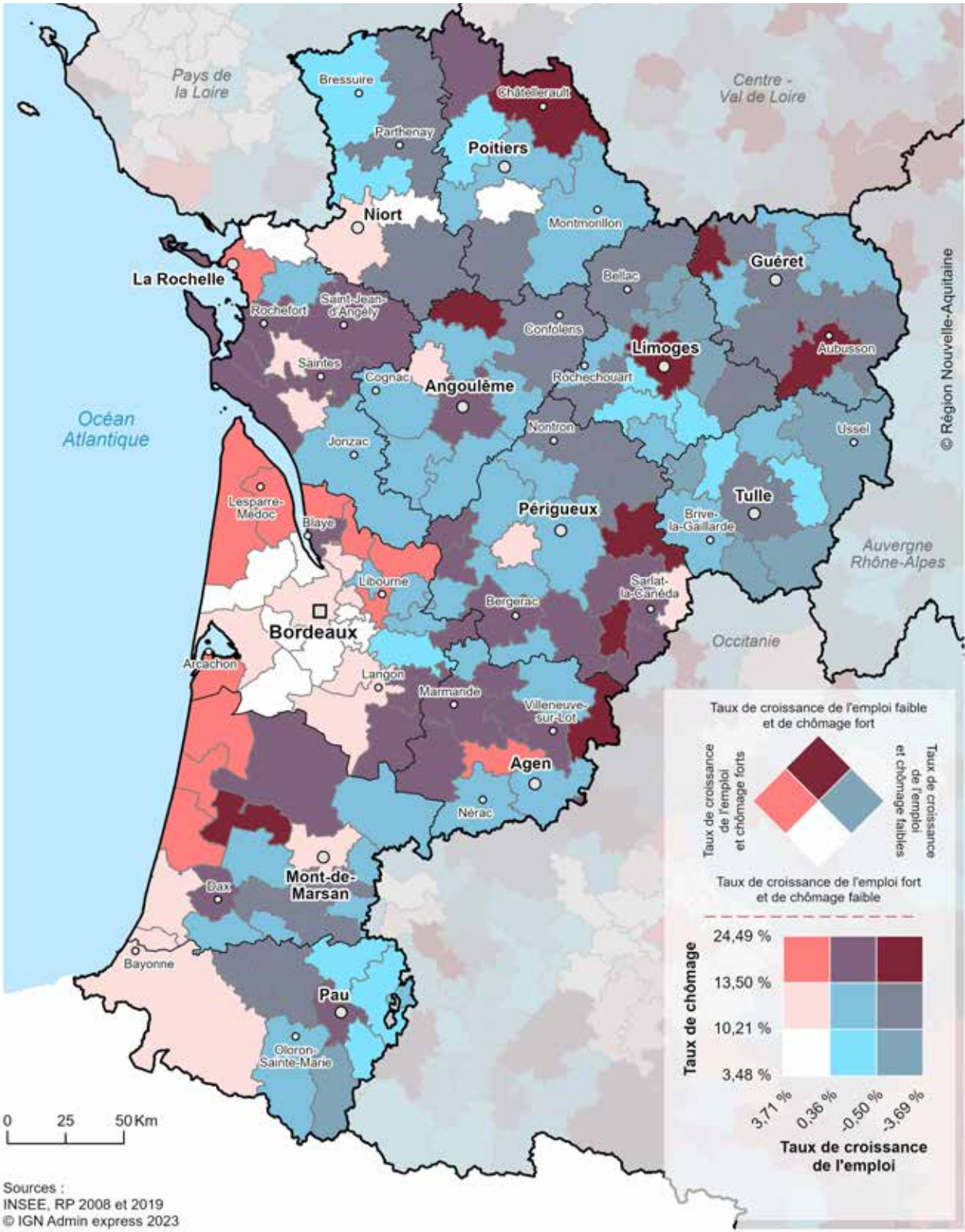


CHÔMAGE ET EMPLOI : UNE RELATION COMPLEXE

ON OBSERVE UNE SITUATION TRÈS DIFFÉRENTE dans le Nord et l’Est de la France principalement et, en région Nouvelle-Aquitaine, sur des territoires comme Fumel, Creuse Grand Sud ou Grand Châtelleraut, où se conjuguent faible croissance de l’emploi et fort chômage.

D’autres territoires encore conjuguent faible croissance de l’emploi et faible chômage, c’est le cas notamment le long de la diagonale des faibles densités, où l’on retrouve des territoires en déprise démographique (baisse de la population) et économique (baisse de l’emploi).

Les territoires qui se trouvent dans la situation la plus favorable, avec une forte croissance de l’emploi et un faible chômage, en blanc sur les cartes, sont souvent des intercommunalités à proximité de grandes villes, autour de Bordeaux, Dijon, Lyon, Nantes, Rennes, Toulouse, Strasbourg..., ainsi qu’à la frontière suisse. En Nouvelle-Aquitaine, on les trouve en périphérie de Bordeaux, La Rochelle, Niort et Poitiers.



OÙ SONT LES « RICHES » ? OÙ SONT LES « PAUVRES » ?

EN 2019, À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE HEXAGONALE, le revenu disponible médian par unité de consommation, qui est une bonne mesure du niveau de vie des habitants, était de 21 930 €. Le rapport entre le revenu médian des 10 % les plus riches (39 600 €) et celui des 10 % les plus pauvres (11 620 €), qui est une bonne mesure des inégalités de niveaux de vie, était de 3,4.

Mais qu'en est-il de ces différences de niveaux de vie et d'inégalités de niveaux de vie à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine dans son ensemble, et à l'échelle des intercommunalités de France hexagonale et de Nouvelle-Aquitaine ? Quels sont les territoires qui présentent les valeurs les plus fortes et les plus faibles ?

Quelle relation observe-t-on entre eux : les territoires où les niveaux de vie sont plus élevés sont-ils aussi ceux qui présentent les plus fortes inégalités de niveau de vie, ou à l'inverse les plus faibles ? Comment expliquer les différences que l'on observe ?

GÉOGRAPHIE DES NIVEAUX DE VIE

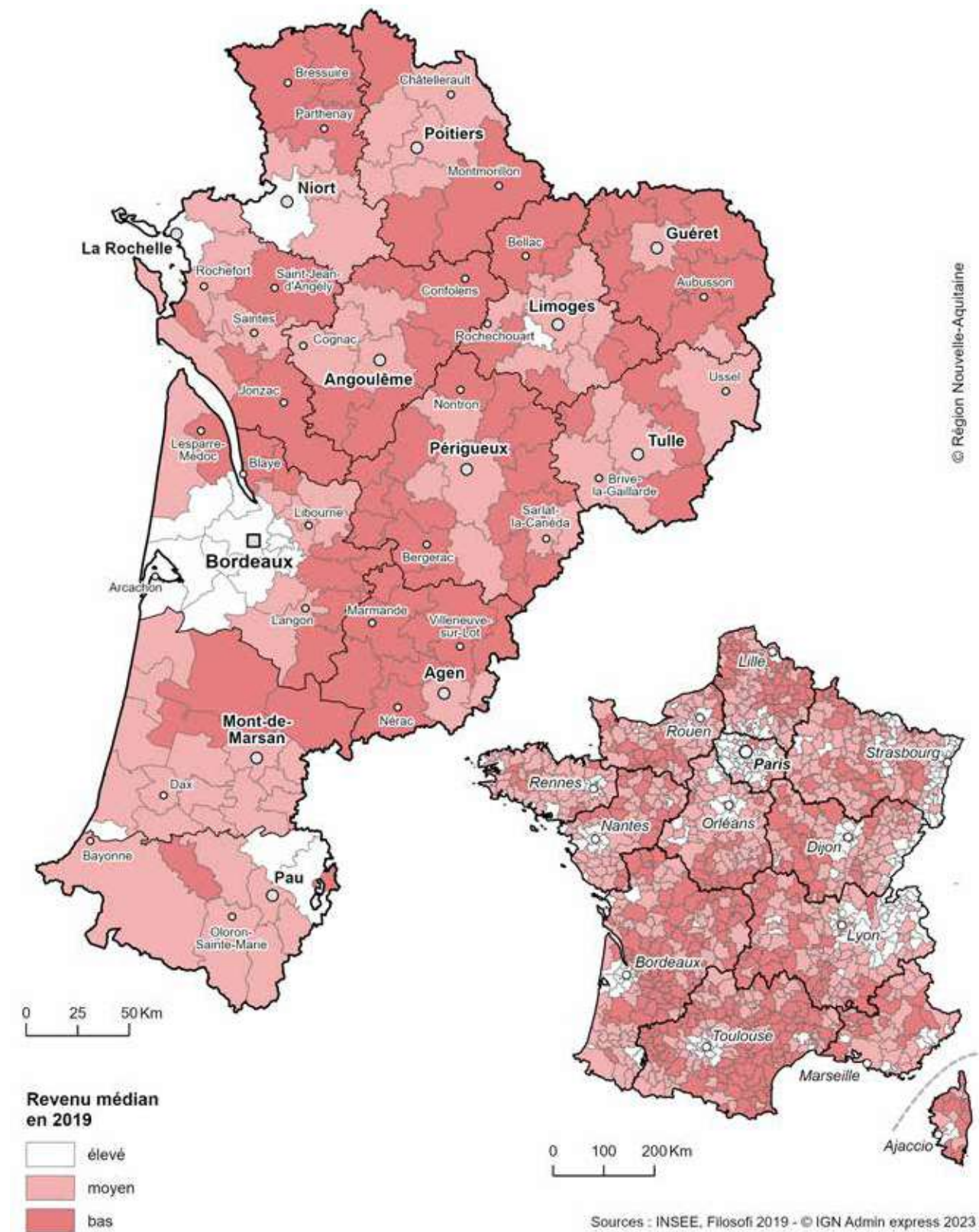
À L'ÉCHELLE DES INTERCOMMUNALITÉS de France hexagonale, le niveau de vie varie de 16 850€ dans la communauté d'agglomération Creil Sud Oise (département de l'Oise), à 38 140€ dans la communauté de communes du Genevois (Haute-Savoie). Le niveau de vie est 2,4 fois plus important sur ce dernier territoire que sur le premier.

La carte à l'échelle du pays montre que les territoires au niveau de vie le plus élevé sont situés en Île-de-France, autour de certaines grandes villes (Bordeaux, Dijon, Lyon, Nantes, Orléans, Rennes, Toulouse), le long de la frontière suisse et allemande ainsi que le long du sillon lorrain, à proximité du Luxembourg. À l'inverse, de nombreux territoires d'Occitanie, des Hauts-de-France et de Nouvelle-Aquitaine présentent des valeurs faibles.

En Nouvelle-Aquitaine, le niveau de vie médian était de 21 540€, très légèrement en dessous de la médiane hexagonale de 21 930€. Les différences géographiques entre les intercommunalités sont plus faibles qu'à l'échelle du pays, mais elles ne sont pas pour autant négligeables : le niveau de vie varie de 18 360 € pour la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dans le département de la Creuse, à 26 770 € pour celle de Jalle-Eau-Bourde, en Gironde, soit un rapport de 1,5 pour 1.

Les territoires à plus fort niveau de vie sont Bordeaux et certains territoires de sa périphérie, La Rochelle, Niort, ainsi que des territoires à proximité de Bayonne, Limoges et Pau.

REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

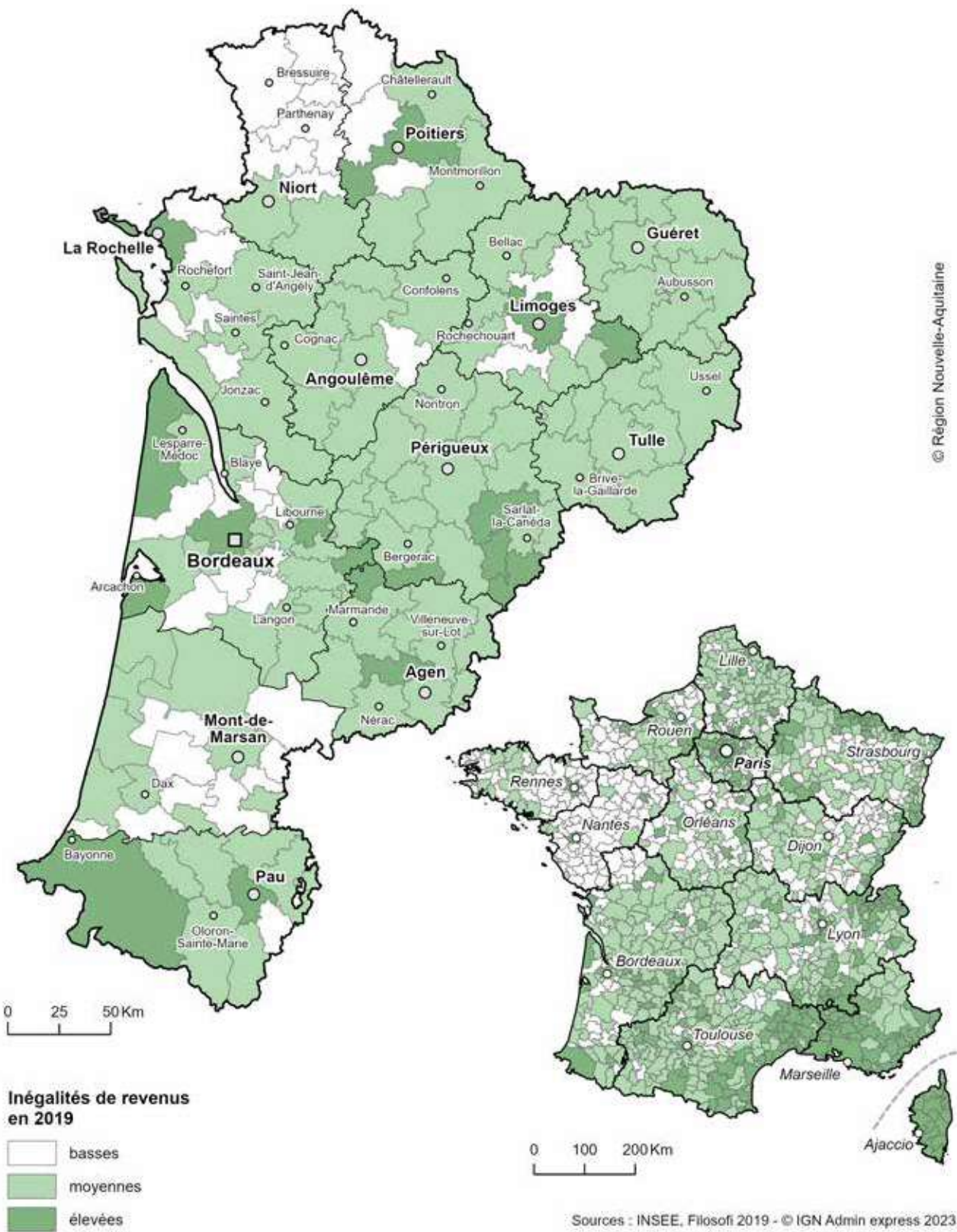


GÉOGRAPHIE DES INÉGALITÉS DE NIVEAUX DE VIE

EN FRANCE HEXAGONALE, les inégalités de niveau de vie au sein de chaque intercommunalité sont les plus faibles dans la communauté de communes du Pays de Mortagne, en Vendée (rapport interdécile de 2,2) et les plus fortes dans la communauté d'agglomération du Pays de Gex, dans le département de l'Ain (7,4), soit un rapport de 3,4 pour 1. La carte à l'échelle du pays montre clairement l'opposition entre une partie Ouest (en Bretagne et Pays de la Loire notamment) et certains territoires de l'Est, avec des inégalités relativement faibles, et le pourtour méditerranéen et l'Île-de-France, ainsi que le cœur de nombreuses grandes villes, au sein desquels les inégalités sont élevées.

EN NOUVELLE-AQUITAINE, les inégalités de niveau de vie sont globalement plus faibles qu'à l'échelle de l'hexagone, avec un rapport interdécile de 3,0 contre 3,4. Ces inégalités varient de 2,4 dans les communautés de communes d'Aunis Sud (Charente-Maritime) et des Vallées du Clain (Vienne) à 3,7 sur l'Île-de-Ré ou 3,6 sur Bordeaux Métropole, soit un rapport de 1,5 pour 1, là encore bien en dessous du rapport observé à l'échelle de l'ensemble de la France hexagonale (3,4 pour 1). Les différences territoriales sont donc moins marquées en Nouvelle-Aquitaine que celles que l'on observe dans l'ensemble de la France hexagonale, que l'on s'intéresse aux niveaux de vie des ménages ou aux inégalités de niveaux de vie. Il n'en demeure pas moins que l'on observe des différences, avec des inégalités faibles en périphérie de Bordeaux, Mont-de-Marsan, Limoges ou Poitiers, et des inégalités plus marquées au cœur des plus grandes villes, sur Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Pau et Poitiers.

INÉGALITÉS DE REVENUS

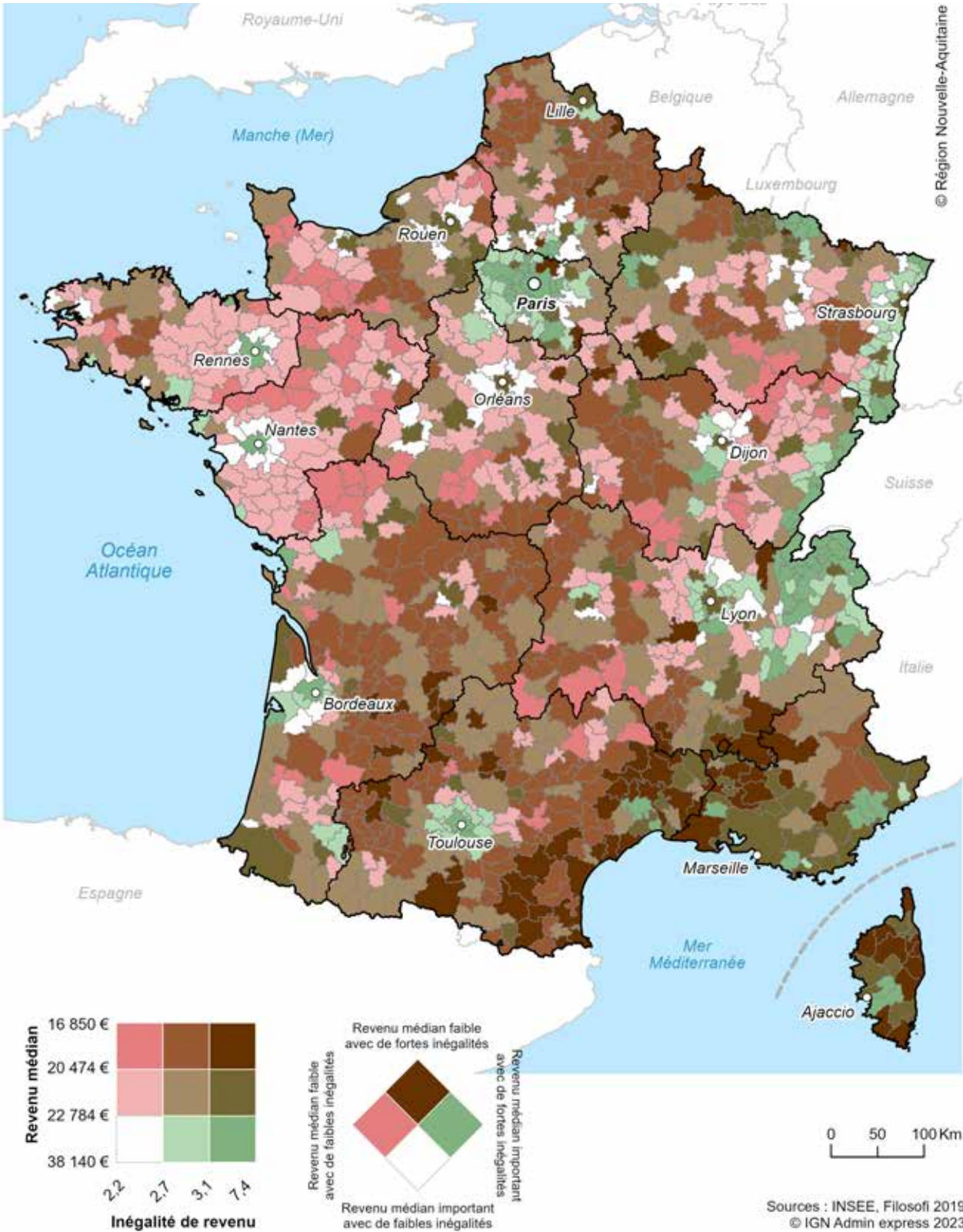


NIVEAUX DE VIE ET INÉGALITÉS: UN CROISEMENT

LES DEUX INDICATEURS DE NIVEAUX DE VIE des intercommunalités, d’une part, et d’inégalités de niveau de vie au sein de chacune d’elles, d’autre part, sont faiblement corrélés, ce qui signifie que l’on rencontre toutes les situations : des territoires aux revenus et aux inégalités élevés, d’autres territoires aux revenus et aux inégalités faibles, d’autres encore aux revenus élevés et aux inégalités faibles, ou à l’inverse aux revenus faibles et aux inégalités élevés. Ceci invite à construire une typologie des territoires, à partir du croisement des deux indicateurs.

Premier résultat important, on observe des régularités macro-territoriales relativement marquées : par exemple des inégalités globalement faibles et des revenus moyens ou faibles en Bretagne et Pays de la Loire, des revenus faibles et des inégalités fortes sur le pourtour méditerranéen et des hauts niveaux de revenu et d’inégalités en Île-de-France et à la frontière Suisse. S’agissant de la combinaison de revenus élevés et d’inégalités faibles, on la retrouve fréquemment à proximité des métropoles, à hauts revenus mais très inégalitaires en leur cœur, à haut revenus et beaucoup plus égalitaires dans certaines de leurs périphéries.

NIVEAUX ET INÉGALITÉS DE REVENUS: UNE AUTRE RELATION COMPLEXE

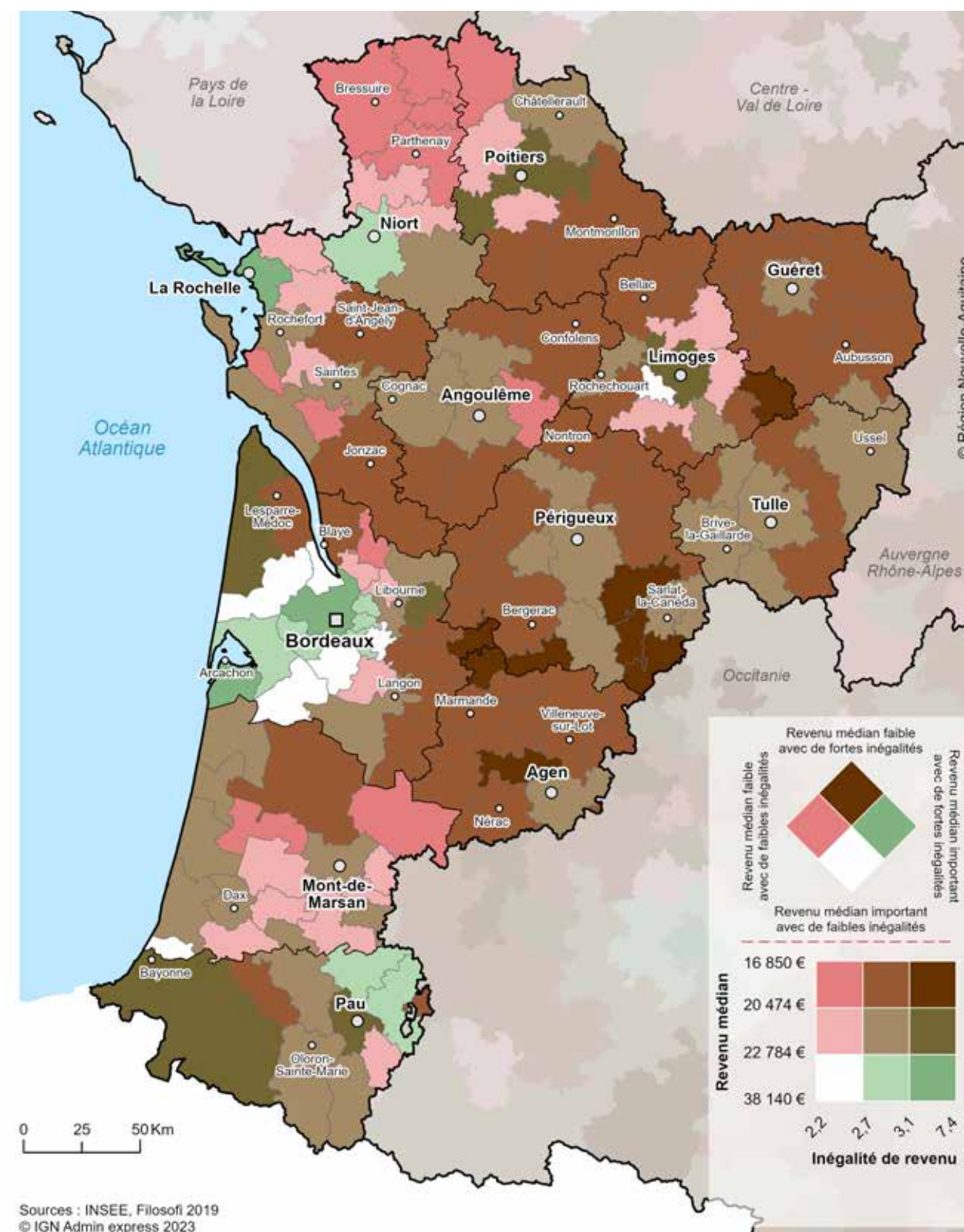


EN NOUVELLE-AQUITAINE, on observe une mosaïque de situations : de nombreux territoires de l'intérieur présentent des revenus faibles et des inégalités moyennes, le nord Deux-Sèvres se distingue par des revenus et des inégalités faibles, l'Île de Ré, Bordeaux, ou le bassin d'Arcachon par des revenus relativement élevés et des inégalités fortes, des intercommunalités en périphérie bordelaise (communautés de communes de Jalle-Eau-Bourde, des Coteaux Bordelais, de Montesquieu) par des revenus élevés et des inégalités faibles, etc.

Les géographies que l'on voit se dessiner sont le produit de multiples facteurs. Certains sont liés à la composition sociale des territoires, en termes de catégories socio-professionnelles (présence plus importante dans le monde urbain de cadres supérieurs et à l'inverse présence moins importante d'ouvriers et d'agriculteurs), de niveaux de diplômes (personnes sans diplôme vs. diplômés du supérieur) ou d'âge (territoire à forte proportion de jeunes étudiants, à revenu plus faibles, ou à l'inverse à forte proportion de retraités à hauts niveaux de revenu par exemple).

COMPOSITION SOCIALE qui dépend elle-même, pour partie, de la géographie des emplois : les plus grandes villes concentrent logiquement plus d'emplois relevant des fonctions dites métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion...), correspondant à des niveaux de cadre, mieux rémunérés, et à l'inverse moins d'emplois relevant des fonctions de fabrication, moins rémunérées. A ces effets de composition, il convient d'ajouter des effets dits de ségrégation : l'existence de territoires à hauts revenus et à faibles inégalités peut s'expliquer par de tels effets, des prix élevés de l'immobilier, associés à l'absence de logements sociaux, empêchant des personnes à niveaux de revenu moyen ou faible d'y résider. D'autres territoires, notamment le cœur des très grandes villes, se caractérisent par des revenus médians élevés, en raison de la présence d'activités nécessitant de la main d'œuvre très qualifiée, à hauts ou très hauts revenus, mais à inégalités fortes, car, aux côtés de celles-ci, cohabitent des personnes à revenus faibles, occupant pour certains des emplois de service à la population moins rémunérés et résidant dans des logements sociaux. Pour comprendre la situation de tel territoire en particulier, c'est donc tout un ensemble d'éléments qu'il convient de documenter.

NIVEAUX ET INÉGALITÉS DE REVENUS : UNE AUTRE RELATION COMPLEXE



**OÙ TRAVAILLE-T-ON
ET COMMENT Y VA-T-ON?**

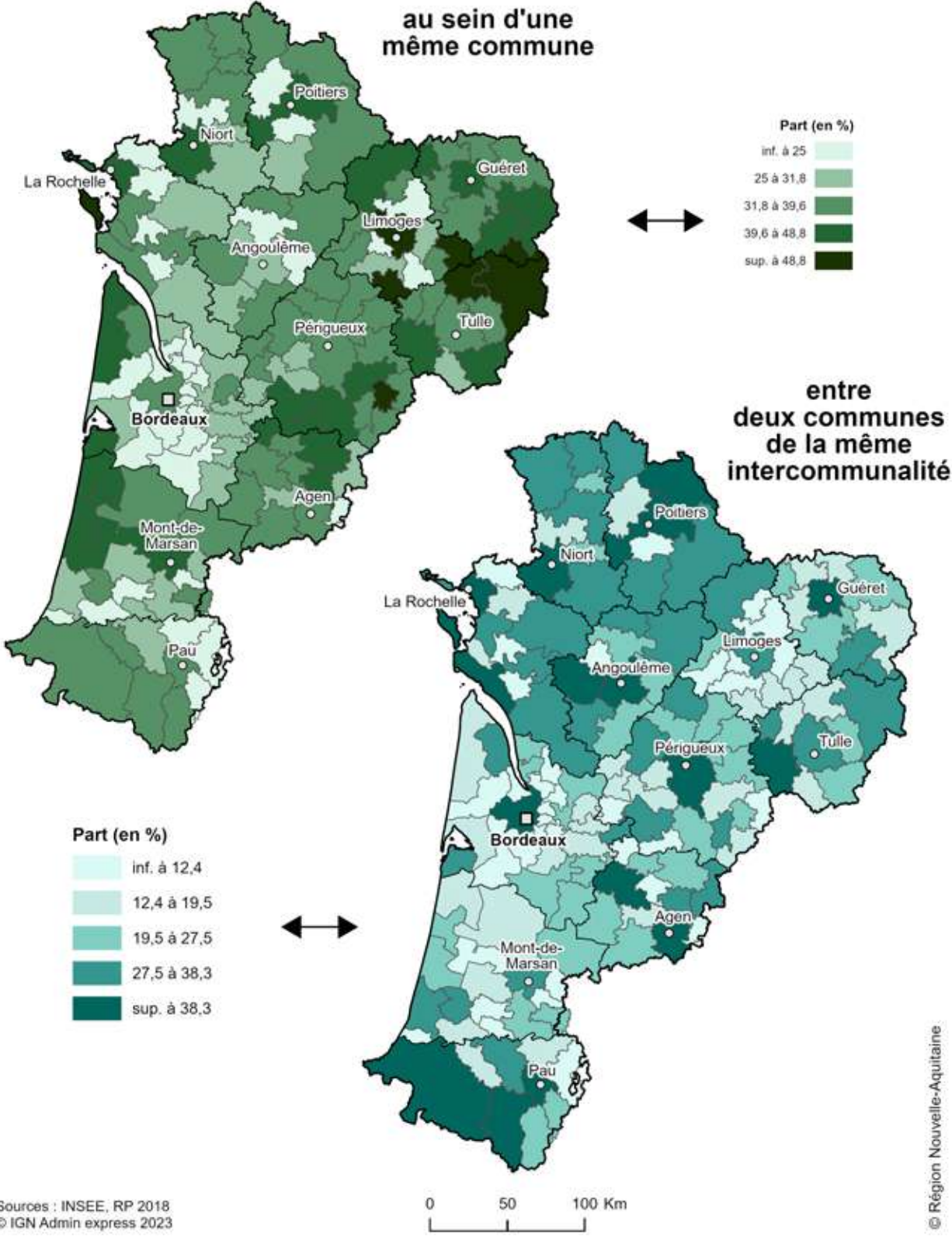
NOUS PROPOSONS dans ce chapitre de nous intéresser aux mobilités domicile-travail : dans quelle commune les actifs en emploi résident-ils et dans quelle commune travaillent-ils ? Quel moyen de transport utilisent-ils pour effectuer leurs trajets ?

Une première façon de traiter le sujet consiste à mesurer, dans l'ensemble des déplacements domicile-travail, la part de ceux effectués au sein de la même commune, la part des déplacements entre une commune et une autre commune de la même intercommunalité, celle entre intercommunalités d'une même région et celle enfin entre régions différentes.

**PART DES MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL
À DIFFÉRENTES ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES**

	Nouvelle-Aquitaine	France hexagonale
Même commune	34,8 %	33,8 %
Même intercommunalité	33,8 %	31,8 %
Même région	28,3 %	29,5 %
Autre région de France	2,9 %	3,3 %
Etranger	0,2 %	1,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

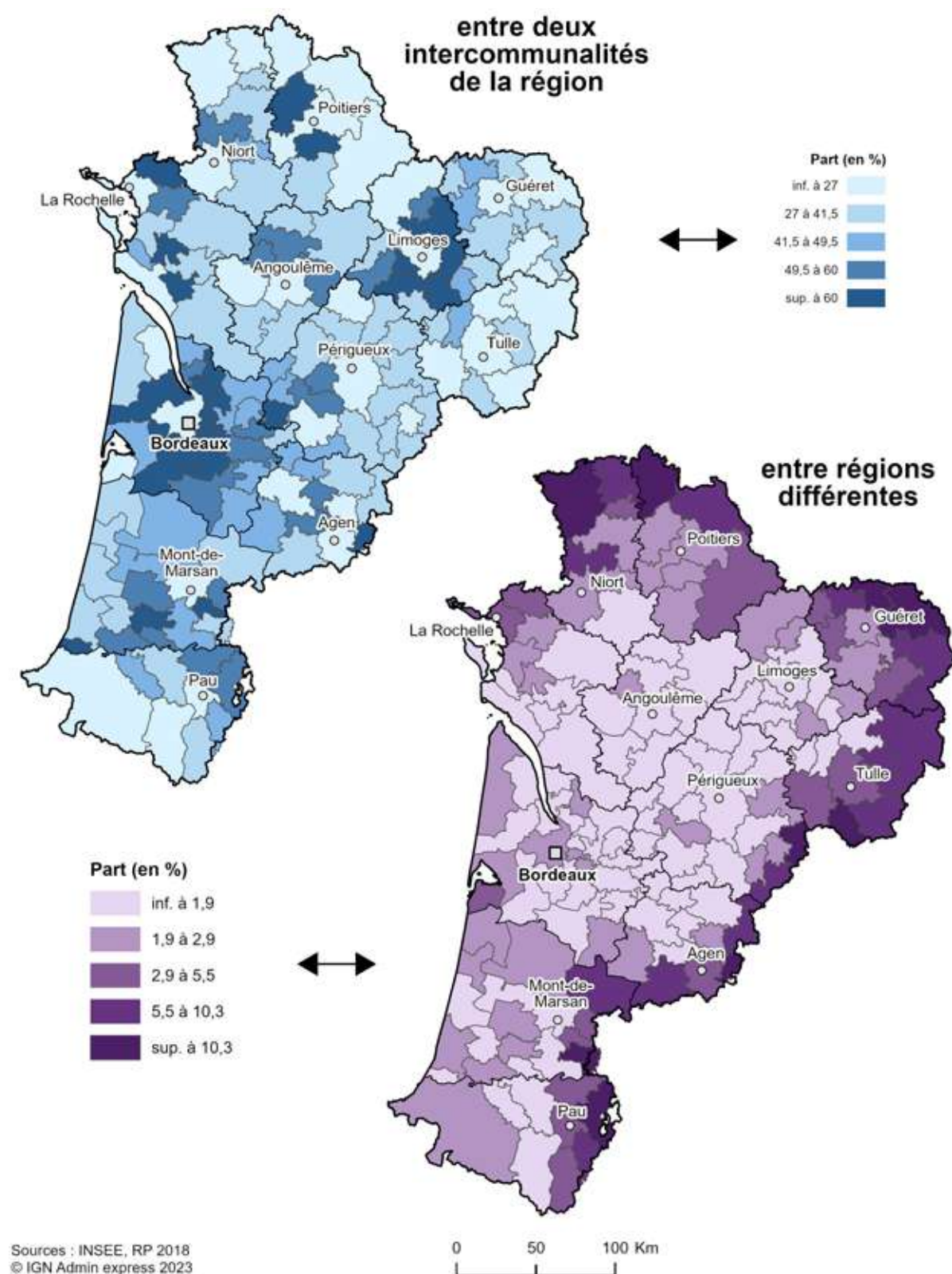
ÉCHELLES DE MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL



LES CHIFFRES pour la Nouvelle-Aquitaine et pour la France hexagonale diffèrent peu : environ 1/3 des actifs en emploi habitent et travaillent dans la même commune, 1/3 habitent dans une commune et travaillent dans une autre commune de la même intercommunalité et 1/3 habitent dans une commune et travaillent dans une autre intercommunalité de la même région. Les mobilités domicile-travail entre régions ou avec l'étranger pèsent en moyenne 5 % en France et 3,1 % en Nouvelle-Aquitaine.

Les cartes de la page précédente et suivante permettent de visualiser la part des différentes échelles de mobilité pour les intercommunalités néo-aquitaines. Derrière les moyennes du tableau, se cachent des variations géographiques importantes : pour les mobilités interrégionales, par exemple, si la part moyenne est de 2,9 %, elle monte à 20,8 % pour la communauté de communes du Pays Loudunais.

ÉCHELLES DE MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL



LA GÉOGRAPHIE DES FLUX DOMICILE-TRAVAIL

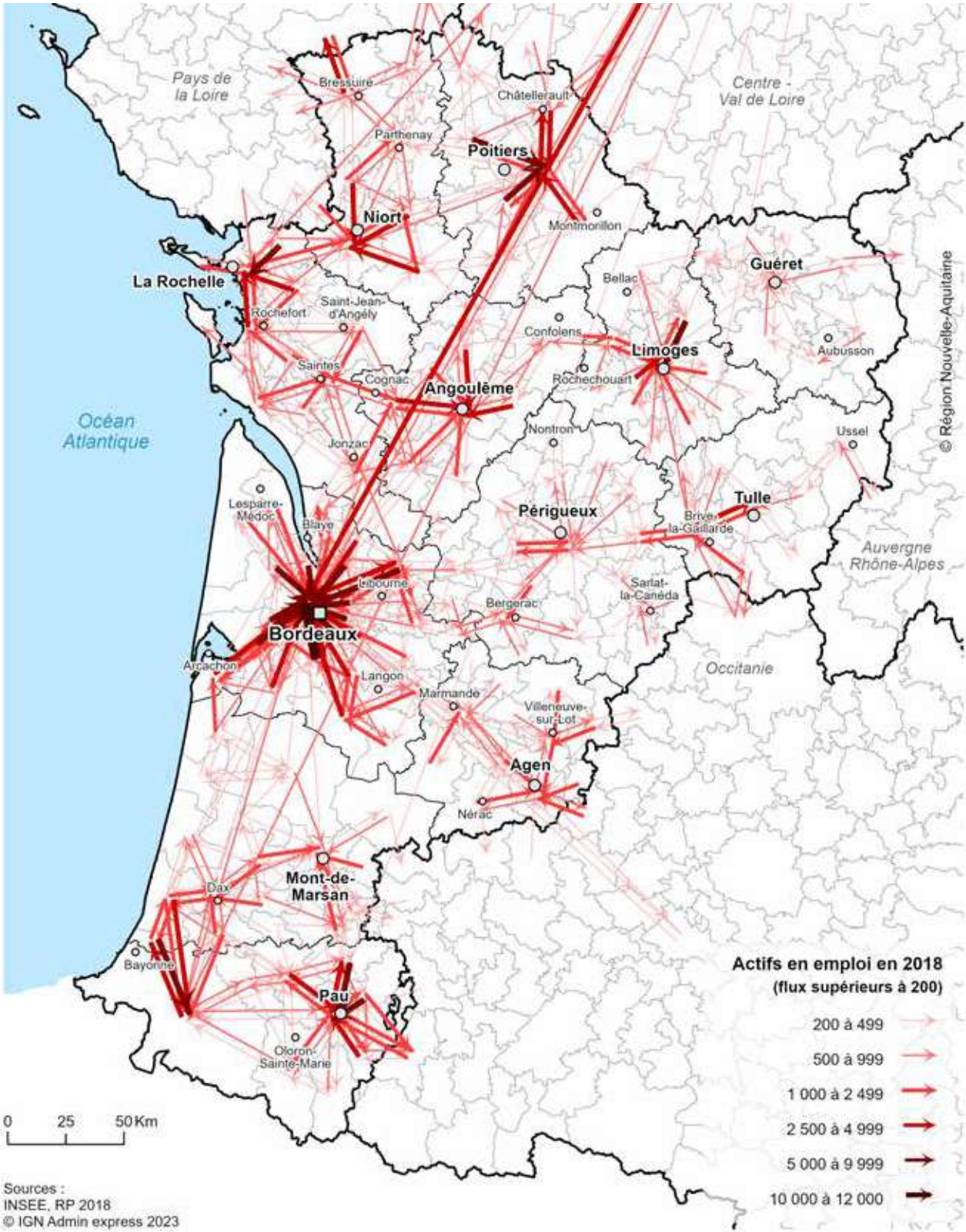
UNE AUTRE FAÇON DE RÉPONDRE À LA QUESTION « où habite-t-on et où travaille-t-on ? » consiste à visualiser les mobilités sous la forme d'une carte de flux, comme nous le proposons page suivante. A des fins de lisibilité, nous représentons les flux d'au moins 200 personnes se déplaçant d'une intercommunalité (territoire de résidence) à une autre (territoire de travail).

On observe une densité de flux organisés en étoile autour des plus grandes villes qui sont autant de pôles d'emploi, avec des flux majoritaires vers le pôle principal, mais aussi des flux qui partent du pôle pour aller en périphérie.

Des interactions entre pôles de moindre ampleur mais fréquemment supérieures à 1 000 personnes sont à noter, par exemple entre la communauté d'agglomération Rochefort Océan et celle de la Rochelle, entre Grand Châtelleraut et Grand Poitiers, entre le Bocage Bressuirais et le Choletais ou encore entre la communauté d'agglomération du Bassin de Brive et Tulle Agglomération.

Il existe également des liens avec des territoires plus lointains (non tous représentés sur la carte), notamment entre la métropole du Grand Paris et plusieurs intercommunalités néo-aquitaines disséminées sur le territoire régional ainsi que quelques connexions, moins nombreuses, avec Nantes Métropole, Toulouse Métropole, ou la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL ENTRE INTERCOMMUNALITÉS



COMMENT SE DÉPLACE-T-ON POUR SE RENDRE AU TRAVAIL ?

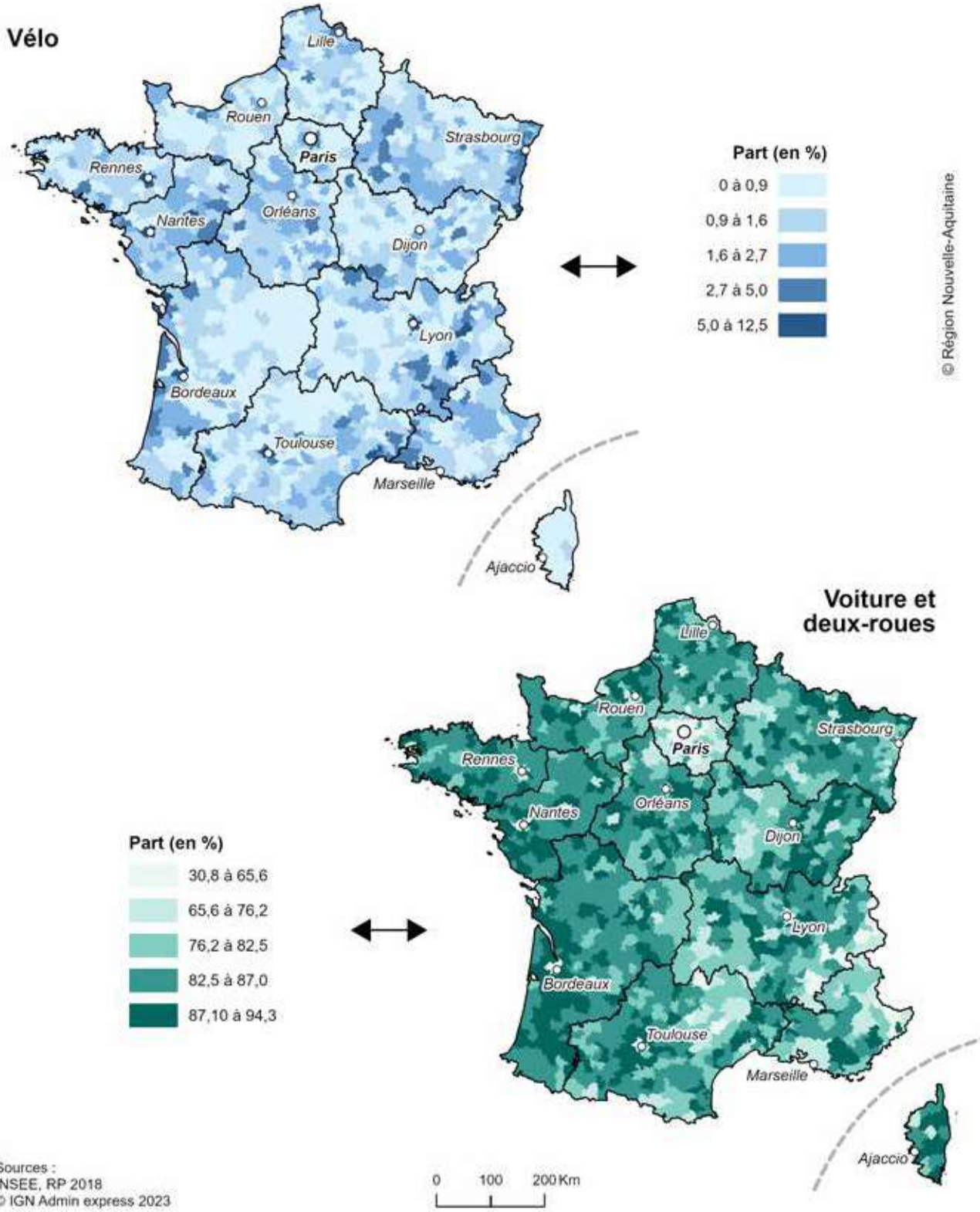
EN COMPLÉMENT DE L'ANALYSE DES FLUX domicile-travail, nous proposons de nous intéresser aux moyens de transport principaux utilisés par les actifs en emploi. Nous distinguons dans le tableau cinq modes de transport, mais dans les cartes des pages suivantes nous regroupons les deux premiers, « pas de transport » et « marche à pied », en une seule catégorie.

Il existe des différences assez importantes entre la Nouvelle-Aquitaine et la France hexagonale, mais ceci s'explique en partie par la situation de l'Île-de-France : quand on exclut du calcul cette région, les différences sont moins fortes. La part de la voiture reste un peu plus élevée en Nouvelle-Aquitaine, celle des transports en commun et de la marche à pied un peu moins. Dans tous les cas, la place de la voiture reste particulièrement dominante.

MODES DE TRANSPORT UTILISÉS PAR LES ACTIFS EN EMPLOI, SOURCE INSEE, RP 2018

	France hexagonale	France hexagonale hors Île-de-France	Nouvelle Aquitaine
Pas de transport	4,2 %	4,4 %	4,9 %
Marche à pied	6,1 %	5,9 %	4,8 %
Vélo (y compris à assistance électrique)	2,3 %	2,3 %	2,5 %
Voiture, camion, deux-roues motorisé	72,0 %	79,5 %	82,3 %
Transports en commun	15,4 %	7,9 %	5,6 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS EN EMPLOI



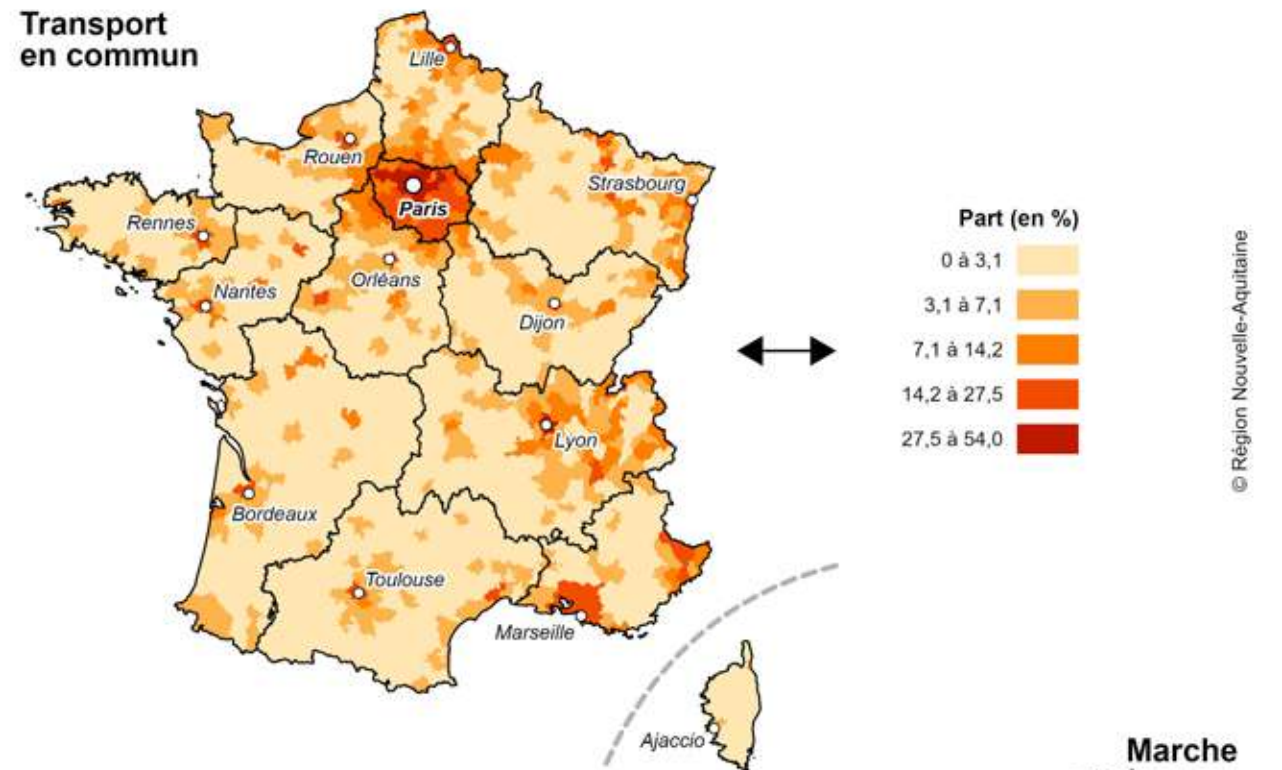
LES CARTES des pages précédentes et suivantes permettent de visualiser les différences géographiques à l'échelle des intercommunalités, pour la France hexagonale puis pour la Nouvelle-Aquitaine.

Le transport en commun est plus présent en Île-de-France et dans les plus grandes villes, mieux équipées. Le vélo également est plus présent dans l'urbain, ainsi que sur certains territoires du littoral atlantique, en Alsace et sur d'autres intercommunalités plus disséminées. La marche à pied ou l'absence de transport sont plus présentes dans une partie centrale de la France et sur certains territoires de montagne.

Quant à la voiture, elle est utilisée dans des proportions importantes sur la quasi-totalité du pays : sa part est inférieure à 30 % dans une seule intercommunalité, la métropole de Grand Paris, et inférieure à 50 % dans trois autres seulement, deux en Île-de-France (les communautés d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine et Val d'Yerres Val de Seine) et une en Provence-Alpes-Côte d'Azur (sur la communauté d'agglomération de la Riviera Française).

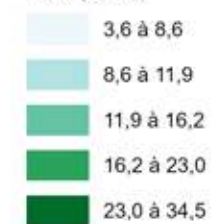
MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS EN EMPLOI

Transport en commun



Marche et absence de transport

Part (en %)



Sources :
INSEE, RP 2018
© IGN Admin express 2023

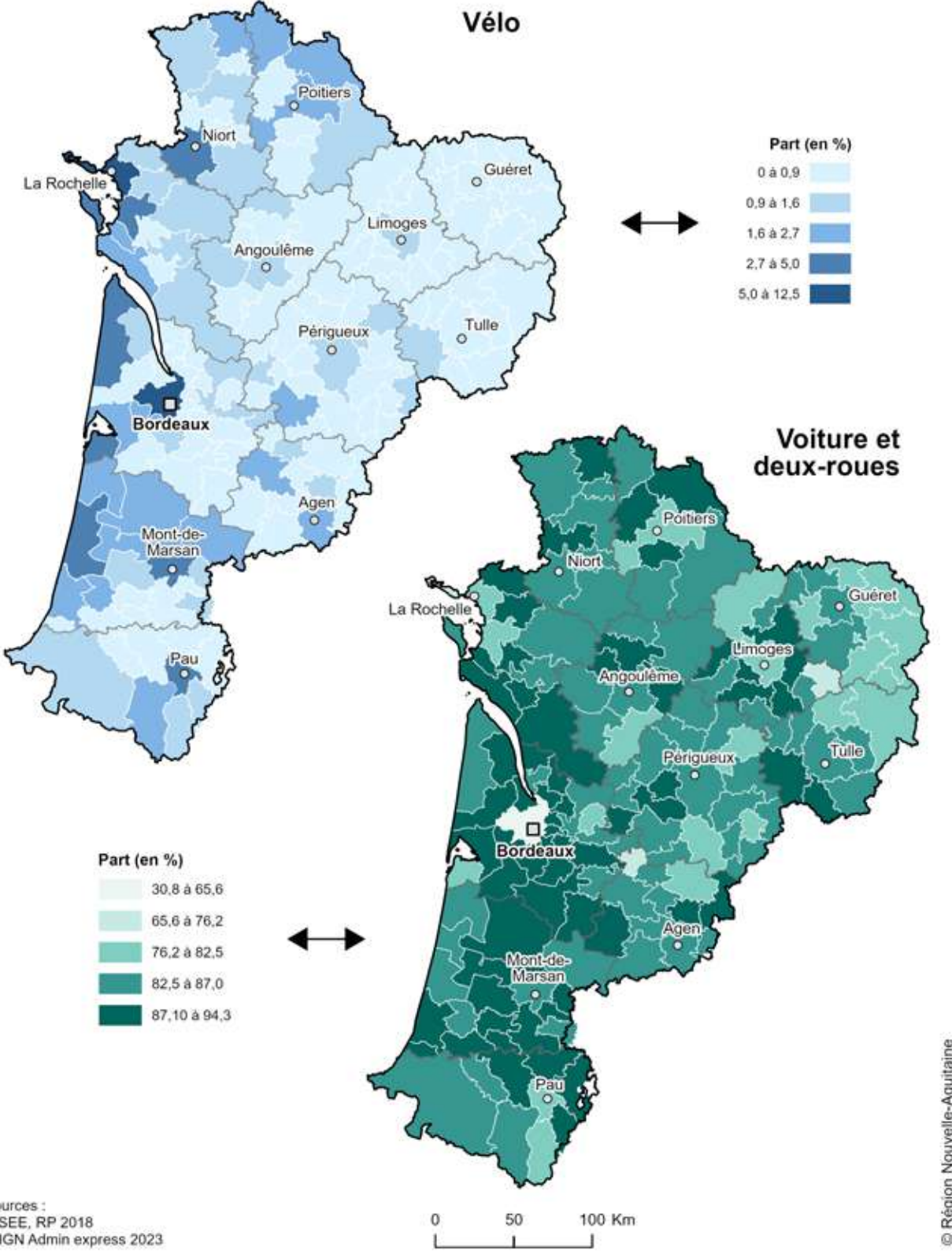
0 100 200 Km

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS EN EMPLOI

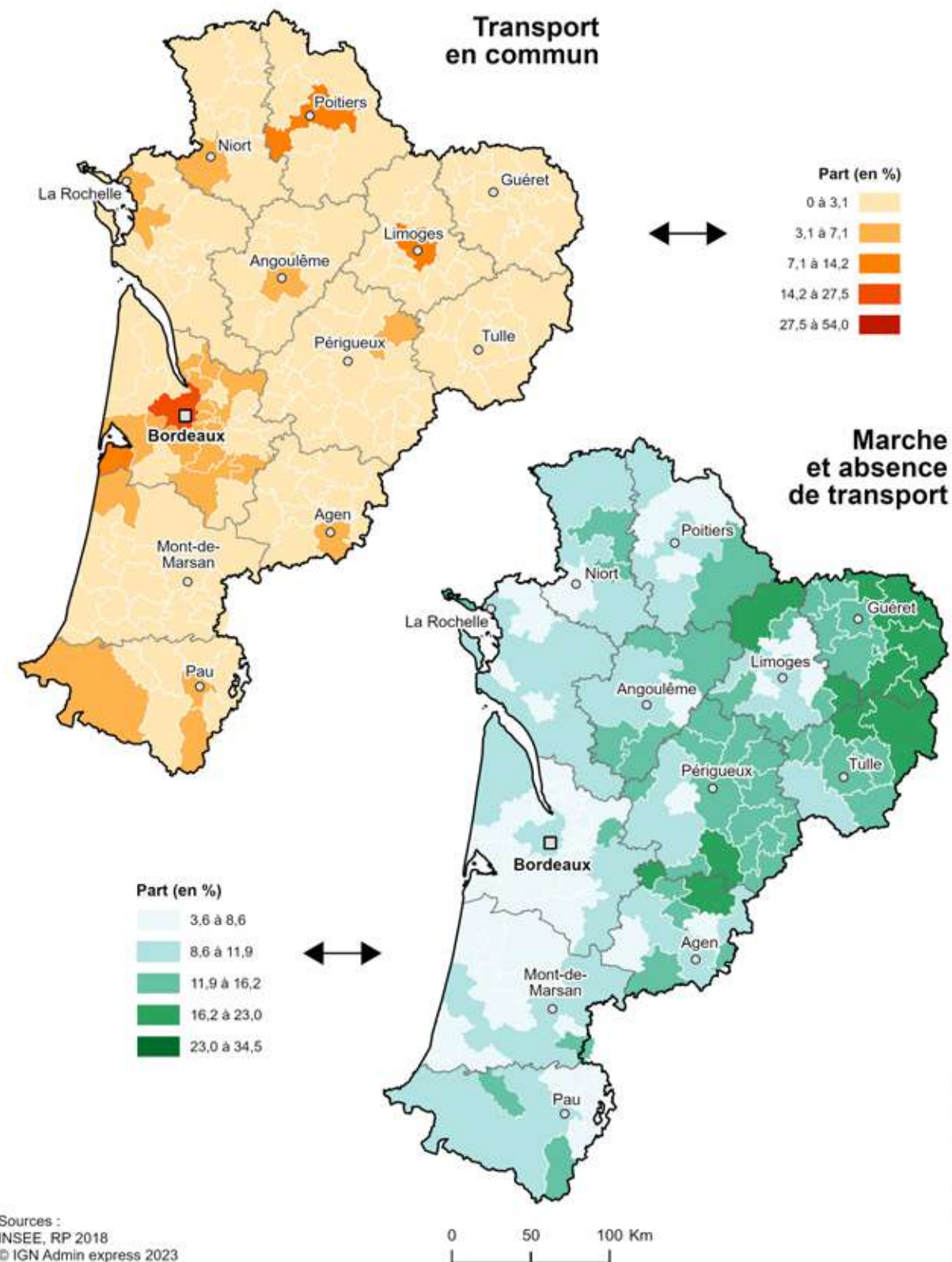
EN NOUVELLE-AQUITAINE, on constate que la part du vélo est plus importante sur l’Île de Ré (9,2 %), Bordeaux Métropole (7,8 %) et La Rochelle (6,6 %), celle des transports en commun est plus importante sur Bordeaux Métropole (19,1 %), Grand Poitiers (8,6 %), la communauté d’agglomération du Bassin d’Arcachon Sud-Pôle Atlantique (7,8 %) et Limoges Métropole (7,7 %) tandis que la part de la voiture dépasse les 90 % sur treize intercommunalités néo-aquitaines, à commencer par les communauté de communes de la Médullienne (91,8 %), du Haut-Poitou (91,3 %) et du Val de Vienne (90,9 %).

Des analyses complémentaires montrent l’importance du caractère plus ou moins rural des territoires dans l’utilisation des modes de transport : à l’échelle de la Nouvelle-Aquitaine, par exemple, la part de la voiture dans les grands centres urbains est de 67,3 % en moyenne, contre 89,5 % dans le rural à habitat dispersé. Le lien ne suit cependant pas totalement le gradient d’urbanité : la part de la voiture est ainsi un peu plus élevée dans les ceintures urbaines (89,1 %) que dans les bourgs ruraux (87,5 %).

En lien pour partie avec la composition sociale des territoires, on constate également que l’utilisation de la voiture est moins élevée chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (79,1 %) que chez les professions intermédiaires (86,3 %) ou les ouvriers (88,5 %), mais elle est du même ordre que celle des employés (79,1 %).



MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS EN EMPLOI



UNE ÉVOLUTION LENTE DES MODES DE TRANSPORT

L'UTILISATION DE LA VOITURE a-t-elle tendance à diminuer avec le temps, et celle du vélo et des transports en commun a-t-elle tendance à augmenter ? Pour en juger, nous avons calculé la part des modes principaux de transport utilisés par les actifs occupés pour se rendre sur leur lieu de travail, entre le recensement 2013 (qui couvre la période 2011-2015) et le recensement 2018 (qui couvre la période 2016-2020), à l'échelle du pays. A noter que la typologie des modes de transport a évolué entre les deux recensements, pour les rendre comparables nous avons regroupé les deux roues, motorisés ou non, dans la même catégorie. Il n'est donc pas possible d'isoler l'augmentation éventuelle de l'utilisation du vélo.

Il s'avère que l'évolution des modes de transport est plutôt lente, et réserve quelques surprises : si l'utilisation des transports en commun augmente très légèrement, tout comme celle des deux roues (probablement en lien avec l'utilisation croissante du vélo), ce n'est pas au détriment de l'utilisation de la voiture, dont la part augmente également, mais, pour l'essentiel, de la marche à pied, dont la part recule de près d'un point.

LES MODES DE TRANSPORT UTILISÉS POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

	2013	2018
Pas de transport	4,3 %	4,1 %
Marche à pied	7,0 %	6,1 %
Deux roues	3,9 %	4,1 %
Voiture, camion, fourgonnette	70,0 %	70,4 %
Transport en commun	14,8 %	15,2 %
Total	100,0 %	100,0 %

**DÉMÉNAGER
POUR ALLER OÙ ?**

COMBIEN DE PERSONNES DÉMÉNAGENT CHAQUE ANNÉE? Pour aller où? Observe-t-on des différences entre la France hexagonale dans son ensemble et la Nouvelle-Aquitaine? Les déménagements vont-ils plutôt du rural vers l'urbain ou de l'urbain vers le rural? Pour répondre à ces questions, nous exploitons les données du recensement 2019, qui nous renseigne sur le nombre de personnes ayant déménagé depuis le 1^{er} janvier précédent, et de quelle commune à quelle commune. Pour simplifier, nous limitons l'analyse aux personnes présentes en France hexagonale depuis un an ou plus, soit 63,8 millions d'individus (96,4 % de l'ensemble des personnes recensées).

Un peu plus de 10 % des Français de l'hexagone et un peu plus de 12 % des Néo-Aquitains ont déménagé sur la période. Pour les 2/3 environ dans les deux cas, ces déménagements se sont accompagnés d'un changement de commune. Ces déménagements peuvent être vus comme la combinaison de trois systèmes de mobilité: dans la proximité d'abord, entre grands centres urbains ensuite, du haut vers le milieu et le bas de la hiérarchie urbaine enfin.

DES DÉMÉNAGEMENTS DANS LA PROXIMITÉ

POUR MIEUX CARACTÉRISER LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES, nous avons quantifié le nombre de déménagements dans la même commune, ceux pour une autre commune dont le centre-bourg est à moins de 20 km à vol d'oiseau, et ceux au-delà. On constate qu'une majorité des déménagements se fait dans la proximité, avec cependant une différence très significative entre la France hexagonale, avec 70 % des déménagements dans la même commune ou pour des communes à moins de 20 km, et la Nouvelle-Aquitaine, où cette part descend à 57 %.

En complément, nous avons calculé la distance médiane à vol d'oiseau des déménagements, c'est-à-dire la distance telle que la moitié des déménagements s'est faite à une distance inférieure et l'autre moitié à une distance supérieure. Il s'avère que pour la France hexagonale, cette distance médiane est de 16 km, alors que pour la Nouvelle-Aquitaine, elle est de 33 km. Dans tous les cas, les déménagements dans la proximité pèsent très fortement dans l'ensemble des déménagements, mais cette proximité est plus forte à l'échelle de l'hexagone qu'en Nouvelle-Aquitaine.

LES ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES DES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES, DONNÉES RECENSEMENT 2019

Où résidiez-vous au 1 ^{er} janvier dernier?	France hexagonale	Nouvelle-Aquitaine
Dans le même logement	89.5%	87.5%
Dans un autre logement de la même commune	3.7%	3.2%
Dans une autre commune du département	4.0%	4.8%
Dans un autre département de la région	1.3%	1.1%
Hors de la région de résidence actuelle	1.5%	3.3%
Sous-total autre commune	6.8%	9.2%
Sous-total déménagement	10.5%	12.5%
Total	100.0%	100.0%

MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES À PROXIMITÉ OU À DISTANCE, DONNÉES RECENSEMENT 2019

	France hexagonale	%	Nouvelle-Aquitaine	%
même commune	2 353 044	35%	1 940 42	26%
autre commune <=20 km	2 366 562	35%	234 445	31%
sous-total proximité	4 719 606	70%	428 487	57%
autre commune >20 km	1 976 967	30%	317 988	43%
Total déménagements	6 696 573	100%	746 475	100%

DES DÉMÉNAGEMENTS
ENTRE GRANDS CENTRES URBAINS

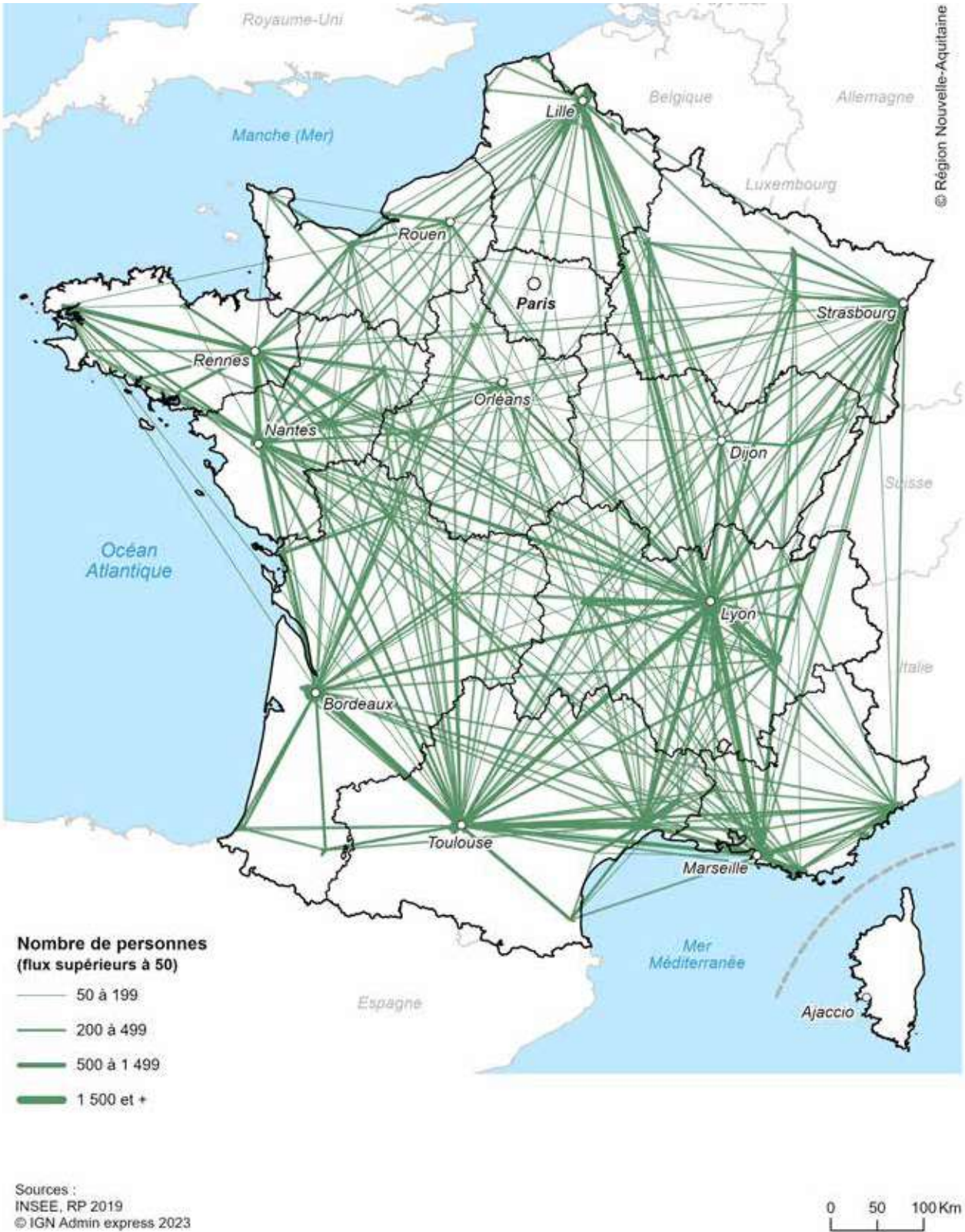
POUR APPRÉHENDER AUTREMENT LA GÉOGRAPHIE DES DÉMÉNAGEMENTS, nous avons ensuite distingué les communes selon leur degré de densité, des communes les plus denses, les grands centres urbains, aux communes les moins denses, les communes rurales à habitat dispersé. Il s'avère que 37,4 % des déménagements s'opèrent entre deux communes d'un même niveau de densité, dont une grande partie, 23,8 %, entre grands centres urbains, soit environ 1 million de personnes dans l'année.

Pour 46 %, ces mobilités entre grands centres urbains ont lieu au sein d'un même département et pour 54 % entre départements différents. Sur ces derniers, 43 % sont des mobilités entre départements de l'Île-de-France. Pour les autres, il s'agit de mobilités au départ de l'Île-de-France (83 000 mobilités sortantes) plus que de mobilités à destination de l'Île-de-France (68 000 mobilités entrantes), d'une part, et de mobilités entre grands centres urbains hors Île-de-France, d'autre part. Les cartes des pages suivantes permettent de visualiser ces flux entre grands centres urbains, agrégés à l'échelle des départements, en distinguant les flux entre les grands centres urbains de l'Île-de-France et ceux des autres régions, d'une part, et les flux entre grands centres urbains hors Île-de-France, d'autre part.

MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ENTRE L'ÎLE-DE-FRANCE
ET LES GRANDS CENTRES URBAINS



MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ENTRE GRANDS CENTRES URBAINS
(HORS ÎLE-DE-FRANCE)



DES MOBILITÉS DU HAUT VERS LE BAS
DE LA HIÉRARCHIE URBAINE

NOUS L'AVONS DIT, 37,4 % des déménagements ont lieu entre des communes de même niveau de densité. En creux, cela signifie donc que 62,6 % ont lieu entre communes de niveaux différents de densité. Mais est-ce plutôt du haut vers le bas, ou du bas vers le haut de la hiérarchie urbaine ? Pour le savoir, nous avons calculé des taux d'entrées et des taux de sortie par niveau de densité, et l'écart entre les deux. Il s'avère que l'écart est négatif pour les deux niveaux de densité les plus élevés (les communes les plus urbaines), alors qu'il est positif pour tous les autres.

Les grands centres urbains sont déficitaires vis-à-vis de tous les autres niveaux et les centres urbains intermédiaires au profit de tous sauf des grands centres urbains. En volume, ce sont les ceintures urbaines, les bourgs ruraux puis les communes rurales à habitat dispersé qui « gagnent » le plus. On retrouve donc au travers de ces chiffres le double processus de périurbanisation, d'une part, et de renouveau rural, d'autre part.

TAUX D'ENTRÉES ET TAUX DE SORTIES (EN % DE LA POPULATION)
DES COMMUNES PAR NIVEAU DE DENSITÉ, DONNÉES RP 2019

	Entrées	Sorties	Écart
Grands centres urbains	6.4 %	7.0 %	-0.5 %
Centres urbains intermédiaires	6.6 %	6.9 %	-0.3 %
Petites villes	7.2 %	6.8 %	0.5 %
Ceintures urbaines	7.3 %	6.4 %	0.9 %
Bourgs ruraux	7.1 %	6.6 %	0.5 %
Rural à habitat dispersé	6.6 %	6.3 %	0.3 %
Rural à habitat très dispersé	6.3 %	5.9 %	0.4 %
Total	6.7 %	6.7 %	0.0 %

DES SYSTÈMES DE MOBILITÉ QUI SE COMBINENT :
L'EXEMPLE DE POITIERS

POUR VISUALISER À LA FOIS LES MOBILITÉS entre niveaux de densité et la distance moyenne entre commune d'origine et commune de destination, nous proposons de nous focaliser sur un exemple, la commune de Poitiers.

Nous avons agrégé les 7 niveaux de densité en 3 niveaux : le premier niveau correspond aux grands centres urbains, le deuxième niveau, qui caractérise les communes de densité intermédiaire, regroupe les autres communes urbaines (centres urbains intermédiaires, petites villes et ceintures urbaines), le troisième niveau, correspondant aux communes peu denses, regroupe les communes rurales (bourgs ruraux, rural à habitat dispersé, rural à habitat très dispersé).

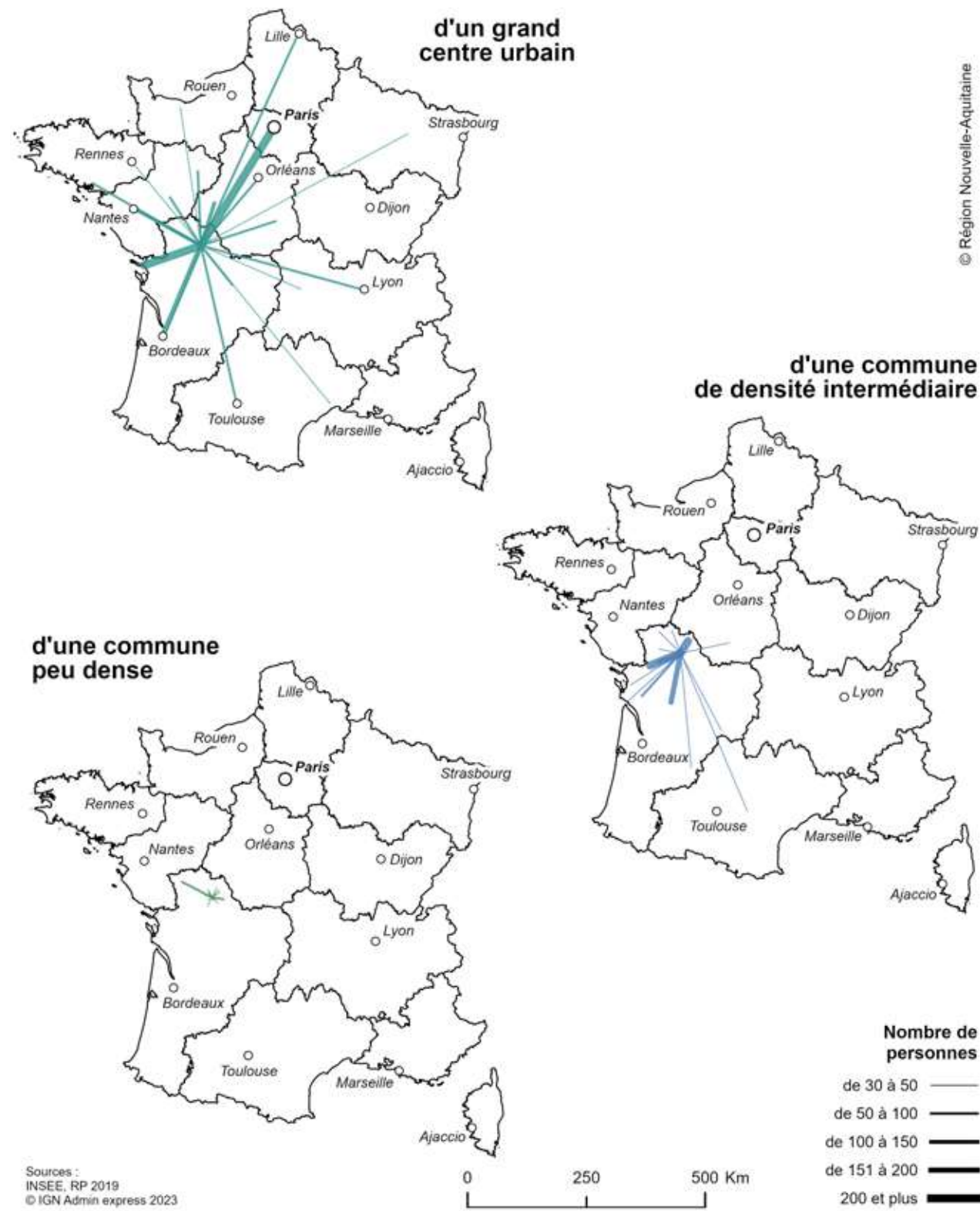
Les trois premières cartes représentent les flux à destination de Poitiers, au départ des grands centres urbains, des communes de densité intermédiaires, puis des communes peu denses. Les trois cartes suivantes représentent les mêmes flux, au départ de Poitiers, cette fois.

Les flux entre grands centres urbains se font pour l'essentiel depuis ou vers Paris, Bordeaux et la Rochelle, puis dans une moindre mesure, Nantes et Toulouse. On a affaire à des déménagements d'assez longue distance.

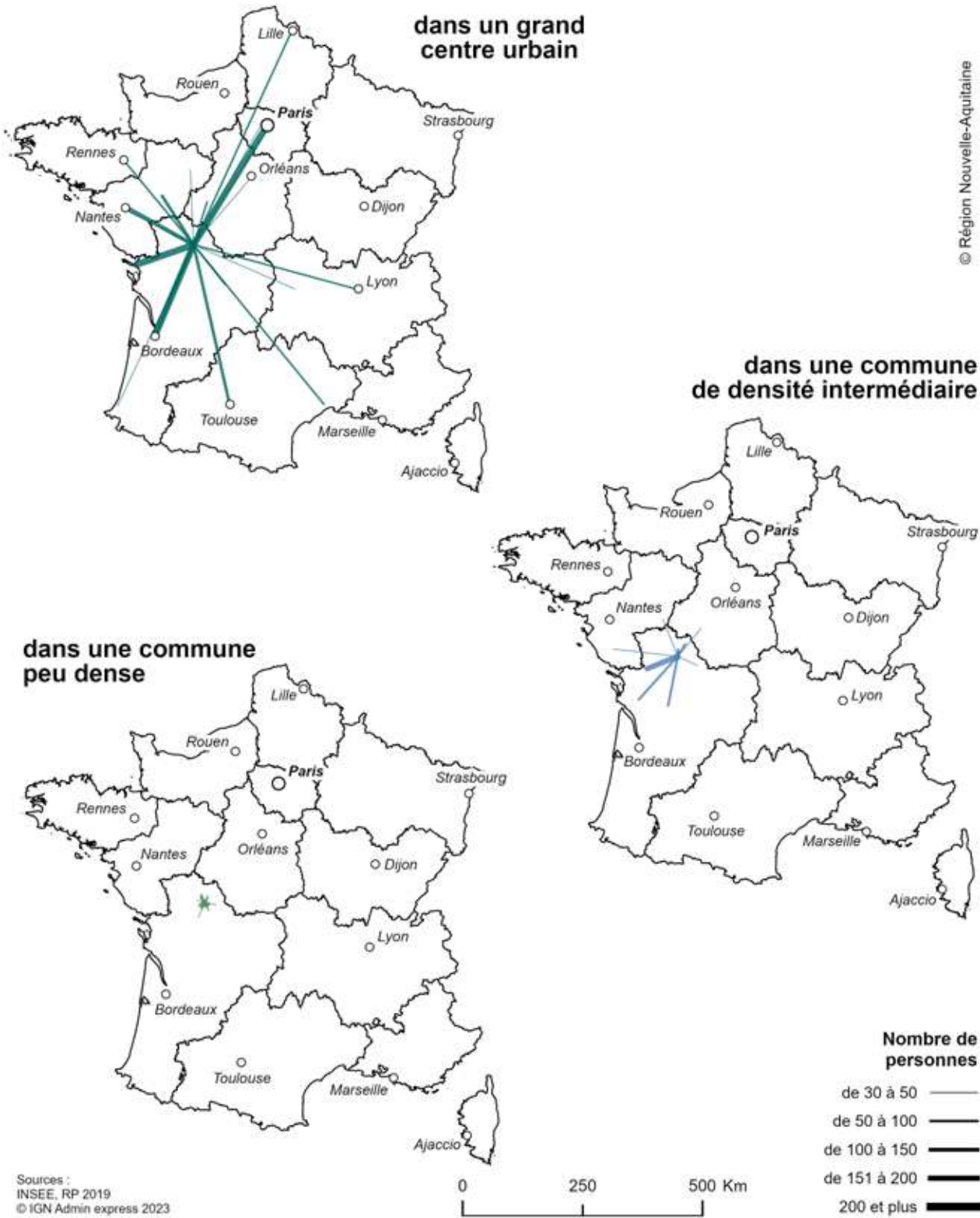
Les mobilités depuis ou vers des communes de densité intermédiaire sont de portée géographique plus courte et sont, pour une bonne part, infrarégionales, les flux concernant principalement Niort, Châtelleraut et Angoulême.

Les mobilités avec des communes peu denses (mobilités rural-urbain autrement dit), se font dans une proximité encore plus grande. Une exception cependant, le flux entre Bressuire comme origine et Poitiers comme destination, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'en dépit de sa taille (près de 20 000 habitants), Bressuire est un bourg rural au sens de la grille communale de densité.

D'OÙ VIENNENT LES PERSONNES S'INSTALLANT À POITIERS ?



OU S'INSTALLENT LES PERSONNES AYANT QUITTE POITIERS?



COMBIEN DE TEMPS POUR SE RENDRE À UNE BOULANGERIE, UN BUREAU DE POSTE OU UN THÉÂTRE?

ON NE TROUVE PAS L'ENSEMBLE DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS dont on peut avoir besoin à proximité immédiate de l'endroit où l'on vit. Certains, les plus courants, comme une boulangerie par exemple, se situent à proximité de la plupart des lieux de vie. D'autres, beaucoup plus rares, comme les théâtres ou les universités, sont localisés dans quelques lieux seulement. Entre les deux, des services et équipements d'une gamme intermédiaire, comme les bureaux de poste, les pharmacies, les parfumeries, les supermarchés...

Où sont situés les services et les équipements auxquels peuvent accéder les Néo-Aquitains ? Quand ces équipements ne sont pas disponibles sur place, quel temps faut-il pour y accéder ? Quels sont les territoires de la région confrontés à la plus faible accessibilité ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur une base de données qui permet de distinguer cinq types de communes, de la moins équipée à la plus équipée (niveau 0 à niveau 4). A partir du temps de trajet nécessaire (par la route en heure creuse) pour se rendre dans la commune la plus proche de niveau(x) supérieur(s) si la commune elle-même n'est pas équipée, on peut également calculer à toutes les échelles supra-communales des temps moyens d'accès aux centres de niveau supérieur.

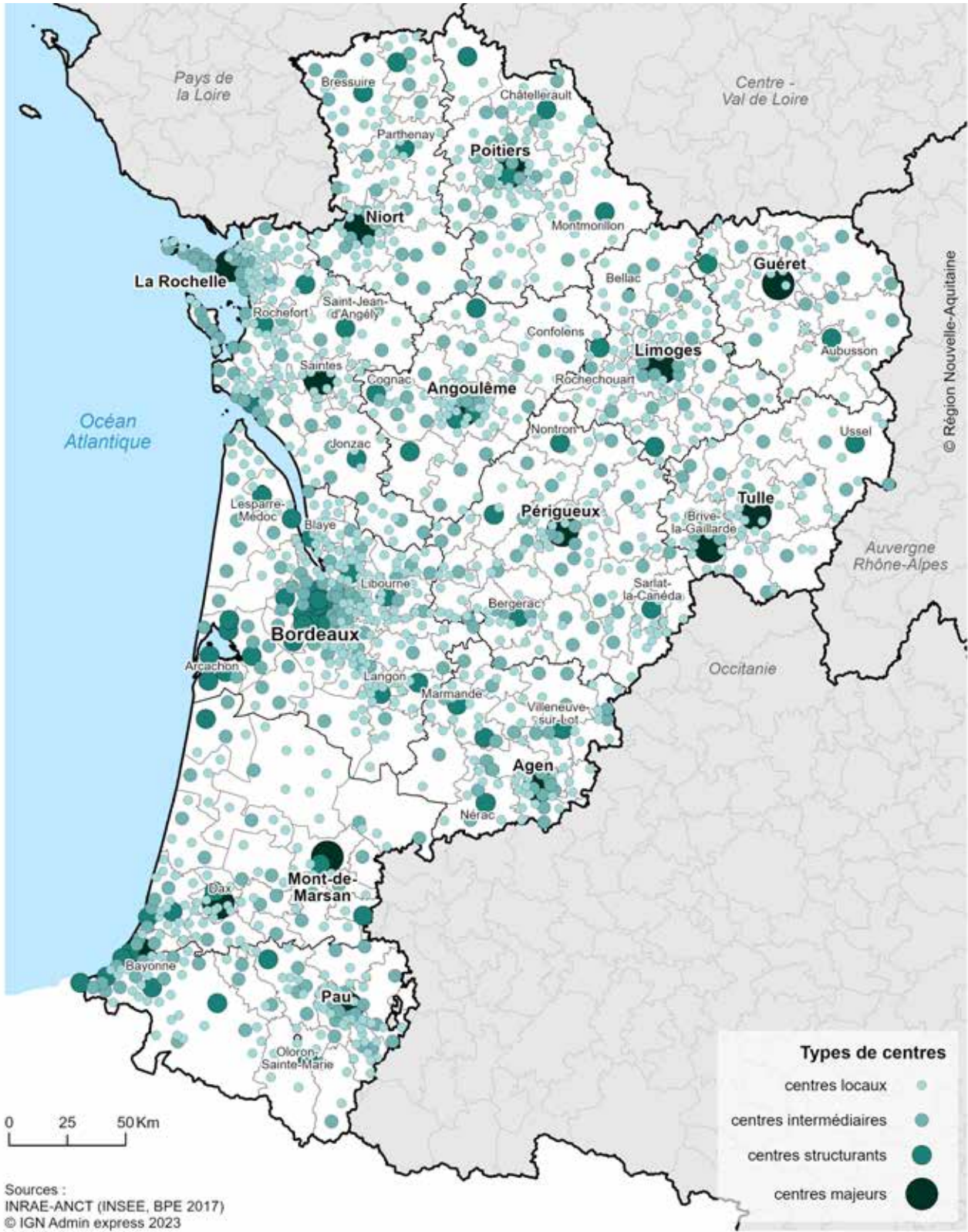
UNE ACCESSIBILITÉ MOYENNE MOINS BONNE
EN NOUVELLE-AQUITAINE, EN RAISON DU CARACTÈRE
RURAL DE LA RÉGION

- LA CARTE de la page suivante permet de visualiser la répartition des communes de Nouvelle-Aquitaine par niveaux de services et d'équipements qu'elles proposent.
- Dans la région, on compte ainsi :
- 2 959 communes non-centre (niveau 0),
 - 928 centres locaux (niveau 1) : présence simultanée d'une douzaine de services et d'équipements du quotidien (boulangerie, école élémentaire, salon de coiffure...) ;
 - 339 centres intermédiaires (niveau 2), comprenant une trentaine de services et d'équipements (avec en plus des précédents un médecin généraliste, une pharmacie, un bureau de poste...) ;
 - 71 centres structurants (niveau 3), dotés d'environ 70 services et équipements (lycée, piscine, cinéma, services de santé spécialisés...) ;
 - 16 centres majeurs (niveau 4), offrant la quasi-totalité des services (environ 130 services et équipements, jusqu'à l'université, un théâtre, une administration judiciaire...).

De manière générale, l'accessibilité aux services et équipements est globalement moins bonne en Nouvelle-Aquitaine qu'en France hexagonale, que ce soit en termes de niveau d'équipement ou de temps d'accès. 18 % de la population régionale réside dans une commune non-centre, soit 5 points de plus que la moyenne nationale. Selon la gamme d'équipement (du niveau 1 au niveau 4), la part de la population équipée à l'échelle d'une commune est inférieure de 4 à 10 points à la moyenne nationale. Les temps d'accès aux communes équipées sont quant à eux toujours supérieurs en Nouvelle-Aquitaine par rapport à la France hexagonale, mais dans des proportions faibles, de l'ordre de quelques minutes.

Cette moins bonne accessibilité s'explique cependant en quasi-totalité par le caractère plus rural de la région : les différences moyennes de temps d'accès entre les communes de Nouvelle-Aquitaine et celles des autres régions de province disparaissent quand on raisonne à degré de ruralité identique.

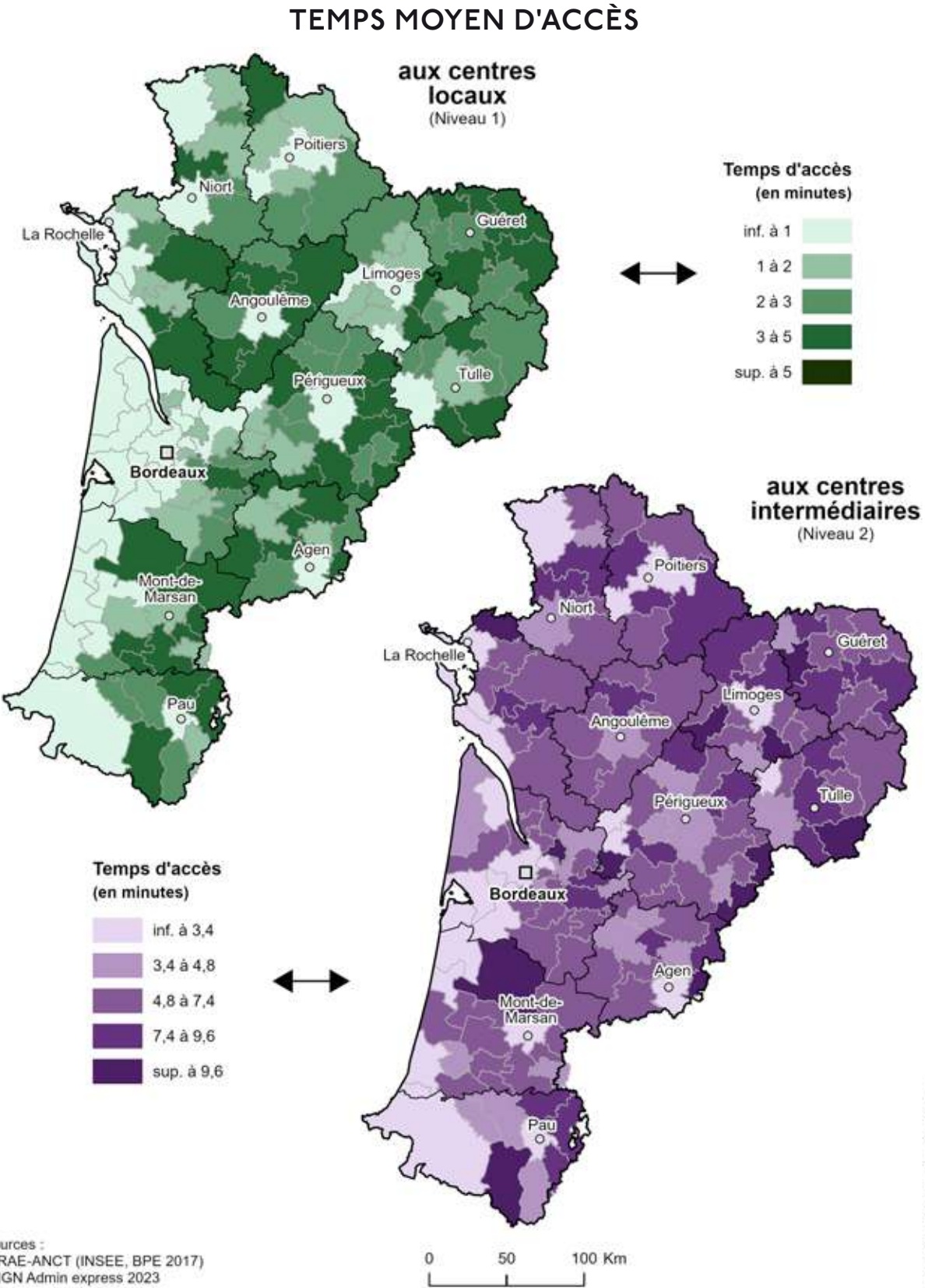
NIVEAU DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS
DES COMMUNES CENTRES



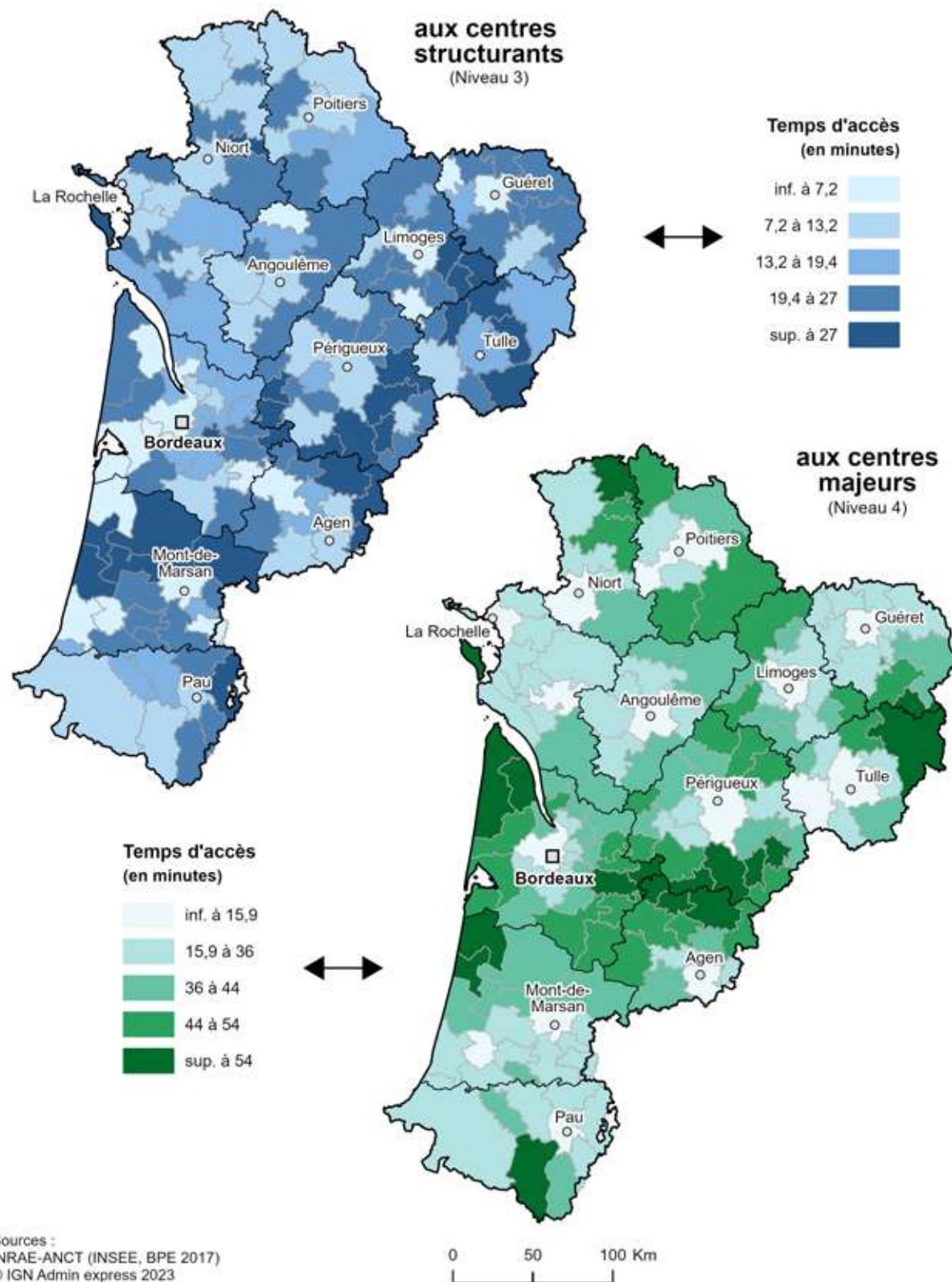
DES DIFFÉRENCES INFRARÉGIONALES MARQUÉES

POUR CHAQUE INTERCOMMUNALITÉ, les cartes des pages suivantes représentent le temps d'accès moyen de l'ensemble des habitants aux différents centres par niveau. A l'échelle des intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine, on observe une hétérogénéité relativement forte des temps d'accès aux différents niveaux de la gamme : les intercommunalités les plus éloignées ont des temps d'accès entre 3 et 4 fois plus importants que les intercommunalités les moins éloignées.

Le caractère rural et la taille des intercommunalités permettent d'expliquer une partie des différences géographiques d'accessibilité. Agir de manière différenciée au profit des territoires ruraux s'avère donc important, mais cela n'épuise pas le sujet de l'accessibilité : à degré de ruralité et à taille identique, certains territoires ont une accessibilité plus faible. Des analyses complémentaires pourraient permettre d'avancer dans la compréhension de ces différences résiduelles.



TEMPS MOYEN D'ACCÈS



Sources :
INRAE-ANCT (INSEE, BPE 2017)
© IGN Admin express 2023

OÙ SONT LES DÉSERTS MÉDICAUX?

EN 2021, en moyenne, en France, un habitant peut potentiellement bénéficier de 3,8 consultations par an chez un médecin généraliste (libéral ou salarié d'un centre de santé). Comment cette accessibilité varie-t-elle d'une commune à l'autre ? Quelle est la proportion d'habitants qui résident dans ce que l'on appelle un désert médical ? Comment la désertification médicale a-t-elle évolué ? Pour mesurer de la manière la plus précise possible l'accessibilité aux médecins généralistes, nous nous appuyons sur l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes, disponible à la commune, sur la période de 2015 à 2021. Les médecins concernés sont les médecins généralistes libéraux ou ceux salariés d'un centre de santé.

L'accessibilité potentielle localisée prend en compte différents éléments :

- l'offre de soin, à partir de la localisation des médecins et du nombre de consultations et de visites qu'ils réalisent sur une année,
- la demande de soin, estimée à partir du nombre d'habitants et de sa structure par âge, pour tenir compte du fait que le nombre de visites augmente avec l'âge,
- la distance-temps entre l'offre de soin et la demande de soin, l'accessibilité à un médecin diminuant à mesure que ce temps de trajet augmente.

A partir de ces éléments, on peut calculer le nombre de visites potentielles auquel peut prétendre un habitant, compte-tenu de sa commune de résidence, de son âge, de la localisation des médecins alentours et de leur niveau d'activité.

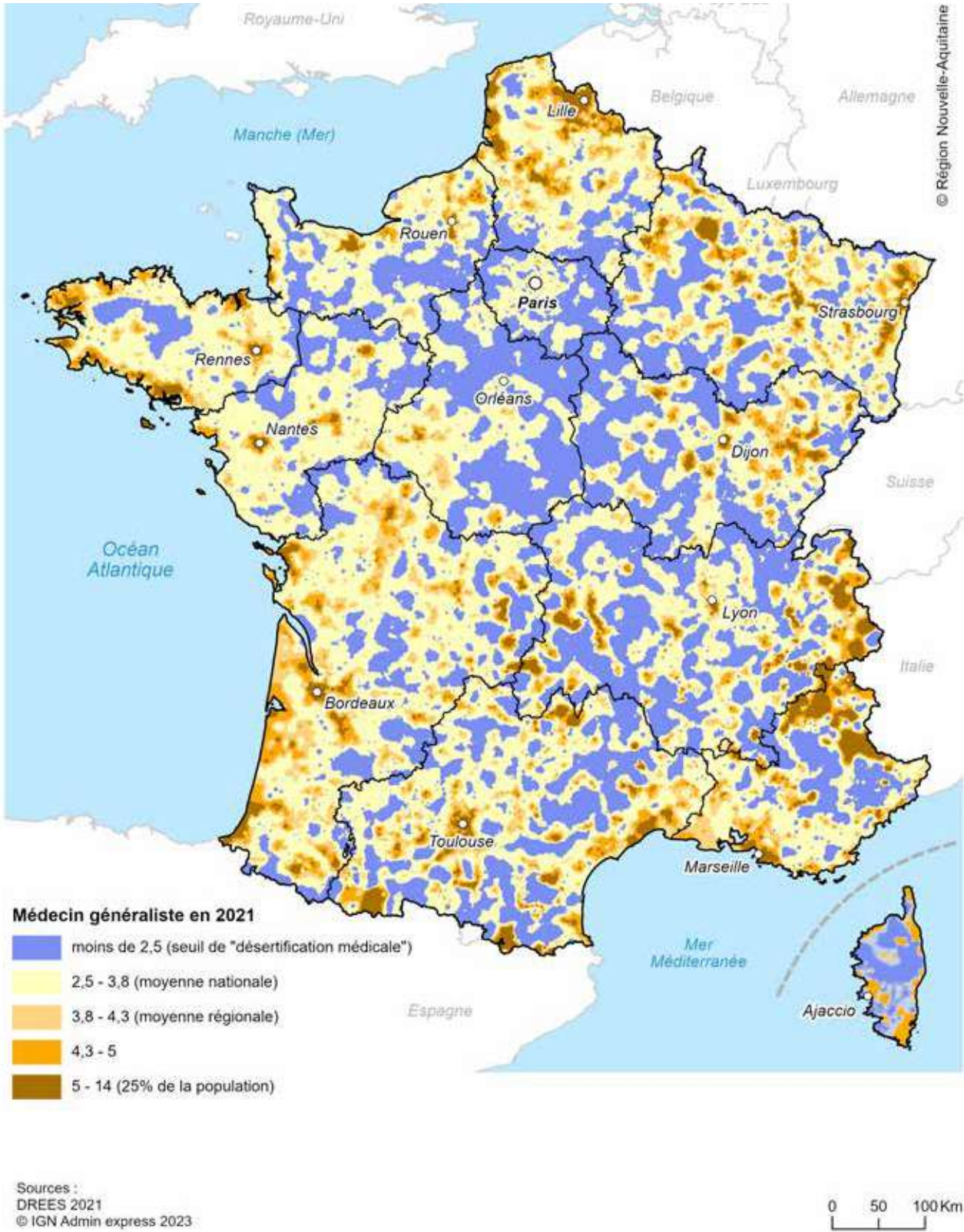
DES INÉGALITÉS TERRITORIALES D'ACCÈS
AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES

EN MOYENNE, EN 2021, à l'échelle de l'ensemble du pays, l'APL aux médecins généralistes est de 3,8. L'APL est de moins de 1 pour 0,6 % de la population seulement, de moins de 2 pour 5,5 % de la population et de moins de 3 pour 25,8 % de la population.

On retient généralement comme valeur seuil pour parler de désertification médicale une APL aux médecins généralistes de 2,5 : en 2021, c'est 13,4 % de la population qui est concernée, soit 9 millions de personnes.

L'accessibilité aux médecins généralistes est plus forte dans l'urbain, sur les littoraux, et sur certains espaces frontaliers. Les déserts médicaux tels que définis ci-dessus sont présents dans de très nombreux territoires de France hexagonale, dans une moindre mesure cependant dans les Hauts-de-France, à l'est des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine. Ils sont également moins présents sur les littoraux et dans l'urbain.

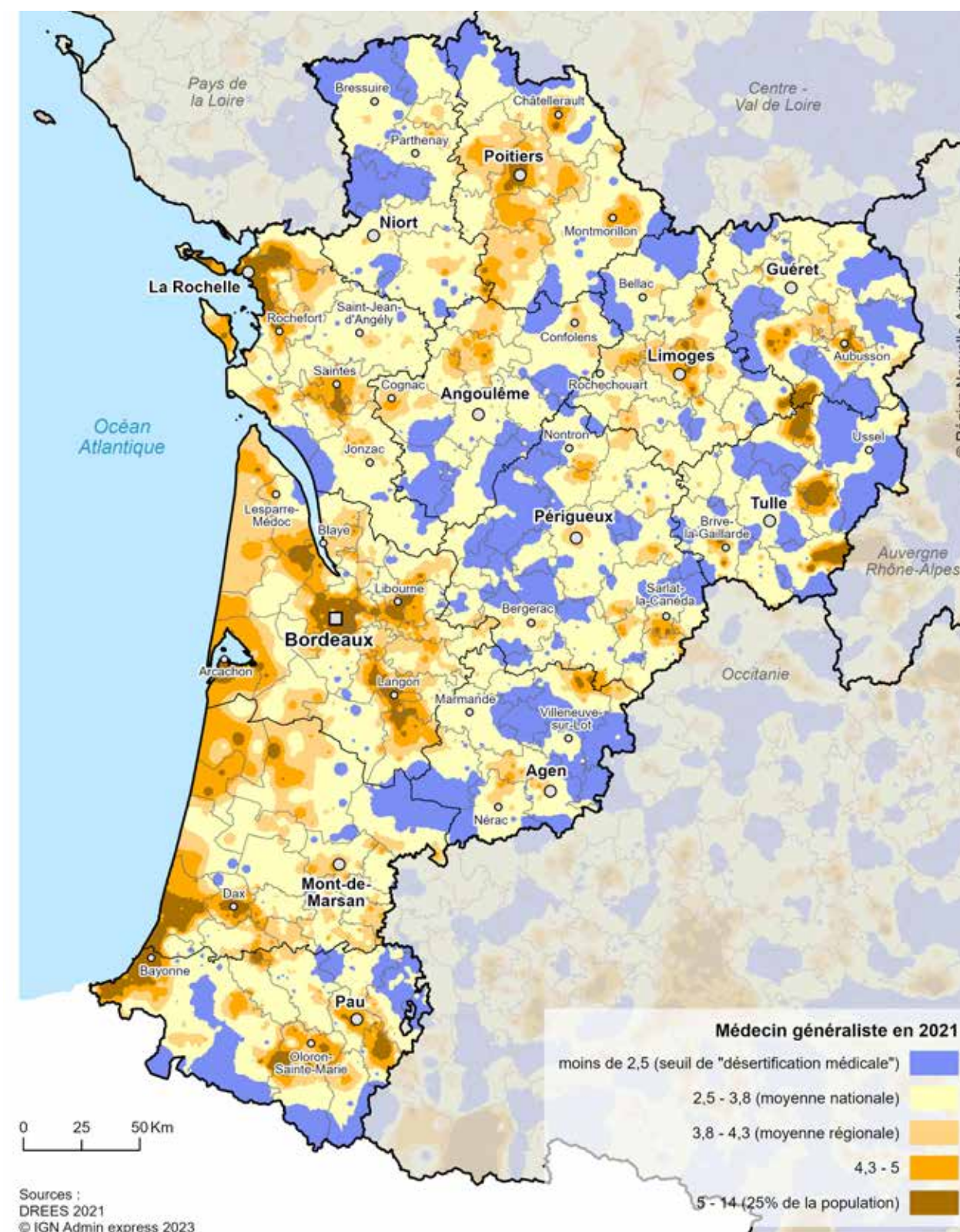
ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE
AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES



L'ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE localisée aux médecins généralistes est supérieure en Nouvelle-Aquitaine (3,9) à sa valeur à l'échelle de l'hexagone (3,4). La part de la population résidant dans un désert médical est également plus faible en Nouvelle-Aquitaine qu'en France hexagonale: la population localisée dans des communes dont l'APL est inférieure à 2,5 représente 8,2 % de la population néo-aquitaine de 2021 contre 13,4 % en moyenne nationale.

Dans la région, la partie littorale est largement épargnée par la désertification, tout comme les plus grandes villes. Elle est plus présente dans le nord, l'est et le centre de la région, ainsi que sur certaines zones des Pyrénées. Des analyses statistiques complémentaires mettent en évidence l'importance des effets de ruralité: l'accessibilité aux médecins généralistes, de 3,9 en moyenne, varie entre 2,9 dans les communes rurales à habitat dispersé à 5,9 dans les grands centres urbains, en passant par des valeurs de 3,8 dans les bourgs ruraux et 4,6 dans les ceintures urbaines.

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES

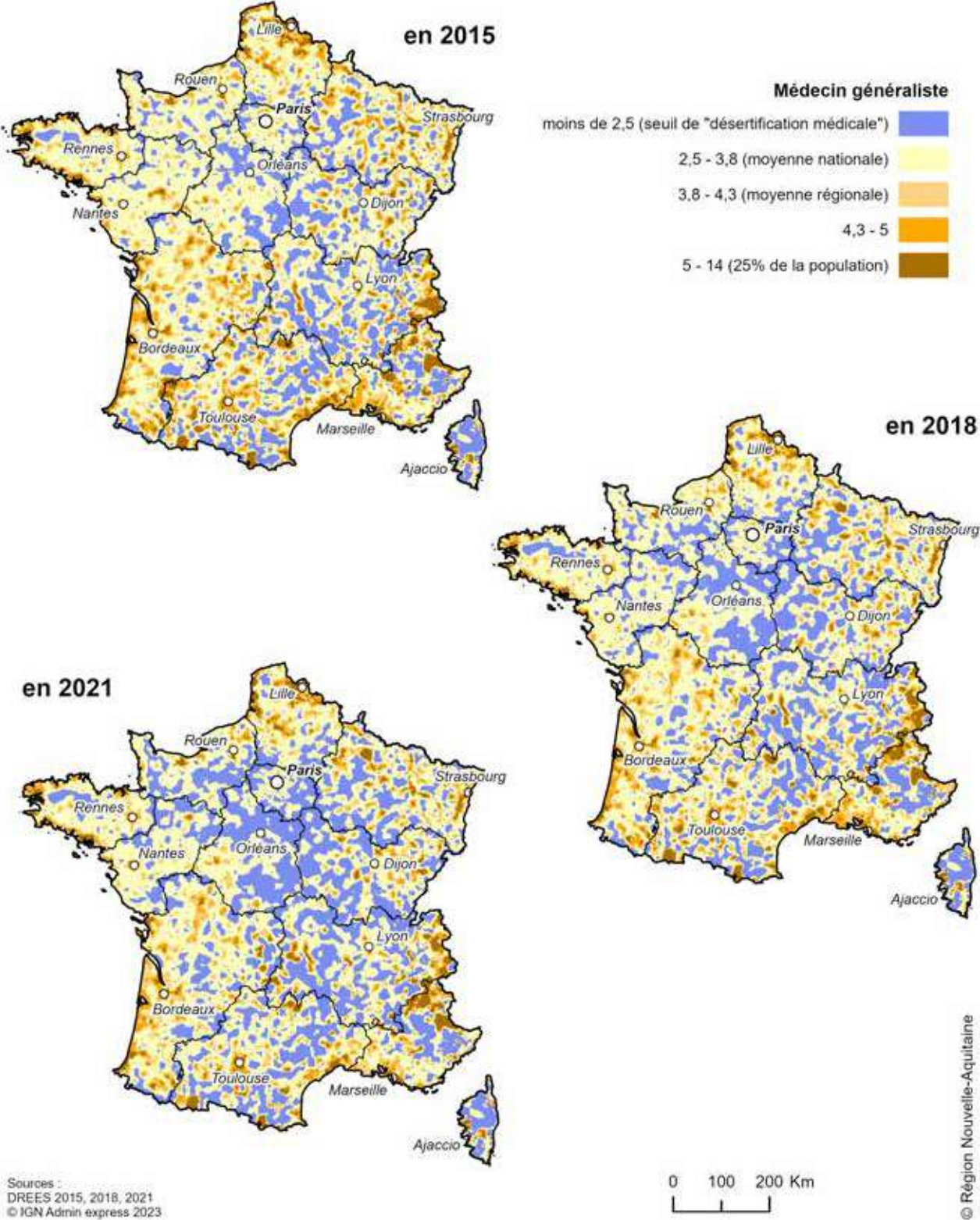


ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE
AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES

UNE FORTE PROGRESSION DES DÉSERTS MÉDICAUX

A L'ÉCHELLE NATIONALE comme en Nouvelle-Aquitaine, la désertification médicale a fortement évolué sur la période récente : 8,6 % de la population française était concernée en 2015, 11,1 % en 2018 et 13,4 % en 2021, soit une hausse de 56 % de l'indicateur entre 2015 et 2021.

La désertification touche une grande partie centrale de l'hexagone, qui semble s'agrandir progressivement avec les années. Les littoraux apparaissent préservés, tout comme une bande assez large le long des frontières, allant de Lille à Dijon en passant par Strasbourg, pour redescendre le long des Alpes.

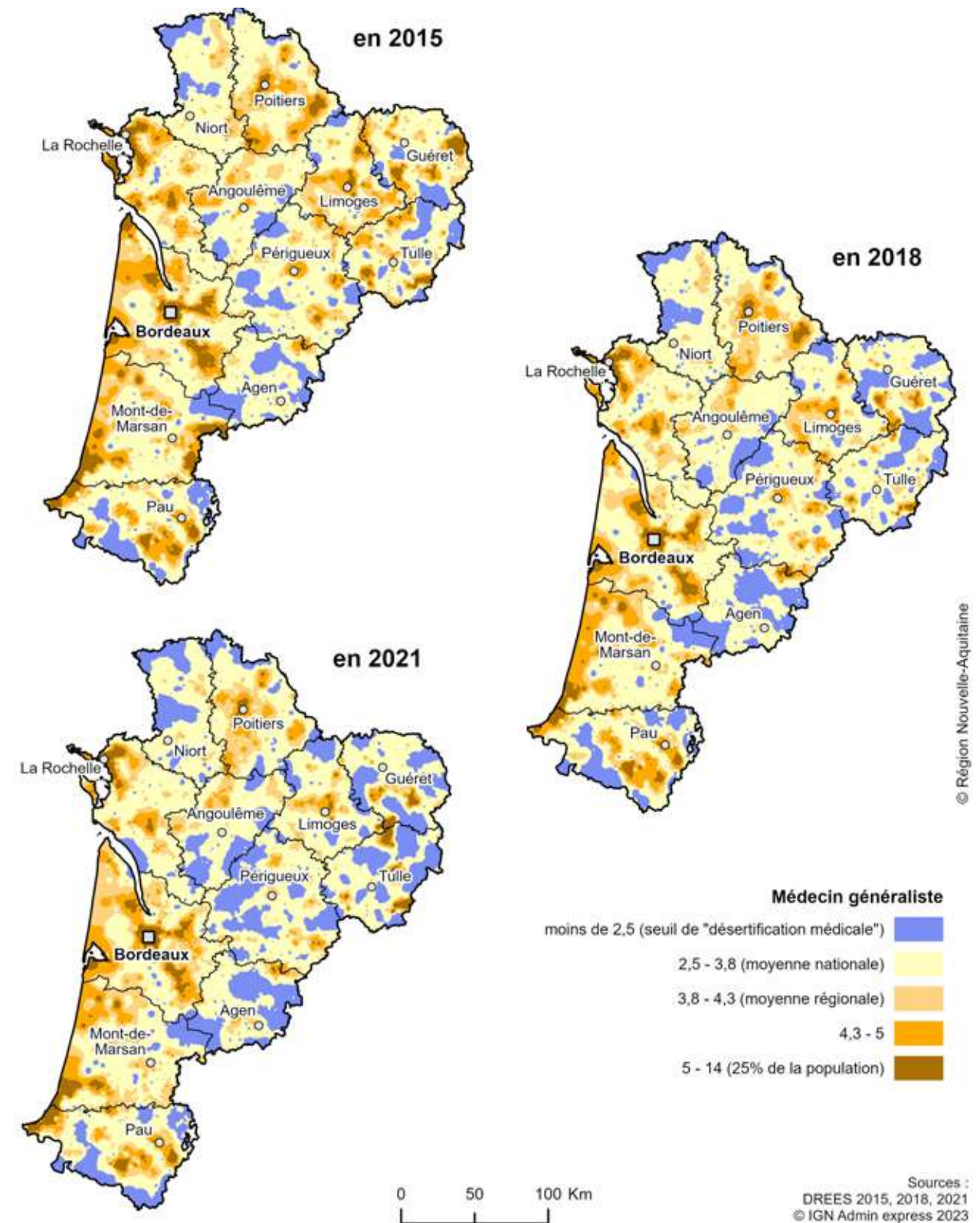


LA NOUVELLE-AQUITAINE est également concernée par la désertification médicale, mais à un rythme un peu moins soutenu. La population résidant dans des communes dont l'APL est inférieur à 2,5, qui représentait 5,7 % de la population néo-aquitaine de 2015, atteint 8,2 % en 2021, soit une hausse de 44 %.

Comme à l'échelle du pays, la progression des déserts médicaux semble se faire en taches d'huile. La partie littorale et les plus grandes villes restent préservées, les parties centrales et est de la région sont les plus concernées.

Un point d'attention cependant : l'expansion des déserts médicaux peut résulter d'un effet d'offre, lorsqu'un médecin qui part à la retraite n'est pas remplacé par exemple, mais aussi par un effet de demande, si le territoire accueille un plus grand nombre de personnes, ou si à population constante son âge moyen augmente (car une population plus âgée suppose une demande de visites plus importante).

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES

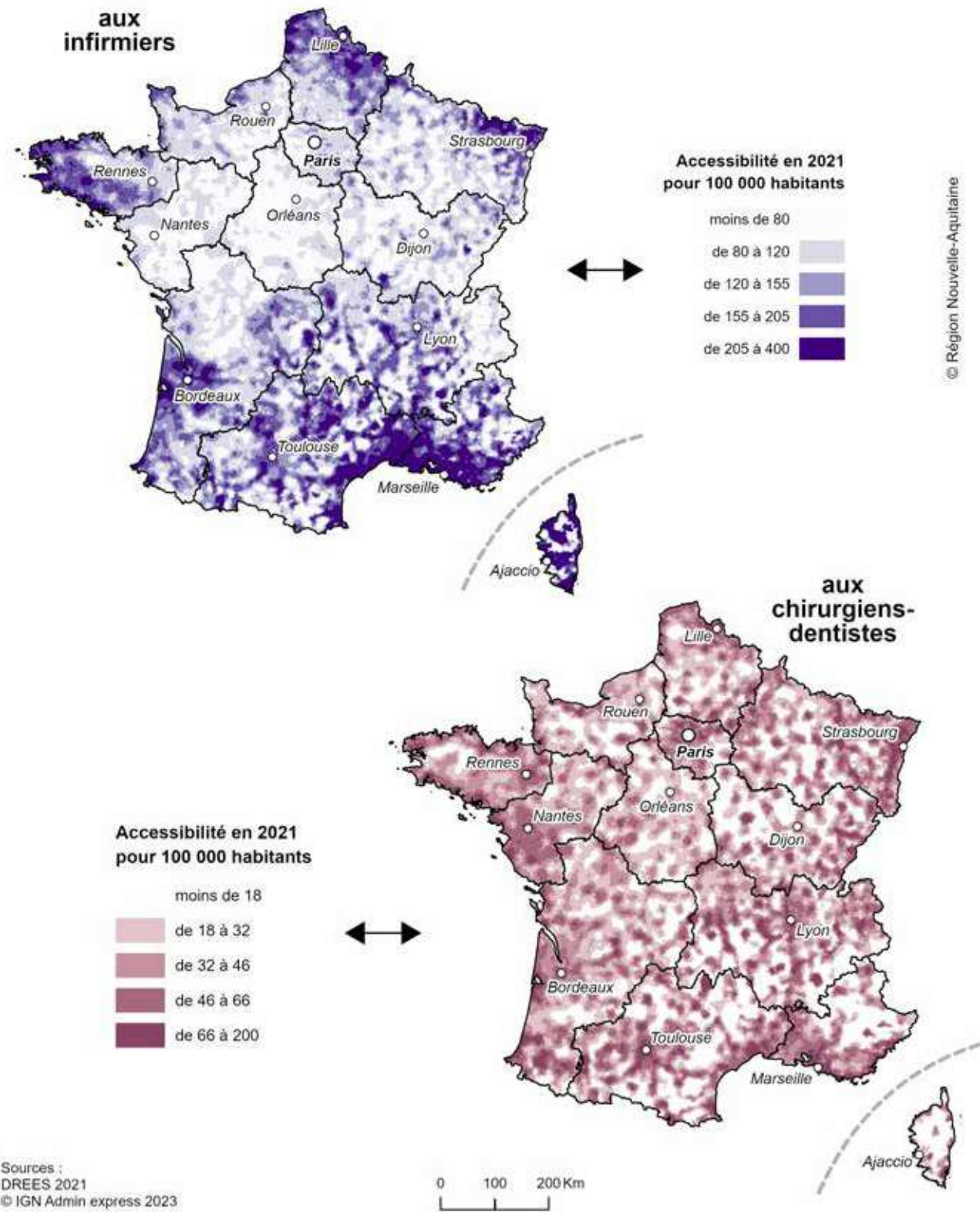


QUELLE ACCESSIBILITÉ POUR LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ?

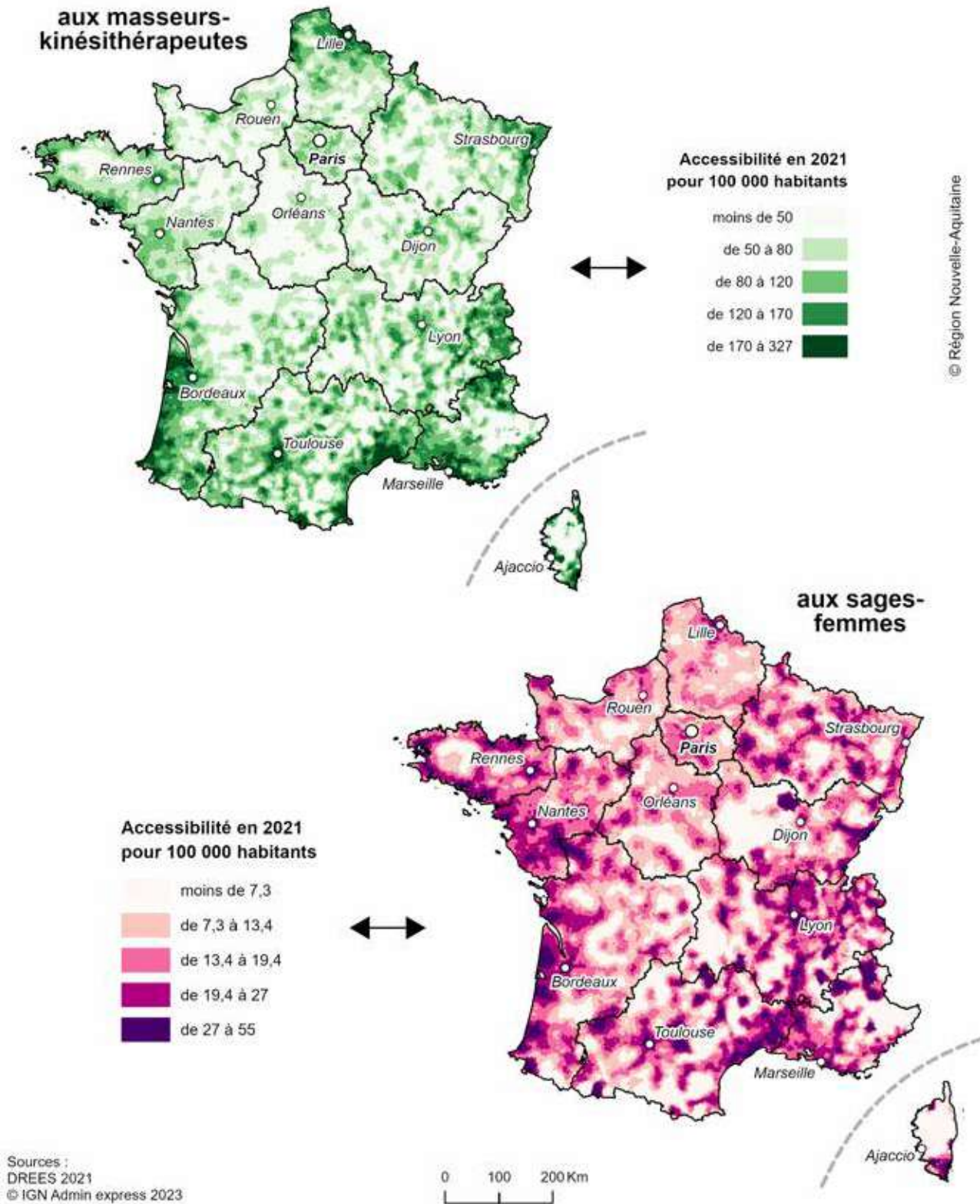
AU-DELÀ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES, nous disposons de données sur l'accessibilité potentielle localisée aux infirmiers, aux chirurgiens-dentistes, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux sages-femmes. Les données infirmiers incluent ceux exerçant en libéral ainsi que les infirmiers salariés des centres de santé, les données sages-femmes n'incluent que celles exerçant en libéral. Nous proposons donc en complément un ensemble de cartes permettant de les visualiser, à l'échelle de l'hexagone puis à celle de la Nouvelle-Aquitaine.

Les géographies qui se dessinent présentent quelques similitudes, avec par exemple des parties littorales, ou certaines grandes villes, présentant des valeurs plus élevées, mais aussi des différences assez marquées, selon les professions de santé étudiées.

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE



ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE

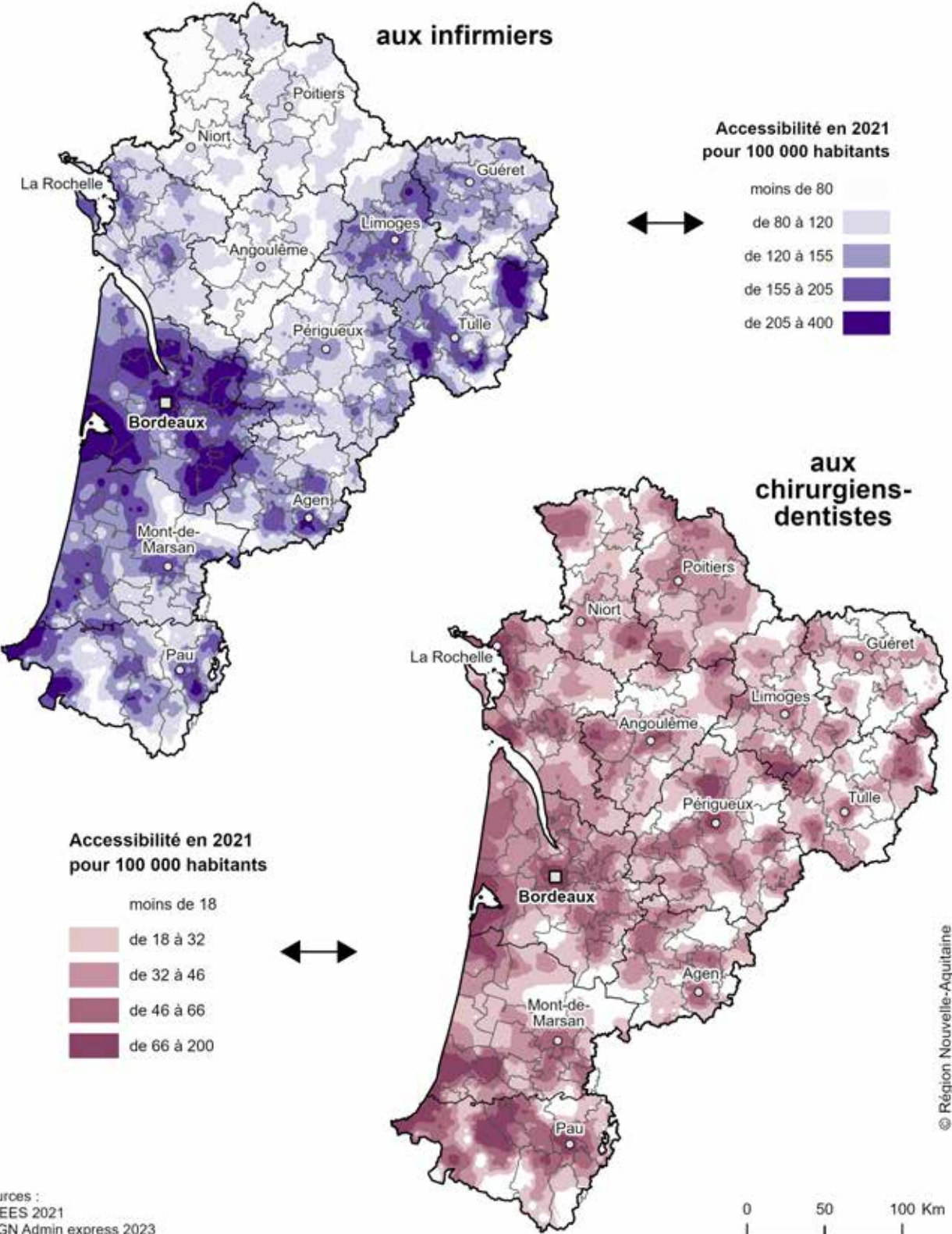


L'ACCESSIBILITÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ est légèrement supérieure en Nouvelle-Aquitaine à ce qu'elle est en France hexagonale, à l'exception des chirurgiens-dentistes, où elle est légèrement en retrait.

On observe sur les cartes des géographies relativement différenciées : l'accessibilité aux infirmiers est sensiblement moins bonne sur l'ex-Poitou-Charentes, ce qui n'est pas le cas pour les chirurgiens-dentistes ou les sage-femmes. Pour ces dernières, les valeurs observées en nord Deux-Sèvres sont particulièrement élevées.

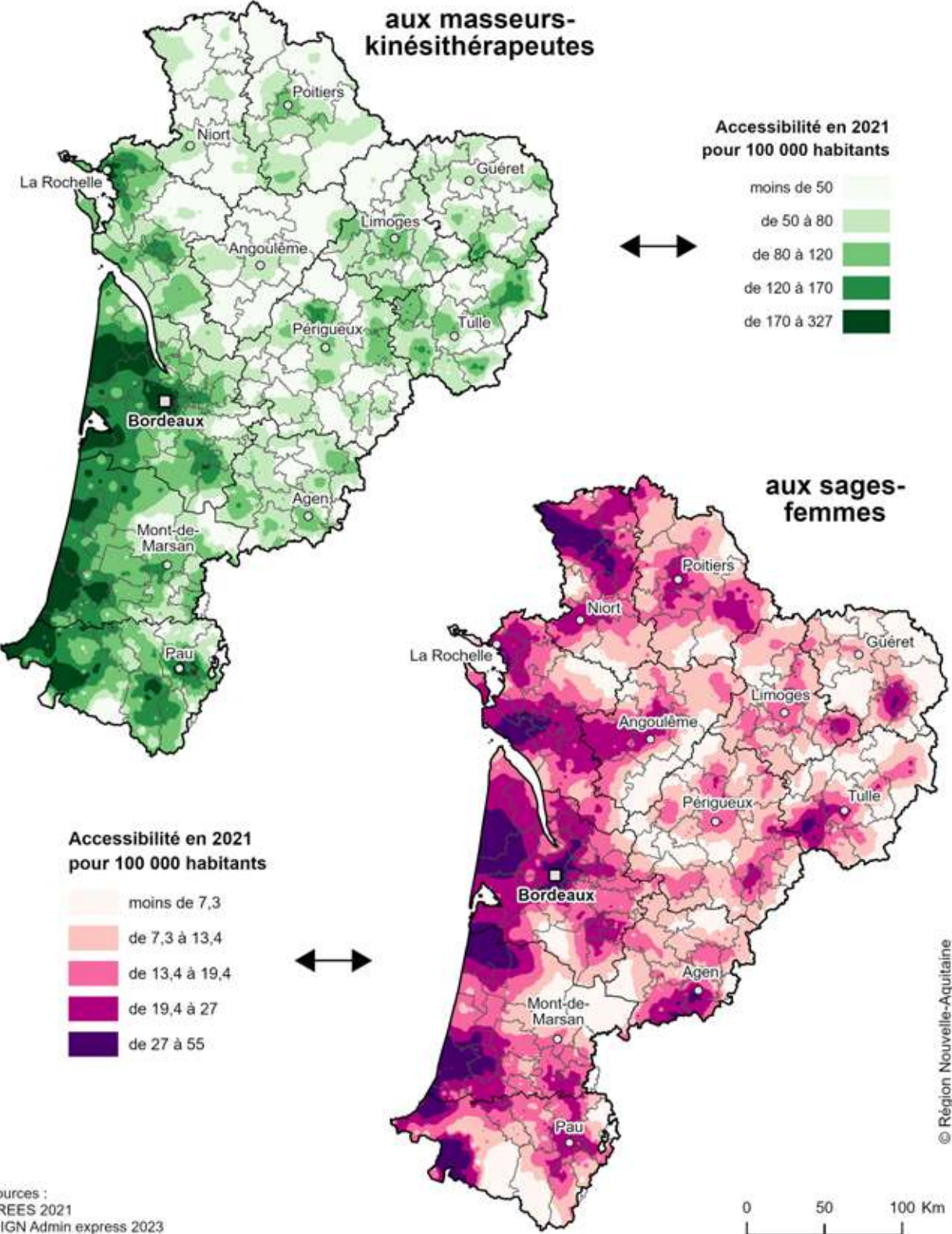
Ces différences géographiques appellent à l'évidence à des investigations complémentaires, afin d'en identifier les déterminants, et d'en déduire les réponses adaptées en termes d'action publique.

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE



Sources :
DREES 2021
© IGN Admin express 2023

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE



Sources :
DREES 2021
© IGN Admin express 2023

PRIX DE L'IMMOBILIER ET RÉSIDENCES SECONDAIRES : QUELLE RELATION ?

LES PRIX DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES peuvent être considérés comme un indicateur d'attractivité : toute chose égale par ailleurs, le prix au m² sera d'autant plus élevé que la demande est supérieure à l'offre. La part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements peut également être vue comme un indicateur d'attractivité : elles seront d'autant plus nombreuses que le territoire présente des aménités donnant envie de s'y installer.

Quelles relations entretiennent ces deux indicateurs d'attractivité ? Vont-ils dans le même sens ? Comme à d'autres reprises tout au long de l'ouvrage, nous allons voir que les choses sont un peu plus complexes.

LA GÉOGRAPHIE DES PRIX DE L'IMMOBILIER

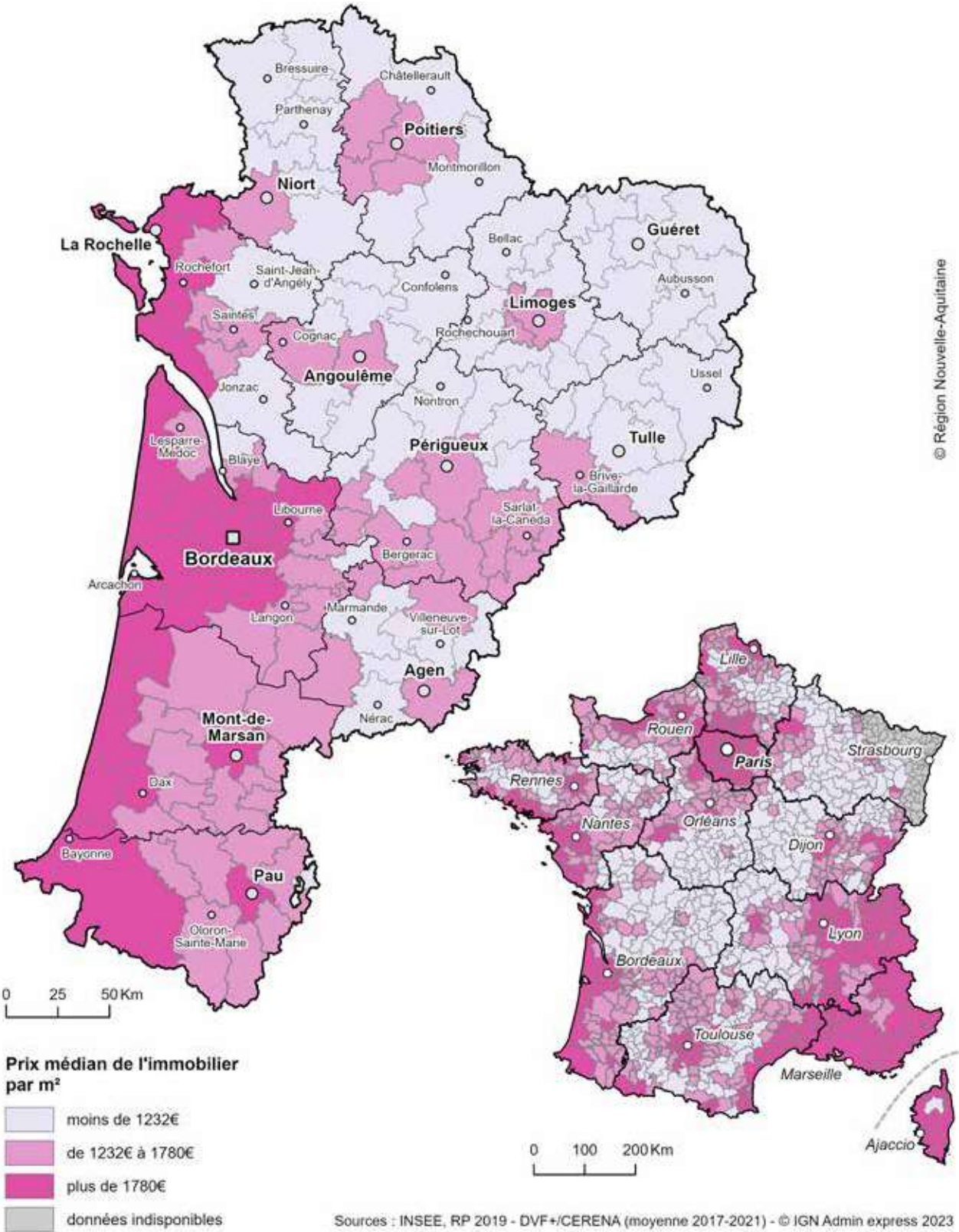
LES CARTES des pages suivantes représentent les prix médians au m² des transactions immobilières observés en moyenne sur la période 2017-2022 à l'échelle des intercommunalités, pour la France hexagonale puis pour la Nouvelle-Aquitaine (à noter qu'on ne dispose pas de ces données pour trois départements, la Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, les prix du foncier n'y étant pas gérés de la même façon que dans le reste de l'hexagone, pour des raisons tenant à l'histoire longue...).

A l'échelle de la France hexagonale, les prix les plus élevés s'observent en Île-de-France, ex-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, ainsi que dans les plus grandes villes du pays, sur les littoraux et sur certains territoires frontaliers. A l'inverse ils sont plus faibles tout le long de la diagonale des faibles densités, dans une zone entre les Pays de la Loire et la Normandie et dans le centre de la Bretagne.

En Nouvelle-Aquitaine, on retrouve les prix au m² les plus élevés sur Bordeaux et les intercommunalités alentours, sur les littoraux, ainsi que sur Mont-de-Marsan et sur Pau. Dans une moindre mesure sur les autres plus grandes villes de la région, ainsi que dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (au-delà de la bande littorale) et sur le Périgord.

Des prix plus faibles s'observent sur la plupart des territoires de l'ex-Poitou-Charentes (en dehors de la Charente-Maritime) et de l'ex-Limousin.

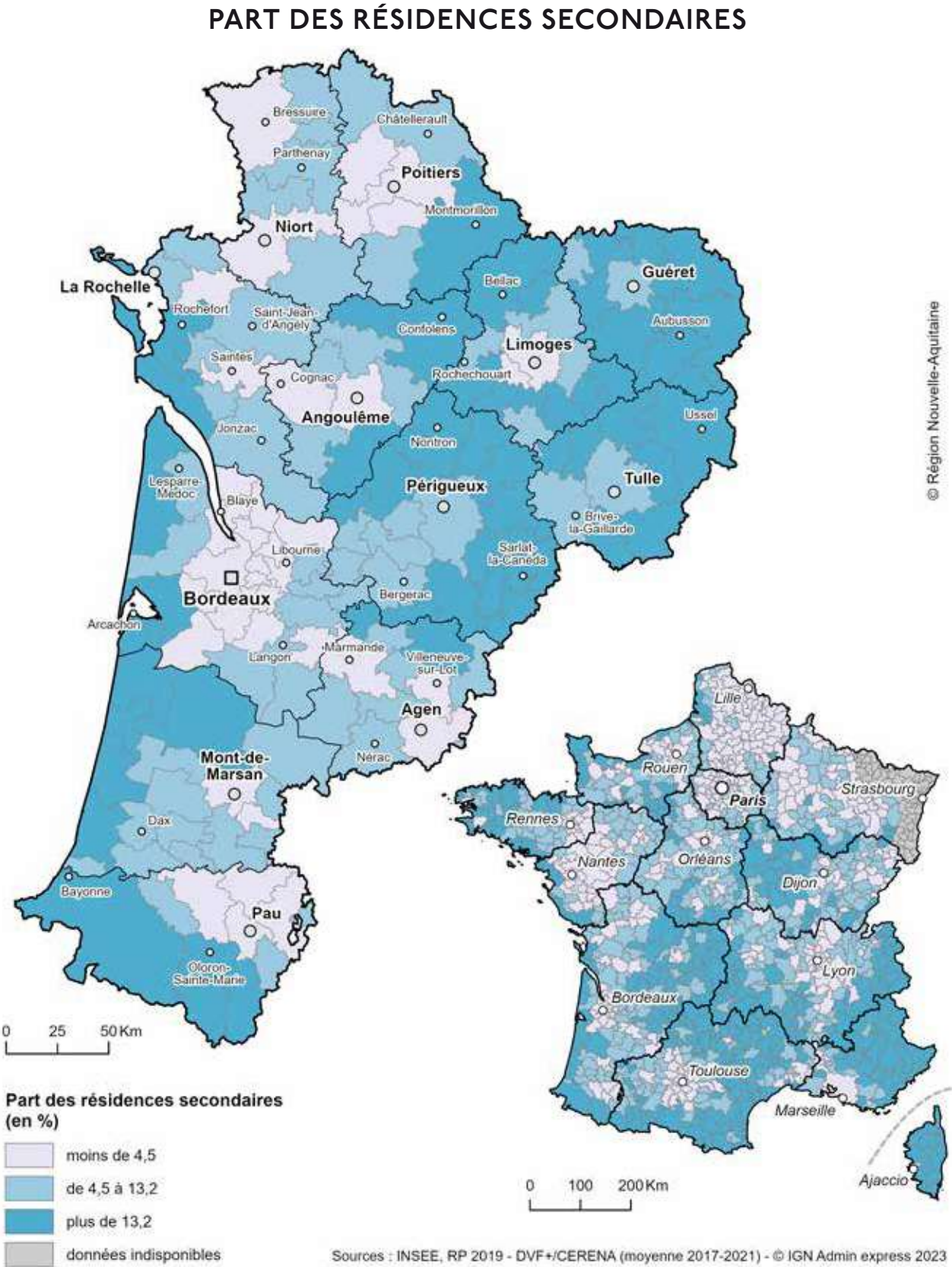
PRIX DE L'IMMOBILIER



LA GÉOGRAPHIE DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

LA GÉOGRAPHIE des résidences secondaires ne recoupe qu'en partie la géographie des prix de l'immobilier : leur part est certes plus élevée sur les littoraux, dans les Alpes et en Corse, mais elle est sensiblement plus faible en Île-de-France et dans les grandes villes du pays. *A contrario*, on observe une part importante de résidences secondaires le long de la diagonale des faibles densités et sur toute la chaîne des Pyrénées.

En Nouvelle-Aquitaine, dans le même sens, on retrouve une part élevée de résidences secondaires sur les littoraux et dans toute la partie est de la région. Les parts les plus faibles concernent les plus grandes villes : Angoulême, Bordeaux, Limoges, Pau, Poitiers..., et certaines intercommunalités alentours.

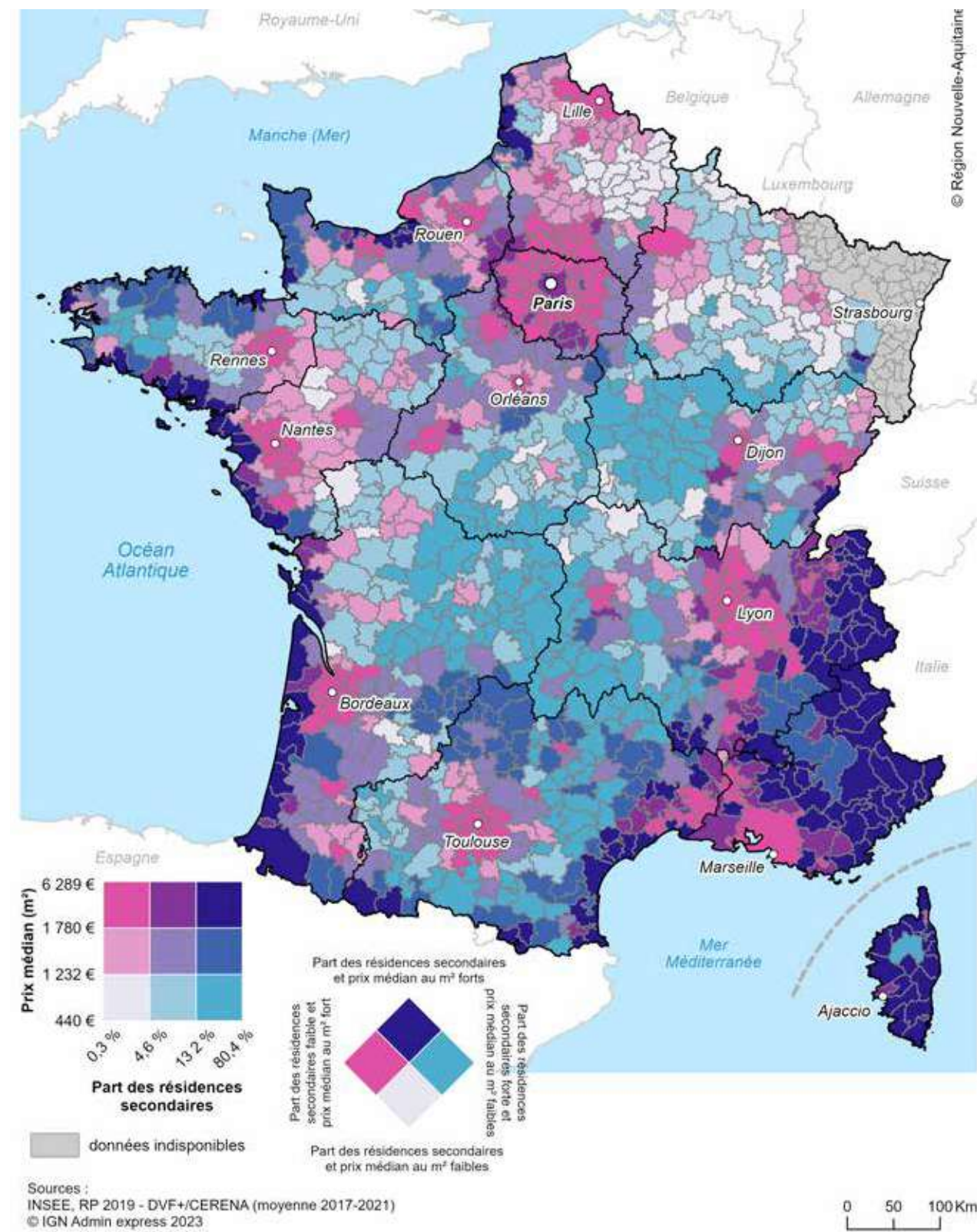


PRIX DE L'IMMOBILIER ET RÉSIDENCES SECONDAIRES:
UN CROISEMENT

LES DEUX DERNIÈRES CARTES de ce chapitre croisent les deux indicateurs. Quatre catégories de territoires ressortent. Première catégorie, des intercommunalités qui présentent des valeurs élevées pour les deux indicateurs. On les trouve sur le littoral atlantique, sur le pourtour méditerranéen et dans les Alpes. L'attractivité touristique y est particulièrement forte, ce qui pousse à la hausse à la fois le prix des logements et la part des résidences secondaires. A l'autre extrême, des territoires aux valeurs faibles pour les deux indicateurs, principalement dans le Nord et l'Est du pays. En Nouvelle-Aquitaine, cinq intercommunalités sont dans ce cas (notamment Bressuire, Marmande et Villeneuve-sur-Lot).

Les plus grandes villes constituent une autre catégorie : les prix de l'immobilier y sont élevés, mais la part des résidences secondaires y est faible. C'est le cas de nombreuses métropoles (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Lille, Dijon, Besançon...) et d'intercommunalités proches de celles-ci. C'est le cas aussi de Pau et de Mont-de-Marsan en Nouvelle-Aquitaine.

PRIX DE L'IMMOBILIER ET RÉSIDENCES SECONDAIRES:
QUELLE RELATION?

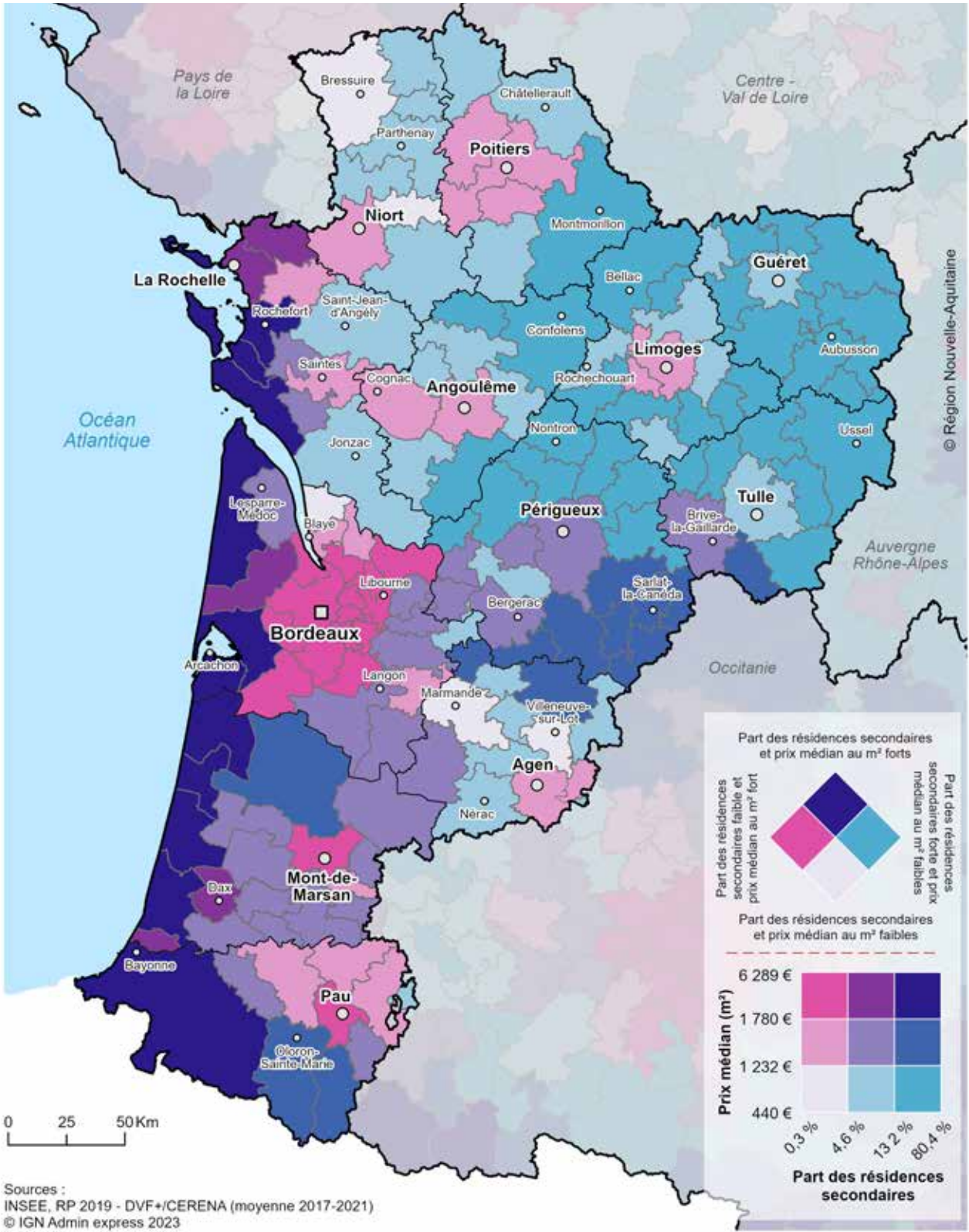


PRIX DE L'IMMOBILIER ET RÉSIDENCES SECONDAIRES:
QUELLE RELATION?

UNE AUTRE CATÉGORIE INTÉRESSANTE est constituée d'intercommunalités où les prix de l'immobilier sont faibles, mais pour lesquelles la part des résidences secondaires est forte. On les trouve notamment dans toute la partie centrale du pays et, en Nouvelle-Aquitaine, dans l'ex-Limousin, dans la Vienne et la Charente.

La part importante de résidences secondaires peut se lire en plein mais aussi en creux : elle peut en effet résulter de la déprise démographique, qui pousse à la baisse (ou à une hausse plus modérée qu'ailleurs) le nombre de résidences principales, une hypothèse renforcée par l'importance, sur certains de ces territoires, des logements vacants.

De la même façon qu'un taux de chômage faible n'est pas toujours synonyme de bonne santé du marché local du travail, nous l'avons vu, une part importante de résidences secondaires n'est pas nécessairement synonyme de forte attractivité résidentielle, c'est souvent un ensemble d'indicateurs complémentaires qu'il faut combiner pour bien comprendre les situations.



QUEL BUDGET ÉNERGIE QUAND ON VA TRAVAILLER EN VOITURE ?

QUEL MONTANT UNE PERSONNE allant chaque jour travailler en voiture consacre-t-elle à ses dépenses de carburant (pour le travail et pour les autres motifs) sur une année ? Quel montant dépense-t-elle par ailleurs pour l'énergie utilisée dans son logement (chauffage et hors chauffage) ? A quel montant total parvient-on quand on additionne ces dépenses d'énergie et combien cela représente-t-il en pourcentage de ses revenus d'activité ? C'est à toutes ces questions que nous avons voulu répondre, sous l'angle particulier de la géographie : il s'agit pour nous de savoir non seulement quel est en moyenne, pour un individu en emploi, le montant de ses dépenses d'énergie pour ses déplacements et son logement, mais aussi de mesurer comment ces dépenses varient selon le lieu où il habite.

L'exercice est complexe, car il suppose de disposer de tout un ensemble de données sur les lieux de résidence des personnes et leur lieu de travail, le nombre de kilomètres parcourus pour le travail et pour les autres motifs, le type de carburant utilisé et son prix, le taux d'occupation des véhicules... côté déplacements, mais aussi le type de logement de résidence (appartement ou maison), sa superficie, son ancienneté, le type d'énergie utilisé pour se chauffer, son prix... côté logement. Nous y sommes parvenus en nous focalisant sur les intercommunalités de la région Nouvelle-Aquitaine et en combinant différents jeux de données.

QUELLES DÉPENSES DE CARBURANT ?

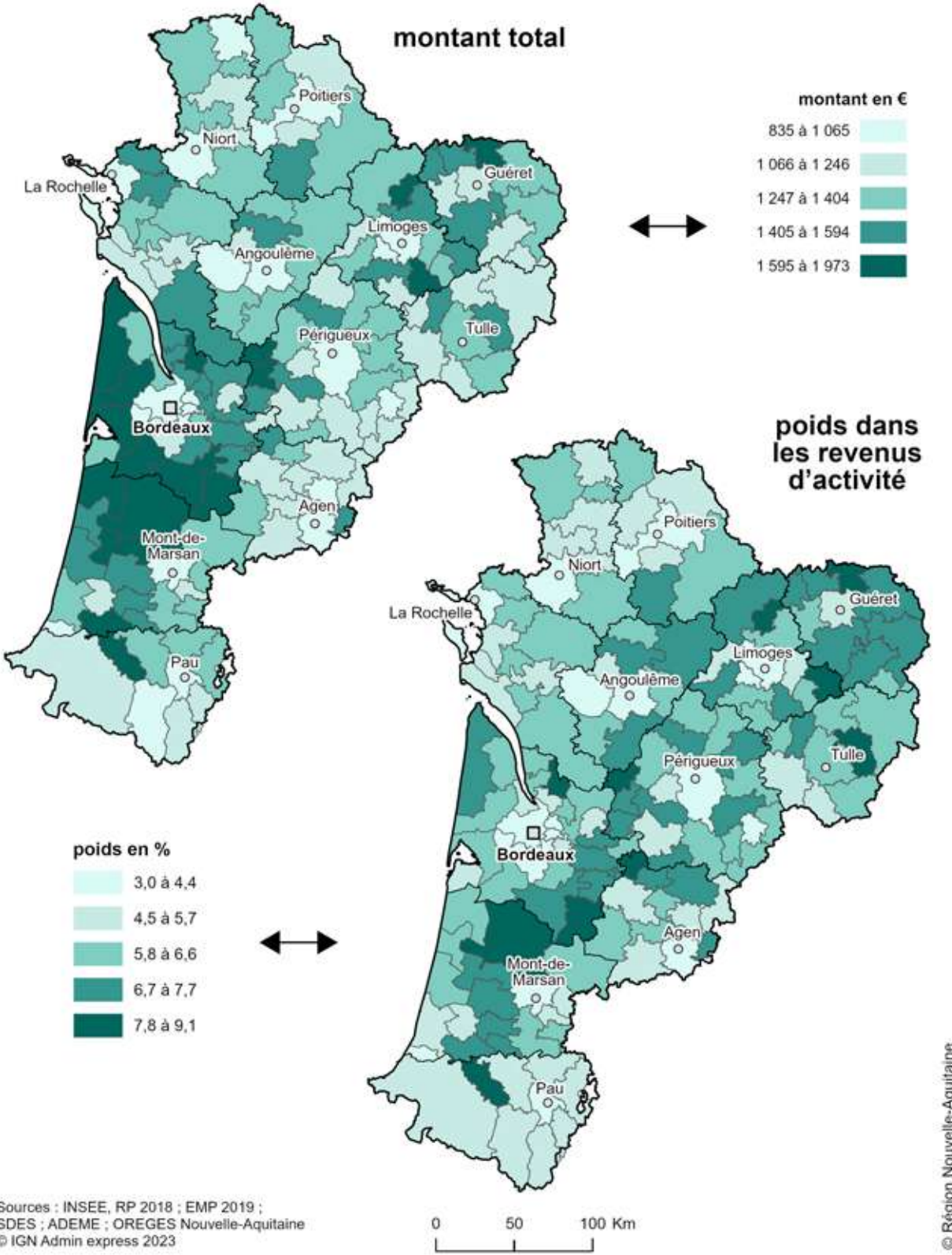
AU RECENSEMENT MILLÉSIME 2018, on dénombre en Nouvelle-Aquitaine 2,34 millions d'actifs occupés, dont 83 % se rendent au travail principalement en voiture, soit 1,95 million de Néo-Aquitains. Ces actifs occupés travaillent en moyenne 207 jours par an, résident en moyenne à 10 km de leur lieu de travail, qui se situe pour 74 % d'entre eux dans une autre commune que leur commune de résidence. Sur une année, tous motifs confondus (déplacements domicile-travail et autres motifs), ils parcourent en moyenne 10 316 km, ce qui leur coûte en carburant, en retenant les prix moyens 2022 à la pompe, un peu moins de 1 200 € par an.

Ces valeurs moyennes masquent des différences importantes à l'échelle des intercommunalités : la part des actifs occupés qui se rendent au travail en voiture varie entre 65 % à Bordeaux Métropole et 95 % dans la communauté de communes de Midi Corrèzien. Le nombre total de kilomètres parcourus varie de 6 757 km pour les actifs occupés de la communauté urbaine de Limoges à 18 175 km pour la communauté de communes Latitude Nord Gironde.

Le coût en carburant à l'année, en moyenne de 1 194 €, varie de 835 € pour les actifs occupés de la communauté de communes de l'île d'Oléron à 1 973 € pour ceux de la communauté de communes Latitude Nord Gironde.

Rapportées aux revenus médians d'activité de leur territoire, les dépenses de carburant varient entre 3 % des revenus d'activité pour les actifs occupés de la communauté de communes des Coteaux Bordelais (943 € de dépense moyenne par actif à l'année pour un revenu médian issu de l'activité, sur le territoire, de 31 292 €) et 9,1 % pour ceux des portes de Vassivière (1 523 € de dépense moyenne à l'année pour un revenu de 16 791 €).

DÉPENSES D'ÉNERGIE LIÉES AU DÉPLACEMENT

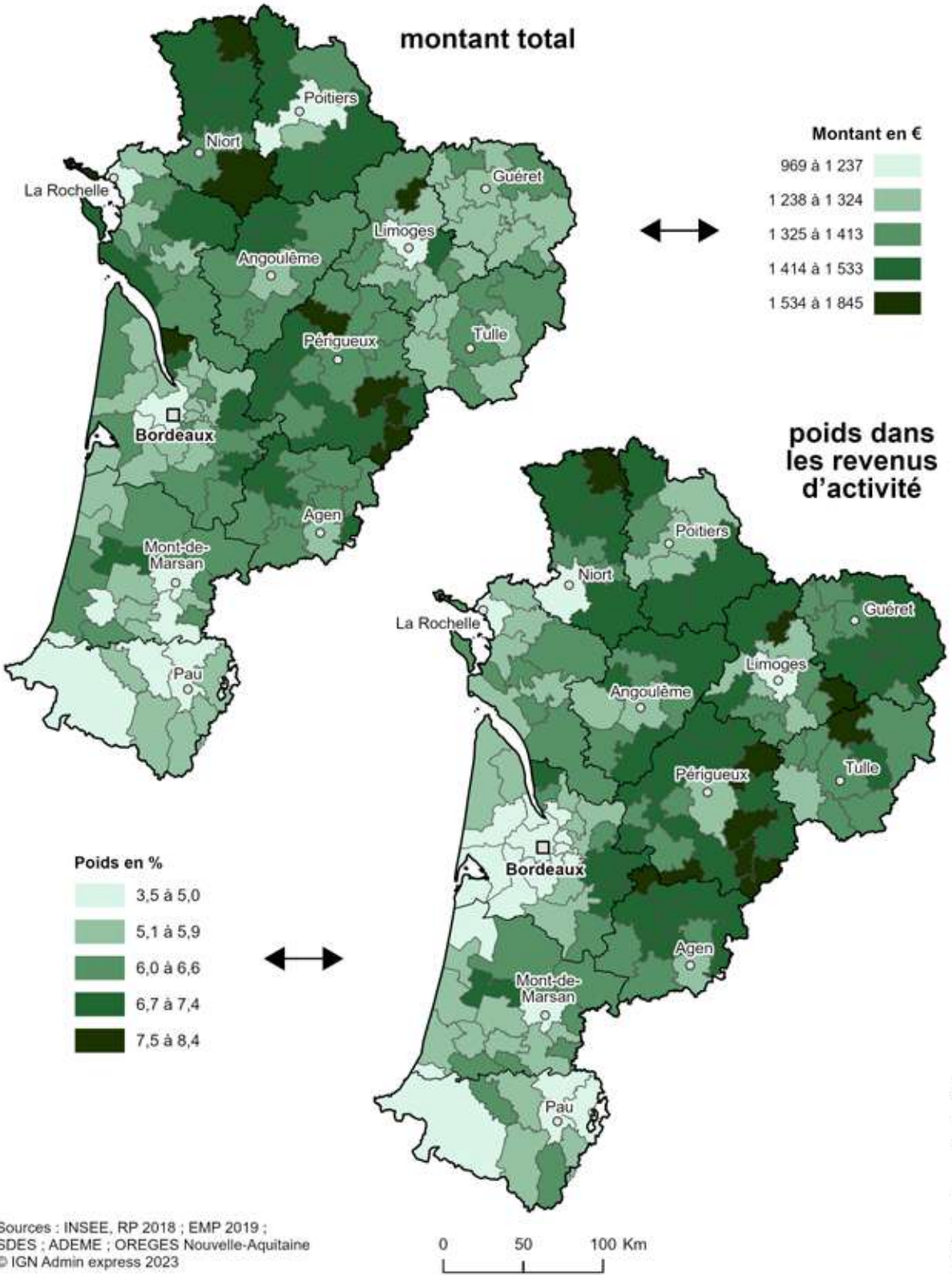


QUELLES DÉPENSES D'ÉNERGIE POUR LE LOGEMENT ?

LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES des logements sont directement liées aux consommations d'énergie des logements, qui dépendent elles-mêmes de leur période de construction, de leur surface, des vecteurs énergétiques utilisés et de la rigueur climatique de la zone géographique. Comme ces éléments varient d'un territoire à l'autre, la facture énergétique des logements varie aussi. En moyenne, les dépenses par actif occupé se déplaçant en voiture sont de l'ordre de 1 273 € par an. Mais les disparités géographiques sont importantes : la dépense d'énergie pour le logement varie de 969 € par actif occupé à Bordeaux Métropole à 1 845 € pour la communauté de communes de l'Ile-de-Ré.

Rapportées aux revenus médians d'activité de leur territoire, les dépenses d'énergie pour le logement varient de 3,5 % pour Bordeaux Métropole (969 € de dépenses pour un revenu médian de 27 804 €) à 8,4 % pour la communauté de communes de Domme-Villefranche du Périgord (1 553 € de dépenses pour un revenu de 18 526 €).

DÉPENSES D'ÉNERGIE LIÉES AU LOGEMENT

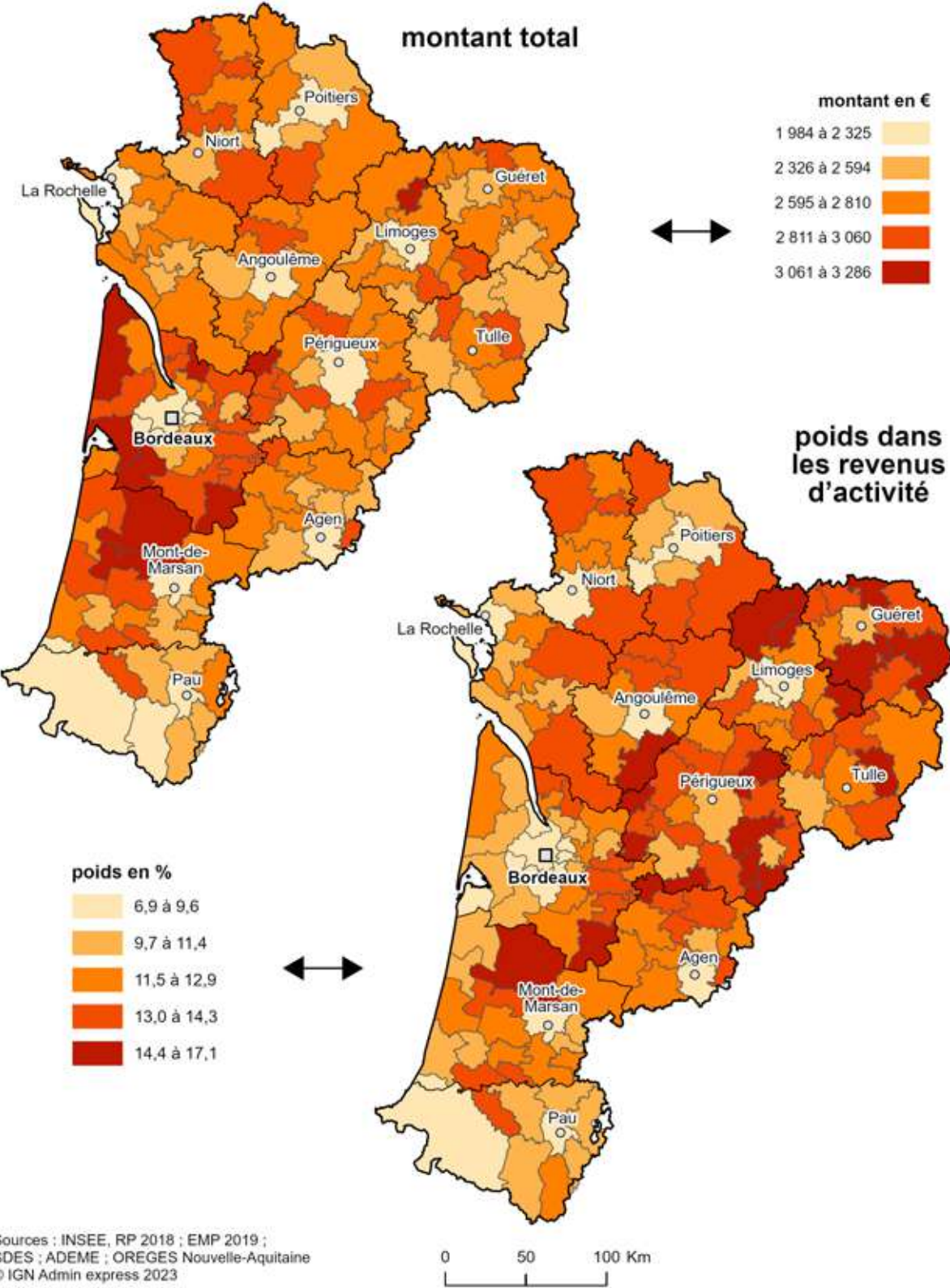


QUELLES DÉPENSES CUMULÉES ?

EN COMPARANT les cartes des pages précédentes, on constate que la géographie des dépenses de carburant et celle des dépenses d'énergie pour le logement n'est pas la même. Il est donc important d'analyser les dépenses totales, pour identifier notamment les territoires pour lesquels le cumul est le plus important. On constate alors que les dépenses totales s'élèvent en moyenne à 2 467 €, soit 10,2 % des revenus d'activité. Elles s'échelonnent de 1 984 € par actif occupé dans la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées à 3 286 € pour ceux de la communauté de communes de Latitude Nord Gironde. Pour fixer les idées, d'un territoire à l'autre de la région, une personne gagnant le Smic devra consacrer chaque année entre 1,5 à 2,5 mois de travail pour gagner le salaire lui permettant de couvrir ces dépenses. En pourcentage des revenus d'activité, ces parts cumulées varient de 6,9 % pour la communauté de communes Jalle-Eau-Bourde (2 271 € de dépenses pour un revenu médian de 32 736 €) à 17,1 % pour la communauté de communes du Pays de Duras (3 018 € pour un revenu médian de 17 608 €), soit un rapport de 2,5 pour 1.

Au total, on constate que les dépenses d'énergie pour les déplacements et pour le logement sont très significatives, d'une part, et qu'elles varient fortement d'un territoire à l'autre, d'autre part. Que peut-on faire alors pour réduire ces inégalités ? La géographie des vulnérabilités énergétiques qu'on voit se dessiner pourrait orienter certains choix de politique publique. À titre d'illustration, on peut penser que les territoires pour lesquels les dépenses de carburant en pourcentage des revenus d'activité sont les plus fortes pourraient faire l'objet d'une attention particulière en matière de politique de transport, pour réduire le nombre de kilomètres parcourus. Les politiques de rénovation énergétique des logements et d'accompagnement des ménages en difficulté pourraient être également concernées.

DÉPENSES D'ÉNERGIE LIÉES AU DÉPLACEMENT ET AU LOGEMENT



COMMENT A ÉVOLUÉ LA CONSOMMATION FONCIÈRE DEPUIS DIX ANS ?

LA LOI «CLIMAT ET RÉSILIENCE» du 22 août 2021 fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction de la consommation foncière : sur 2021-2031, il faudrait avoir consommé deux fois moins que sur 2011-2021. Ensuite, à horizon 2050, l'enjeu serait d'atteindre le ZAN (zéro artificialisation nette), autrement dit ne pas consommer d'espace en plus, sauf à en avoir renaturé autant.

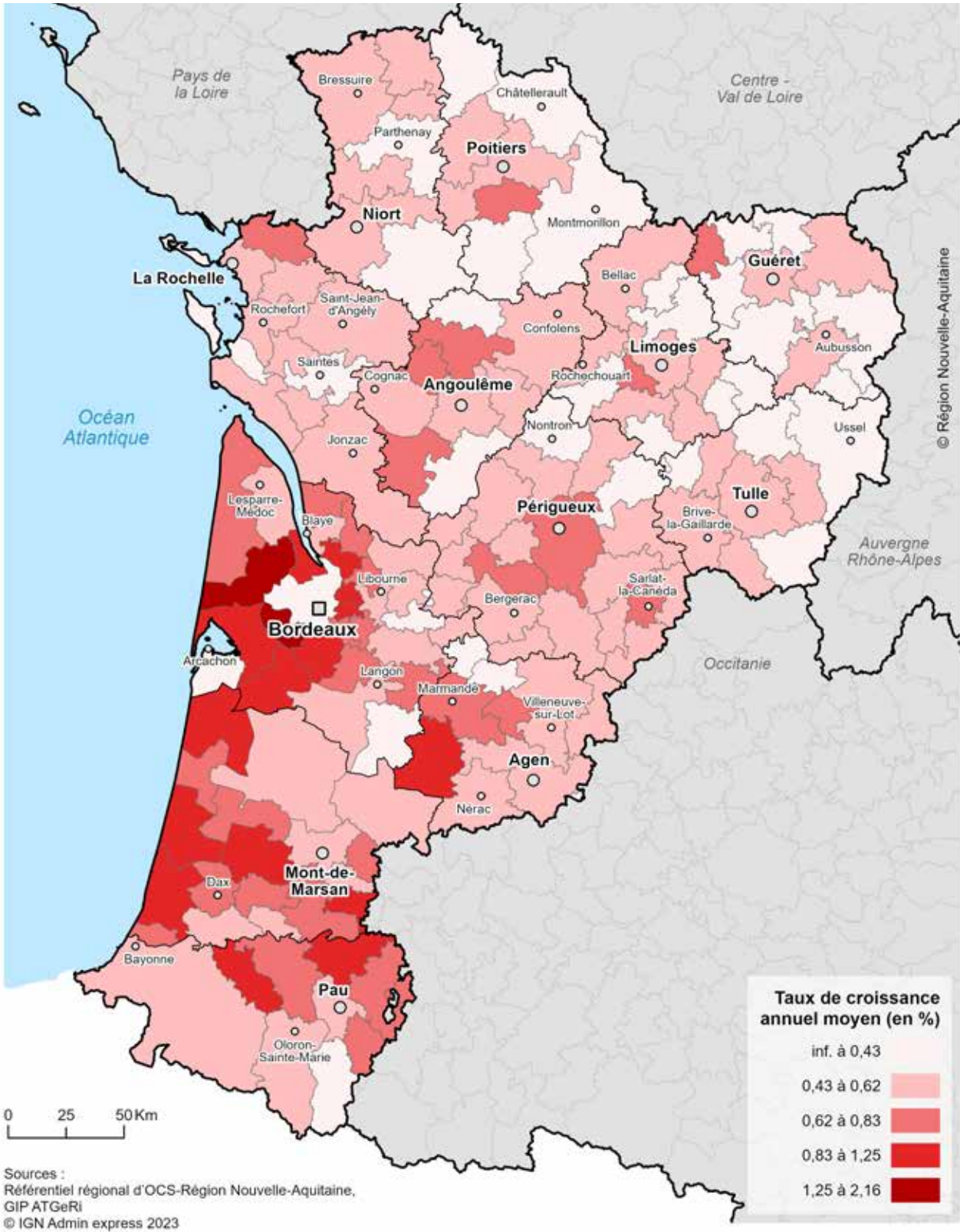
Dans ce contexte, il apparaît utile d'éclairer la trajectoire passée des territoires. Quels territoires ont consommé le plus d'espaces naturels, agricoles et forestiers et lesquels ont consommé le moins sur 2011-2021 ? Quelles différences entre consommation foncière à usage résidentiel et à usage non résidentiel ? Comment peut-on expliquer les différences observées ?

DES DYNAMIQUES DE CONSOMMATION D'ESPACES TRÈS HÉTÉROGÈNES

SUR LES 8,5 MILLIONS D'HECTARES sur lesquels s'étend la région Nouvelle-Aquitaine, les espaces agricoles et la forêt en couvrant près de 7,4 millions en 2021, soit 87 % de la superficie régionale. Les espaces urbanisés représentent quant à eux près de 9 % de l'espace régional. Entre 2011 et 2021, les espaces naturels, agricoles et forestiers ont reculé au profit des surfaces urbanisées, en hausse de 0,60 % par an. Ce sont ainsi près de 44 000 hectares supplémentaires qui ont été consommés en 10 ans en Nouvelle-Aquitaine. Mais cette trajectoire n'est pas linéaire, elle a connu un net ralentissement au cours de la décennie, le rythme de consommation foncière diminuant presque de moitié entre la période 2011-2016 et la période 2016-2021.

A l'échelle des intercommunalités, les disparités sont marquées, à la fois en termes de degré d'artificialisation et de dynamique. Les surfaces urbanisées représentent en 2021 seulement 2 % de la surface de la communauté de communes de la Vallée d'Ossau tandis qu'elles couvrent plus de la moitié (51 %) du territoire de Bordeaux métropole. De même, l'évolution des surfaces urbanisées n'a pas été homogène sur le territoire régional, oscillant entre +0,1 % par an pour la communauté de communes Portes de Vassivière et +2,2 % par an pour la communauté de communes Médullienne. La carte de la page suivante révèle que les dynamiques de consommation d'espaces ont été globalement plus fortes autour de la métropole bordelaise et sur le littoral et de moindre intensité à l'est de la région.

ÉVOLUTION DES SURFACES URBANISÉES ENTRE 2011 ET 2021



DES DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES
ET NON-RÉSIDENTIELLES DÉCONNECTÉES

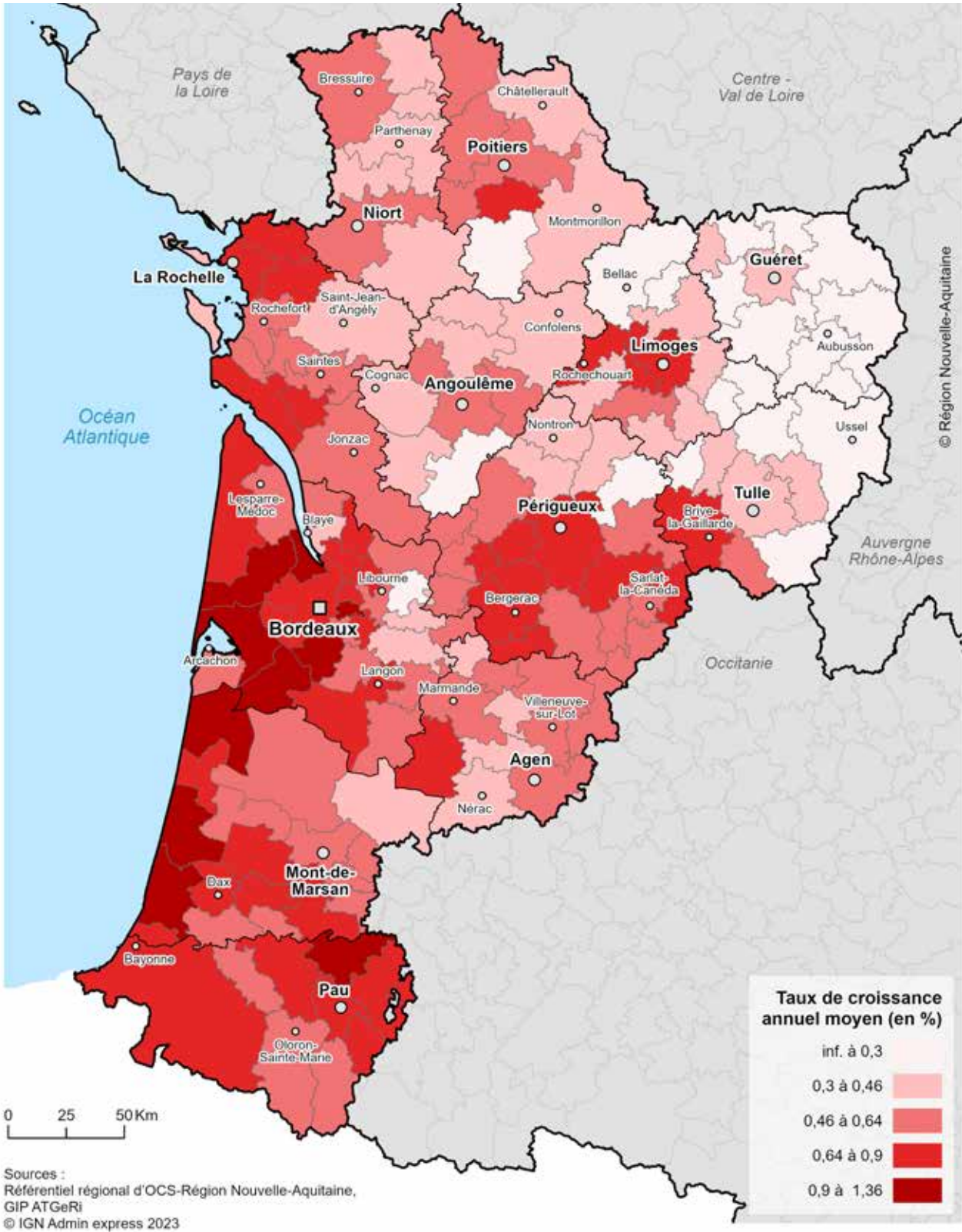
POUR MIEUX APPRÉHENDER les dynamiques de consommation foncière des territoires, on peut distinguer la consommation d’espaces liée à un usage résidentiel (habitat) de celle liée à un usage non-résidentiel.

Pour une consommation d’espaces totale entre 2011 et 2021 qui atteint 40 300 hectares dans la région (hors grands projets structurants tels que la LGV Tours-Bordeaux), on a :

- 21 800 hectares consommés pour un usage résidentiel (+0,57 % par an) : espaces dédiés à l’habitat des personnes ;
- 18 500 hectares consommés pour un usage non-résidentiel (+0,53 % par an) : surfaces dédiées à l’industrie, aux infrastructures de transport, aux commerces, aux bâtiments agricoles, aux chantiers, etc.

Il apparaît que les géographies de ces deux types de consommation diffèrent fortement : certains territoires cumulent une forte consommation d’espaces à usage résidentiel et non-résidentiel, d’autres ont peu consommé sur les deux volets, d’autres encore ont fortement consommé pour un usage résidentiel mais peu pour un usage non-résidentiel, et inversement.

ÉVOLUTION DES SURFACES URBANISÉES
À USAGE RÉSIDENTIEL ENTRE 2011 ET 2021



UNE CONSOMMATION RÉSIDENTIELLE FORTEMENT LIÉE À LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

LA PREMIÈRE COMPOSANTE de la consommation d’espaces, celle à usage résidentiel, apparaît fortement tirée par la dynamique démographique des territoires. L’évolution du nombre de ménages (plus que du nombre d’habitants) explique ainsi 70 % des différences d’évolution de la consommation foncière à vocation résidentielle entre intercommunalités.

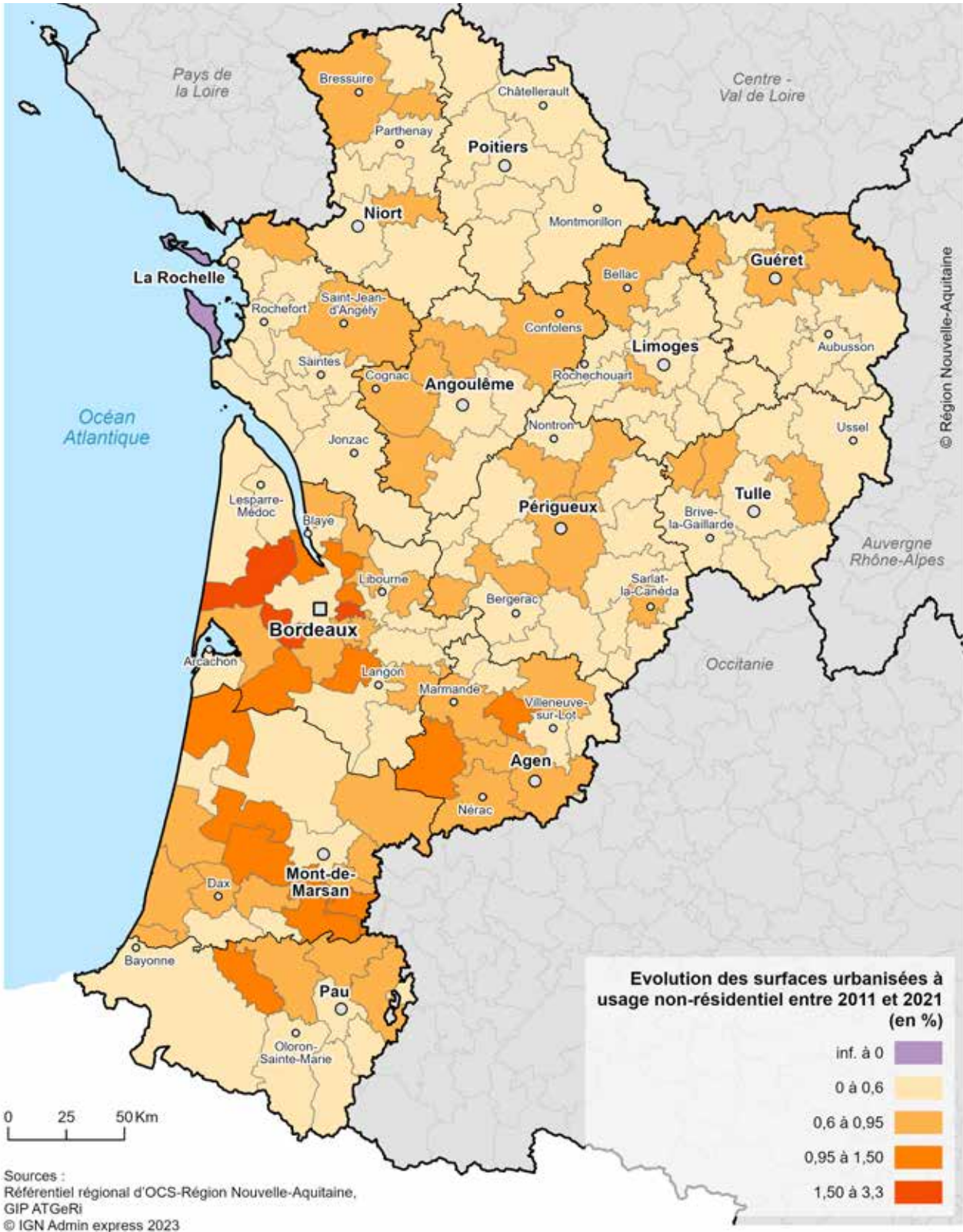
La dynamique « ménages » n’explique cependant pas la totalité des différences géographiques : certains territoires ont connu un rythme de consommation significativement inférieur ou supérieur à celui que l’on aurait pu attendre compte tenu de leur dynamique démographique, pour tout un ensemble de raisons, variables selon les territoires (niveaux des prix, présence ou absence de logements vacants, importance des locations saisonnières, documents de planification plus ou moins contraignants...).

UNE DYNAMIQUE NON-RÉSIDENTIELLE DIFFICILE À EXPLIQUER

LA DEUXIÈME COMPOSANTE de la consommation d’espaces, à vocation non-résidentielle, est un ensemble très hétérogène, constitué des surfaces commerciales, des infrastructures de transport, de l’industrie, des chantiers, des bâtiments agricoles... Ces différents postes évoluent de manière très hétérogène, sans lien apparent entre eux : les territoires qui ont eu une forte consommation d’espaces pour des équipements et services par exemple n’ont pas forcément consommé pour les autres sous-postes.

En outre, à la différence de la dynamique résidentielle, la dynamique de consommation d’espaces à vocation non-résidentielle est déconnectée des dynamiques démographique et économique des territoires. Ceci signifie que des territoires dynamiques du point de vue économique ont consommé peu de foncier et d’autres beaucoup : la consommation foncière non résidentielle ne semble pas être une condition nécessaire du développement.

ÉVOLUTION DES SURFACES URBANISÉES À USAGE NON-RÉSIDENTIEL ENTRE 2011 ET 2021



CONCLUSION

AU TERME DE CET OUVRAGE, nous proposons quelques éléments de synthèse à un double niveau, celui de la Nouvelle-Aquitaine dans son ensemble et celui des territoires qui la composent, avant d’esquisser quelques implications en termes d’action publique.

La Région Nouvelle-Aquitaine a bénéficié d’une dynamique démographique importante au sortir de la seconde guerre mondiale, à l’instar des autres régions françaises, légèrement en dessous de la moyenne jusqu’à la fin du xx^e siècle, au-dessus depuis, si bien que son poids augmente tendanciellement, pour s’établir à 9,3% de la population française en 2020. Cette dynamique démographique est plus marquée sur la métropole bordelaise, les plus grandes villes de la région et une grande partie du littoral et moins marquée sur la partie centrale et la partie est de la région, dont certains territoires sont en

déprise démographique.

Il s’agit d’une région qui se caractérise par une forte attractivité résidentielle (soldes migratoires positifs), qui bénéficie à la quasi-totalité des territoires, y compris ceux dont la population baisse. Elle se conjugue avec des soldes naturels globalement négatifs, à l’exception des plus grandes villes et de leurs périphéries. La part des 15-29 ans dans la population est un peu inférieure à la moyenne, la part des 60 ans et plus y est sensiblement plus forte : la Nouvelle-Aquitaine est une région à la fois plus attractive et plus âgée que la moyenne. Les jeunes sont beaucoup plus présents dans l’urbain que dans le rural, notamment en raison de la géographie des structures d’enseignement, c’est l’inverse pour les personnes âgées, plus présentes dans le rural et sur le littoral.

L’analyse complémentaire des mobilités résidentielles montre que si, comme

dans les autres régions, une partie importante des déménagements se fait dans la proximité, elle est moins marquée qu'ailleurs : la moitié des déménagements se fait à moins de 33 km de la commune d'origine, contre moins de 16 km ailleurs dans l'hexagone. On retrouve en région, ensuite, des mobilités importantes entre grands centres urbains (en intra comme en interrégional, notamment avec l'Île-de-France), d'une part, ainsi que des mobilités du haut vers le milieu et le bas de la hiérarchie urbaine, d'autre part. Les processus généraux de périurbanisation, de littoralisation et de renouveau rural sont donc à l'œuvre, ici comme ailleurs.

UNE AUTRE CARACTÉRISTIQUE DISTINCTIVE DE LA RÉGION, qui n'est pas sans incidence sur de nombreux sujets, est sa dimension rurale : environ la moitié des Néo-Aquitains habite dans des communes rurales, contre un tiers seulement en moyenne à l'échelle du pays. Ceci explique notamment que le taux d'utilisation de la voiture pour se rendre au travail est supérieur à la moyenne ou que l'accessibilité aux services et aux équipements y est en moyenne plus faible. Du point de vue socio-économique, la Nouvelle-Aquitaine se caractérise par un taux de croissance de l'emploi plus fort et un taux de chômage un peu plus faible que la moyenne, ainsi que par un niveau de vie proche de la moyenne et des inégalités de niveaux de vie inférieures.

Ces variables se combinent cependant de manière différente selon les territoires : on constate par exemple que le chômage et la croissance de l'emploi présentent des valeurs plutôt fortes sur le littoral, et des valeurs plutôt faibles sur la partie est et sur certains territoires du centre de la région ; autre exemple, des territoires en périphérie de la métropole bordelaise présentent des niveaux de vie élevés et des inégalités faibles, alors que dans la partie nord des Deux-Sèvres on observe des niveaux de vie et des inégalités de niveaux de vie faibles. La dynamique d'emploi plus favorable en Nouvelle-Aquitaine concerne à la fois les activités présentiels et les activités productives. Mais là aussi, on observe une diversité de configurations, avec des territoires qui cumulent des dynamiques favorables, d'autres qui cumulent des dynamiques défavorables et d'autres encore plus dynamiques pour un type d'activité mais moins dynamiques pour l'autre. Le focus sur deux activités importantes de la région (l'industrie et le tourisme) montre en outre que la répartition géographique de l'industrie, secteur important de la Région Nouvelle-Aquitaine, est plus équilibrée que dans les autres régions. Sa présence dans le monde rural est très importante, plus de la moitié des établissements industriels y étant installés. Quant au tourisme, activité phare de la région, il s'agit d'un moteur essentiel du développement de tout le

littoral, mais aussi, à l'intérieur des terres, d'une partie importante du Périgord. Son développement n'est pas sans incidence sur la géographie de la consommation foncière que nous avons pu observer, ni sur celle des prix du foncier.

L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET AUX ÉQUIPEMENTS, nous l'avons dit, est un peu inférieure à son niveau moyen, en raison du caractère plus rural de la région. Il en va cependant différemment quand on s'intéresse à la question plus précise de l'accessibilité à la santé : elle est globalement meilleure, ce qui fait que la part des habitants résidant dans un « désert médical » est sensiblement plus faible qu'en moyenne sur l'hexagone. On retrouve cependant, sur cette question comme sur d'autres, une opposition entre le littoral et les plus grandes villes, où l'accessibilité est meilleure, et le monde rural du centre et de l'est de la région, où elle est moins bonne. Au total, l'analyse de cet ensemble de thèmes complémentaires fait apparaître une mosaïque de situations : c'est la diversité qui domine, la situation précise d'un territoire dépendant de son caractère plus ou moins rural, de son appartenance à un espace plus large (le littoral, la diagonale des faibles densités, tel ou tel espace macro-territorial, parfois interrégional...), de sa composition sociale, de sa structure économique, de sa proximité plus ou moins forte vis-à-

vis des plus grandes villes, des liens, plus généralement, qu'il entretient avec tel ou tel autre territoire... autant d'éléments qui s'inscrivent souvent dans l'histoire longue et qu'il convient de documenter précisément, si l'on veut mieux agir. S'agissant de l'action, précisément, la mise en évidence, tout au long de l'ouvrage, de disparités territoriales marquées légitime la mise en œuvre de politiques territorialisées, en complément d'autres formes d'intervention (politiques macroéconomiques, sociales, sectorielles...). La question, notamment, de l'accessibilité de l'ensemble des habitants, où qu'ils soient, à un logement, à un emploi, à la santé, à la formation, à la culture..., nous semble être une des questions premières à traiter, elle appelle à des réponses ambitieuses en matière d'aménagement du territoire.

UN AUTRE POINT IMPORTANT ressort des différents chapitres : en fonction des sujets étudiés, les territoires présentant des fragilités ne sont pas les mêmes. La géographie du chômage dessine une certaine géographie, qui diffère de celle de la création d'emploi, qui elle-même diffère de celle de l'accessibilité à la santé, etc. Certains territoires cumulent certes un ensemble plus large de difficultés, il convient de les identifier et d'agir en conséquence. Mais, dans le cas général, les territoires à enjeux pour un sujet ne sont pas les mêmes que pour un autre sujet :

l'action publique doit donc, dans l'idéal, s'adapter à cette réalité pour procéder à différentes formes de différenciation territoriale.

Il n'y a pas de réponses simples en termes d'action publique, car les processus sociaux à l'œuvre et les géographies associées, que nous avons cherché à mettre en évidence dans cet ouvrage, sont complexes. Il convient d'accepter cette complexité, plutôt que de s'en remettre à des schémas d'interprétation simples mais faux. S'agissant de la question du chômage, par exemple, si des politiques de développement économique sont nécessaires afin d'assurer un certain niveau de création d'emplois, si des politiques de formation sont également indispensables pour favoriser la montée en compétences des chômeurs et mieux répondre aux besoins du système économique, elles doivent être complétées par des politiques visant à régler ici les problèmes de mobilité de certains chômeurs sans permis de conduire, ou sans voiture, et sans solution alternative adaptée, là les problèmes de garde d'enfants de familles monoparentales, souvent des femmes, empêchées de ce fait de retourner à l'emploi, là encore, notamment sur le littoral, des questions d'accès au logement, qui rendent presque impossible de répondre aux besoins saisonniers... Dans le cas général, les problèmes sont systémiques, ils appellent des réponses multi-acteurs et multi-

échelles, invitant à la coopération des institutions qui disposent de ressources et de compétences complémentaires.

POUR FINIR, insistons sur le fait que cet ouvrage, nous l'avons dit en ouverture, est un propos d'étape : nous sommes loin d'avoir épuisé l'ensemble des sujets d'intérêt et d'avoir tiré tous les fils des sujets abordés. Sans doute conviendra-t-il d'envisager une suite, pour donner à voir les résultats d'autres études en cours ou à venir. Il pourrait également être envisagé de rendre compte, en complément, de l'ensemble des actions que l'institution régionale met en place, en lien avec d'autres acteurs, pour mieux agir sur l'ensemble des territoires, en matière d'aménagement, de développement et de transition, au service des néo-aquitains.

REMERCIEMENTS

CET OUVRAGE EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE DEUX ÉQUIPES (le service « études et prospective » et l'unité « données et informations géographiques ») d'une des directions du Pôle DATAR de la Région Nouvelle-Aquitaine, la Direction de l'Intelligence Territoriale et de la Prospective (DITP). Une des missions principales de cette direction est de produire de la connaissance utile à l'action de la Région Nouvelle-Aquitaine et des territoires qui la composent. Depuis trois ans, la direction est engagée dans la production d'analyses thématiques territorialisées, déclinées sous forme de notes détaillées, de brochures, de cartes narratives... accessibles à tous sur notre plateforme des ressources territoriales. Nous avons décidé de nous lancer dans la production de cet ouvrage, pour rassembler dans un même document

un sous-ensemble des connaissances produites, en privilégiant l'outil cartographique, et donner ainsi à voir la diversité des territoires néo-aquitains, qui font la richesse de la région. L'ensemble des matériaux mobilisés n'existerait pas sans le travail au quotidien des différentes personnes qui composent les deux équipes impliquées, nous tenons donc à les remercier chaleureusement. Un merci tout particulier à l'équipe projet impliquée plus directement dans la production de l'ouvrage : Delphine Libaros pour la rédaction de certains chapitres et Juliette Mangin, Simon Siaudeau et Jean-Michel Vergnaud pour l'imposant travail cartographique.

**Marie Demolin,
Olivier Bouba-Olga
et Dominique Louis**



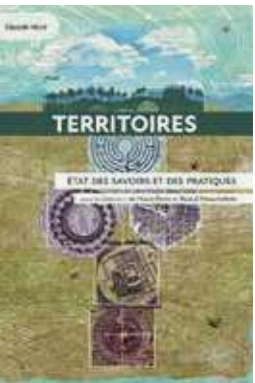
Retrouvez des documents complémentaires à l'ouvrage sur la plateforme de ressources territoriales de la DATAR Nouvelle-Aquitaine.

Collection dirigée par
MARIE FERRU



La Nature en ville : quels services ?

Sous la direction de Jean-Louis Yengué
et Amélie Robert
Tomes 1 et 2



*Territoires - État des savoirs
et des pratiques*

Sous la direction de Marie Ferru
et Pascal Chauchefoin.

Où sont les «jeunes», où sont les «vieux»? Où sont les «riches», où sont les «pauvres»? Où travaillent-ils et comment s'y rendent-ils? Combien dépensent-ils pour leurs déplacements en voiture? Quand ils déménagent, c'est pour aller où? À quelle distance vivent-ils d'une boulangerie, d'un bureau de poste ou d'un théâtre? Combien vivent dans des déserts médicaux?

C'est à ces questions du quotidien que répond cet ouvrage, sous forme de cartes, à l'échelle des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, resituées le plus souvent dans l'ensemble de la France hexagonale. 100 cartes originales, qui donnent à voir de manière simple des phénomènes complexes et qui révèlent progressivement la diversité des territoires néo-aquitains et la richesse qu'elle constitue.

Cet ouvrage est issu des travaux de la Direction de l'Intelligence Territoriale et de la Prospective (DITP) du Pôle DATAR de la Région Nouvelle-Aquitaine.

